

PRÉSIDENT

**Le Président Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de Sécurité**

P. 24

DIPLOMATIE

**L'ambassadeur d'Algérie en France reprendra ses fonctions aujourd'hui**

P. 24

COVID-19

**Le dispositif de protection reconduit pour 10 jours depuis mercredi**

P. 10

LOI DE FINANCES - IMPÔTS

## Grâce à la réduction de l'IRG, les salaires en hausse dès janvier

*La réduction de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG), à la faveur d'une mesure de la loi de finances 2022, permettra, dès ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs.*

P. 6



**CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES  
D'UNE CAPACITÉ DE 1.000 MÉGAWATTS**

**Exonération des investisseurs de la condition de réalisation d'un projet industriel**

P. 24

INVESTISSEMENT

**Merad : «La levée des entraves devant les investisseurs a généré près de 29.000 emplois»**

P. 6

COMMERCE

**Le ministère refuse toute augmentation du prix du pain ordinaire subventionné**

P. 4

**SANTÉ**

**SÉDENTARITÉ  
Un quart des adultes dans le monde ne bougent pas assez**

P.p 12-13

**F   T B A L L**

LIGUE 1

**CRB-JSK et CSC-JSS, principales affiches de la 12<sup>e</sup> journée**

P. 22



HABILLEMENT

**Le tricotage à la main, en perte de mailles, reprend timidement**

P. 16

**BMS**

**Des chutes de neige sur l'Ouest du pays jeudi**

P. 2

## MÉTÉO

## Des chutes de neige sur l'Ouest du pays jeudi (BMS)



Des chutes de neige affecteront, jeudi, les reliefs de l'Ouest du pays, indique mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas concernées sont Tlemcen, Sidi Bel Abbes, Saida, Tiaret (sud), Laghouat (nord), El Bayadh et Naâma, précise la même source, ajoutant que l'épaisseur de la neige qui tombera sur les reliefs de 1100 mètres d'altitude oscillera entre 10cm et 15cm.

La validité de ce BMS, placée au niveau de vigilance «Orange», s'étalera de 03h00 à 12h00.

## CONSEIL DE LA NATION

## Séance plénière, jeudi, consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, à partir de 10h00, une séance plénière consacrée aux questions orales, au nombre de 10, qui seront adressées à cinq membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué de cette instance législative.

Les questions orales concernent les secteurs des Moudjahidines et des Ayants-droit, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, du Commerce et de la Promotion des exportations, des Travaux publics et du Tourisme, lit-on dans le communiqué.

## COMMERCE

## Rezig inspecte l'opération de distribution d'huile de table dans la capitale



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a effectué, mardi, à Alger, une visite de terrain au cours de laquelle il a inspecté les «grandes» quantités d'huile de table qui étaient distribuées dans la capitale.

«La visite s'inscrit dans le cadre du suivi de l'approvisionnement du marché en denrées alimentaires de base et de large consommation», a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, «M. Rezig a inspecté l'unité de stockage et de distribution du Groupe Cevital à Semar, ainsi qu'un Groupe privé de distribution en gros de produits de base, où de grandes quantités d'huile de table ont été constatées et qui ont été distribuées au niveau d'Alger», ajoute la même source.

TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS  
Le procès de l'ex-gendarme Mohamed Abdallah reporté au 2 février prochain

Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a reporté, mercredi, au 02 février prochain, le procès de l'ex-gendarme qui a fui en Espagne, Mohamed Abdallah, et ce, à la demande du collectif de défense.

Mohamed Abdallah est poursuivi avec d'autres accusés, notamment pour «appartenance à un groupe terroriste qui commet des actes attentatoires à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale», et «financement d'un groupe terroriste».

Le tribunal de Bir Mourad Raïs avait émis en mars dernier, un mandat d'arrêt à l'encontre de Mohamed Abdallah. Ce dernier a été extradé par les autorités espagnoles en août dernier et placé en détention provisoire à la prison militaire de Blida.

Pour rappel, l'accusé travaillait dans les unités de l'aviation relevant du commandement de la Gendarmerie nationale, avant sa fuite en Espagne.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED  
Report au 19 janvier de l'examen de l'affaire «Benamor»

Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé mercredi de reporter au 19 janvier le procès des accusés dans l'affaire du Groupe des industries agroalimentaires «Benamor».

Ce report intervient à la demande du collectif de la défense des accusés. Sont poursuivis dans cette affaire les propriétaires du groupe ainsi qu'une vingtaine d'accusés, dont les anciens deux Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus privilégiés et exploitation illégale de terres agricoles. Ledit pôle a en outre décidé de reporter à la même date le procès de Mustapha Layadi, ancien wali de Médéa, poursuivi dans une deuxième affaire liée à l'attribution illégale de biens immobiliers.

## ENERGIE

## Merouane Chabane installé dans ses nouvelles fonctions de DG de l'APRUE

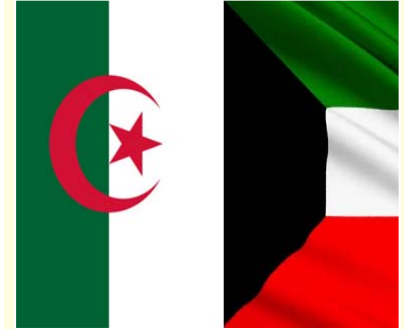


M. Merouane Chabane a été installé, mardi, dans ses nouvelles fonctions de directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), a indiqué le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables.

«Le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Pr. Benatou Ziane a présidé la cérémonie d'installation de M. Merouane Chabane dans ses nouvelles fonctions de directeur général de l'APRUE», lit-on sur la page facebook du ministère.

## ALGÉRIE - KOWEÏT

## CACI: des discussions pour l'organisation d'une visite au profit d'opérateurs koweïtiens en Algérie en 2022



La Directrice générale de la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), Behloul Ouahiba, a reçu, mercredi, l'ambassadeur du Koweït à Alger, Mohammad Al Shabo, avec lequel elle a examiné la question de la création d'un conseil d'affaires Algérie-Koweït et l'organisation d'une visite au profit des opérateurs koweïtiens en Algérie durant le premier semestre de 2022.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont insisté sur "l'impératif de renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays et évoqué les mécanismes de facilitation de cette coopération, notamment à travers la création d'un conseil d'affaires Algérie-Koweït et l'organisation d'une visite d'une délégation composée d'opérateurs koweïtiens en Algérie durant le premier semestre de 2022", a indiqué la CACI sur sa page officielle Facebook.

## ADE

## Relizane: perturbation dans l'alimentation en eau potable dans trois communes



Trois communes dans la wilaya de Relizane ont connu, mercredi, une perturbation dans l'alimentation en eau potable pour cause d'une panne dans le réseau électrique, a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

La même source a indiqué que cette perturbation est générée par une panne dans le réseau d'électricité de la station de pompage "Dahra" qui approvisionne les communes de Mazouna, El Kettar et Sidi M'hamed Benali.

L'unité de l'ADE a fait savoir que des équipes de maintenance sont à pied d'œuvre pour réparer la panne et accélérer la reprise de l'opération d'alimentation en eau potable dans ces régions.

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Relizane a rassuré que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra de façon normale aussitôt l'achèvement de réparation de la panne.

## PARLEMENT

## Boughali : «Les constantes de la diplomatie algérienne guideront les actions des députés à l'international»

Les constantes de la diplomatie algérienne demeureront une source d'inspiration qui guidera les actions parlementaires menées par les membres du parlement à l'international, a affirmé mercredi à Alger le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali.

Intervenant lors d'une rencontre d'évaluation et de formation dédiée à la direction des relations internationales et de la coopération parlementaire, M. Boughali a affirmé que «les constantes de la diplomatie algérienne et ses principes basés sur le règlement pacifique des conflits, le triomphe des causes justes, la non-ingérence dans les affaires internes des Etats, les règles de bon voisinage et la consécration des valeurs de la paix et du développement demeureront une source d'inspiration qui guidera toutes les actions parlementaires menées par les membres du Parlement à l'international».

Ces constantes seront également suivies au sein des groupes parlementaires ou d'amitié, en œuvrant à les transformer en force d'influence pour atteindre les objectifs tracés, la coordination des positions, le traitement des questions d'intérêt commun et l'échange des informations, des expériences ainsi qu'à l'occasion des visites des délégations parlementaires et la participation aux forums et travaux des instances parlementaires, a ajouté M. Boughali.

Le président de la chambre basse du Parlement a assuré, à cette occasion, de «l'engagement des représentants du peuple à redoubler d'efforts pour hisser la pratique parlementaire à des niveaux à la hauteur de nos ambitions pour une contribution efficiente à la réalisation du saut qualitatif en matière de performance consacrant la volonté politique du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour le parachèvement de l'édifice de l'Algérie nouvelle».

Rappelant que l'effort diplomatique a pour objectif de défendre les intérêts suprêmes de la nation, de préserver la paix et la stabilité et de consacrer



notre indépendance et notre souveraineté décisionnelle. M. Boughali a souligné que cet objectif «nous met en tant que parlementaire devant la responsabilité de multiplier les efforts pour s'adapter à la performance grandissante de notre diplomatie sous l'égide du Président de la République dans le cadre des prérogatives qui lui sont attribuées par la Constitution, renforcées récemment par la désignation des représentants spéciaux chargés d'être suivi et du traitement de certains dossiers en vue de relever les capacités de maîtrise des défis que nous dicte la conjoncture et en surmonter les contraintes». Pour M. Boughali, «les profondes mutations que connaissent les relations internationales du fait de l'apparition de nouveaux acteurs, la domination des TIC et leur impact sur la connexion entre les individus de la communauté internationale, la réduction des considérations géographiques, ainsi que la faible maîtrise par les Etats de la quantité et de la qualité des informations, ont

tous induit des faiblesses et de nouvelles menaces». Des menaces, poursuit le président de l'APN, qui exigent un traitement avec la compétence requise, en veillant à s'adapter à leurs répercussions selon une approche réaliste qui allie entre la recherche et la défense de nos intérêts d'une part, et l'attachement aux principes et aux constantes qui forment le capital moral et de valeurs dont se distingue l'Algérie qui a payé un lourd tribut avec les sacrifices de nos valeureux chouchous, les sacrifices de notre peuple et de sa lutte pour le recouvrement de l'indépendance et de la liberté, d'autre part.

«Les députés s'acquittent, en sus de leurs fonctions constitutionnelles consistant à légiférer et à contrôler, de missions au plus haut niveau d'importance dans la vie diplomatique, à l'instar de l'ensemble des parlements», a-t-il rappelé.

Le but étant d'assurer la participation populaire dans l'administration et le contrôle des questions de la politique étrangère, étant donné qu'ils repré-

sentent la volonté du peuple, à même de leur accorder l'opportunité de communiquer avec notre communauté à l'étranger, de raffermir ses liens avec la Patrie et la faire contribuer au développement et à la prospérité du pays, en sus de la recherche d'espaces plus larges, de traiter avec les parties de la communauté internationale, à l'effet de contribuer à assurer la sécurité, la stabilité et le développement pour la prospérité des peuples et la réduction des marges de l'injustice et de la souffrance, a-t-il affirmé.

Évoquant la journée d'évaluation, M. Boughali a indiqué qu'elle avait pour objectif de «sortir avec une feuille de route claire en vue de développer des mécanismes d'action de la diplomatie parlementaire, formuler des indicateurs quantitatifs et qualitatifs objectifs en vue d'évaluer sa performance à l'effet d'activer notre rôle et remporter les enjeux de la protection des intérêts suprêmes de notre pays».

Il s'agit aussi, ajoute M. Boughali, de défendre notre souveraineté, consolider l'effort de développement national en termes d'attractivité de notre économie et de nos marchés, vulgariser nos capacités d'exportation et nos potentiels touristiques, notre patrimoine culturel et drainer les investissements créateurs de postes d'emploi. Nous devons, poursuit M. Boughali, «rester fidèles aux valeurs de libération et de justice et aux idéaux humanistes, en persévérant sur la voie de mobilisation du soutien au sein des organisations parlementaires et des réseaux de solidarité parlementaire, pour soutenir les causes justes et faire face aux défis communs liés au climat, à la santé, à la pauvreté, au développement et au crime organisé».

## Le bilan de la diplomatie parlementaire au centre d'une rencontre à l'APN

Le bilan de la diplomatie parlementaire au cours du deuxième semestre 2021 a été, mercredi, au centre d'une rencontre organisée à l'Assemblée populaire nationale (APN) à Alger. Lors de cette rencontre présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali en présence, entre autres, des chefs de groupes parlementaires et des vice-présidents de l'assemblée, le chargé de la direction des relations internationales et de la coopération parlementaire, le professeur M'hand Berkouk et plusieurs cadres de cette direction de la chambre basse du Parlement ont fait des exposés dans lesquels ils ont présenté le bilan d'activité de la diplomatie parlementaire.

Faisant état d'une intense activité malgré le contexte sanitaire marqué par la propagation du Covid-19, M'hand Berkouk, qui est également spécialiste des questions géostratégiques et sécuritaires, a communiqué plusieurs chiffres ayant trait au bilan d'activité parlementaire de l'APN aux niveaux national et international.

Ainsi, il a fait état d'un total de 59 activités, citant notamment la réception par M. Boughali de deux présidents de Parlement et de délégation parlementaire ainsi que de neuf ambassadeurs accrédités en Algérie.

Durant la séance de débats, le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Mohamed Touil a estimé que la période d'éva-

luation de la prestation de l'activité parlementaire qui s'étale de juillet à décembre 2021 était «trop courte» et ne permettrait pas de faire un bilan efficace et constructif.

Il a, en outre, appelé à ne pas se contenter du rôle de figurant lors de la participation de la diplomatie parlementaire algérienne dans les différentes assemblées au niveau international et de participer à des rencontres bilatérales avec les parlementaires étrangers de sorte à donner une bonne image de l'Algérie et de faire connaître ses positions et principes.

Il faut également, a-t-il ajouté, «donner des prévisions sur les activités que compte entreprendre à l'avenir la direction des relations internationales et de la coopération parlementaire, que ce soit en ce qui concerne sa prestation, son travail ou sa composante». De son côté, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Ahmed Tamamri a indiqué que la diplomatie parlementaire est un complément de la politique extérieure de l'Algérie.

À cet égard, il a assuré que «le plus important n'est pas d'envoyer d'importantes délégations à l'étranger mais d'apporter un plus à la diplomatie parlementaire à travers la présentation de recommandations et la préparation de résolutions».

Pour sa part, la vice-présidente de l'APN, Kaci Salihia a affirmé que «si nous voulons aller de l'avant avec la diplomatie parle-

mentaire, il faut dresser des objectifs à atteindre au cours des prochains mois avant de se pencher sur l'évaluation».

Le président de la Commission des Affaires étrangères de la coopération et de la communauté à l'APN, Mohamed Hani a, quant à lui, évoqué l'importance de la diplomatie économique dans l'activité de la diplomatie parlementaire algérienne, faisant état de plusieurs rencontres avec des ambassadeurs de pays étrangers.

Soulignant, par ailleurs, la nécessité de «réactiver le réseau parlementaire», Mohamed Hani a rappelé la participation de l'Assemblée populaire nationale aux travaux de la 45<sup>e</sup> Conférence européenne de solidarité et de soutien au peuple sahraoui (EUCOCO).

Intervenant à la fin des débats, le président de l'APN, Brahim Boughali, a indiqué que «l'Algérie nouvelle ne peut pas être bâtie avec des slogans et la langue de bois mais avec des actions concrètes à même de faire avancer le pays», faisant observer que l'évaluation est le seul moyen de définir les bons et les mauvais côtés de la diplomatie parlementaire. Abondant dans le même sens que certains présidents de groupes parlementaires, il a également mis l'accent sur la nécessité de présenter une feuille de route et de définir une stratégie claire ainsi que d'orienter et accompagner les parlementaires pour les aider à accomplir leur travail.

## COMMUNICATION

## La nouvelle chaîne parlementaire contribuera à renforcer la confiance entre le citoyen et le Parlement

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné, mardi à Alger, l'importance que revêt la nouvelle chaîne de télévision parlementaire dans l'enrichissement de la scène médiatique nationale et sa contribution au renforcement de la confiance entre le citoyen et le Parlement.

«La création de cette chaîne revêt une grande importance, car elle s'inscrit dans le cadre du développement de la scène médiatique, en application du programme du président de la République et de ses engagements», a indiqué le ministre lors d'une réunion consacrée au projet de la chaîne TV parlementaire, tenue au siège du Conseil de la nation.

Cette chaîne œuvrera également à «consolider l'édifice institutionnel, conformément à la Constitution de 2020, notamment l'article 54, garantir le droit à l'information, rapprocher le citoyen de son institution législative et renforcer la confiance entre le citoyen et le Parlement», a affirmé le ministre.

«Cette nouvelle chaîne doit être un outil efficace pour le Parlement dans sa relation avec l'ensemble des instances et des institutions», a-t-il ajouté. Le ministre de la Communication a exprimé, par la même occasion, la disponibilité de son département d'œuvrer à la réussite de ce projet et à assurer la formation des journalistes, soulignant que cette nouvelle chaîne parlementaire sera une preuve supplémentaire que l'Algérie «avance sur la voie du développement du paysage médiatique».

## EDUCATION

## Le dialogue avec le partenaire sociale, une solution aux problèmes socioprofessionnels soulevés

Le président de la Commission de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des affaires religieuses à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelkrim Ayed, a affirmé, mercredi, que le dialogue avec le partenaire sociale permettra de résoudre les problèmes soulevés au secteur de l'Éducation.

Lors d'une rencontre tenue au siège de l'APN avec les représentants de 4 syndicats du secteur de l'Éducation, M. Ayed a fait savoir que cette rencontre a permis «de prendre connaissance des derniers développements dans le secteur, notamment les résultats des rencontres organisées par le ministère de l'Éducation nationale avec les syndicats du secteur, en sus d'écouter les préoccupations socioprofessionnelles soulevées».

La commission œuvrera à «atténuer les obstacles à travers le rôle d'intermédiaire entre le ministère et le partenaire sociale en vue de la mise en œuvre des clauses convenues durant les rencontres bilatérales de consultation», a-t-il dit.

La réduction du nombre des grèves que connaît le secteur de l'Éducation et la proposition de solutions aux problèmes soulevés, notamment la révision des programmes éducatifs figurent parmi les priorités des députés.

Il a révélé, dans ce sens, que la commission recevra, jeudi, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, soulignant que les députés «devront adopter ces préoccupations qui portent essentiellement sur l'allègement des programmes et du cartable scolaire».

Le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'Éducation (SNTÉ), Abdelkrim Boudjenah a, pour sa part, passé en revue la situation de l'École en raison de la crise sanitaire, exprimant «son regret de ne pas avoir reporté la reprise scolaire après les vacances de l'hiver par une ou deux semaines afin d'éviter la transmission du virus en milieu scolaire».

Le membre du bureau national des travailleurs de l'Éducation et de la formation, Benchergui Medjania a soulevé la question «de la baisse du pouvoir d'achat» des enseignants, alors que le secrétaire national chargé de l'organisation au CNAPESTE, Bendrimie Malek a mis en avant la nécessité de trouver une solution au problème du poids du cartable scolaire et de la surcharge des programmes scolaires.

Le coordonnateur national du syndicat du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), Ahmed Fatoum a insisté sur l'importance «de traiter les anomalies contenues dans le statut particulier des personnels de l'éducation nationale», appelant à augmenter le budget de gestion des lycées qui est «insuffisant notamment à la lumière de la crise sanitaire actuelle».

## TRANSPORT

## Bekkai appelle au recensement des produits exportables en vue de réunir les conditions et les moyens de leur transport

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a appelé la Fédération nationale des exportateurs algériens au recensement de tous les produits exportables en vue de réunir les moyens de leur transport conformément aux exigences et normes internationales dans ce domaine, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Cet appel a été lancé lors d'une rencontre présidée, mardi, par M. Bekkai avec le président de la Fédération nationale des exportateurs algériens, des membres de son bureau, un groupe d'opérateurs économiques et d'entreprises publiques dans le domaine des transports maritime, terrestre et aérien, précise la même source.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la politique du Président de la République en matière de promotion des exportations, notamment vers les pays africains, a également réuni des responsables du ministère.

A cette occasion, le ministre a présenté la vision des hautes autorités du pays concernant l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, et la priorité donnée au marché africain en particulier.

Les opérateurs économiques ont soulevé nombre de propositions, ainsi que les préoccupations et les obstacles auxquels ils sont confrontés dans les différentes opérations d'exportation, à l'instar des coûts élevés du transport, les procédures bancaires et le rôle de la diplomatie économique dans la promotion des biens et des services algériens au niveau international.

Après un large débat, M. Bekkai a exhorté tous les acteurs à établir un dialogue permanent entre les opérateurs et les compagnies de transport en vue d'instaurer une nouvelle dynamique qui tient compte des possibilités d'accès aux marchés internationaux, notamment africains, et de la faisabilité économique des nouvelles lignes qui seront ouvertes pour assurer leur efficacité et leur pérennité.

## ENERGIES

## L'université Houari Boumediene (USTHB) signe une convention cadre de partenariat avec Naftal

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) a signé une convention cadre de partenariat avec la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), en vue de promouvoir la recherche scientifique et le développement technologique dans le domaine de l'énergie, a indiqué mercredi l'université dans un communiqué. L'objectif ciblé par Naftal dans le cadre de cette coopération est «de contribuer en sa qualité d'acteur économique à l'effort national consenti à la promotion de la recherche scientifique et développement technologique et d'orienter les thèmes de recherches et développement vers des problématiques et des besoins réels de l'entreprise», selon la même source. «Naftal est consciente de la nécessité de fédérer les connaissances, les savoirs et savoir-faire des deux parties à l'effet de bâtir l'efficacité du processus de recherche et développement sur l'innovation et la production de nouvelles applications et procédés au service de ses enjeux socioéconomiques et de développement durables», a-t-on souligné.

Selon le communiqué, «le plan de développement pluriannuel» engagé dans le cadre de cette coopération intégrera des thèmes de recherche répondant à des problématiques et des besoins Naftal dans les domaines d'intérêt, à l'instar de la santé et la sécurité des personnes et des biens, du développement des produits et services, de la modernisation des installations et infrastructures de l'entreprise, de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction de l'impact du système énergétique sur l'environnement, ainsi que la protection de l'environnement et le développement durable.

L'étendu des domaines «peut être envisageable par les deux parties sur de nouveaux intérêts communs après concertation et validation», a-t-on noté dans le texte, assurant que cette relation formalisée, «traduit la volonté des deux parties à la promotion de l'économie de la connaissance au service du pays».

## COMMERCE

## Le ministère du Commerce refuse toute augmentation du prix du pain ordinaire subventionné

Le directeur de l'organisation des marchés, des activités commerciales et des professions réglementées au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Ahmed Mokrani, a affirmé mercredi que le ministère refusait catégoriquement toute augmentation du prix du pain subventionné, faisant état d'un rapport adressé par le département du Commerce aux pouvoirs publics comportant plusieurs propositions pour la prise en charge des revendications des boulangers.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Mokrani a indiqué que «le ministère du Commerce refuse catégoriquement toute augmentation injustifiée du prix du pain ordinaire subventionné», rappelant que le prix de ce produit est réglementé par le décret exécutif N 96-132 en vigueur depuis 1996.

Les services du ministère ont constaté que des boulangers de 6 wilayas recensées au niveau national ont procédé à l'augmentation du prix du pain ordinaire de 10 à 15 DA sans préavis et de leur propre chef, a-t-il précisé. «Cette augmentation est inacceptable dans la

mesure où ce produit est fait à partir de farine subventionnée, dont nous importons 7 millions de tonnes par an», explique M. Mokrani, ajoutant que «le ministère a reçu à plusieurs reprises les fédérations de boulangers et écouté leurs préoccupations et a préparé un rapport pour que les pouvoirs publics prennent en charge leurs revendications».

Les services du Commerce ont pris en charge certaines de ces revendications, dont l'approvisionnement continu en farine subventionnée et la lutte contre le phénomène de vente du pain sur les trottoirs, a fait savoir M. Mokrani relevant que

d'autres revendications ayant trait aux coûts de l'électricité, du gaz, de l'eau et d'autres matières ont été soumises aux services ministériels concernés. Il a fait état, à cet égard, d'un rapport exhaustif contenant plusieurs propositions soumises par le ministère du Commerce aux pouvoirs publics en vue de prendre en charge cette catégorie, lui assurer une marge bénéficiaire, sauvegarder cette profession et protéger le pouvoir d'achat du citoyen.

S'adressant aux boulangers, il dira que «le dossier a été transmis et il est ouvert», faisant état d'une évolution positive. «Nous œuvrons tous pour

l'intérêt général dans l'objectif de satisfaire les revendications soulevées». Parmi les propositions contenues dans ce rapport, M. Mokrani a rappelé la possibilité de recourir au seuil minimum d'impôts et de taxes douanières et d'autres options. S'agissant du reste des matières de consommation, le même intervenant a rappelé que la loi de finances n'a prévu aucune augmentation à l'exception du sucre après l'institution de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 9%, adoptée suite aux propositions formulées par divers secteurs dans le but de réduire la consommation excessive de cette matière.

## AGRICULTURE

## Le développement de la filière lait est une priorité majeure pour le secteur agricole

Le développement de la filière lait constitue «une priorité majeure» pour le secteur, a affirmé mardi le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni en visite de travail dans la wilaya de Laghouat.

«Le développement de la filière lait constitue une priorité majeure pour le secteur, en vue de satisfaire les besoins quotidiens des citoyens», a indiqué le ministre lors de sa visite de travail dans cette wilaya.

M. Henni a indiqué également que «la perturbation de la commercialisation de ce produit alimentaire de base sera jugulée par l'accompagnement des promoteurs désirant monter des laiteries dans les différentes régions du pays», ce qui permettra, a-t-il dit, de «réduire la facture d'importation et d'atteindre l'autosuffisance en la matière». Aussi, le ministre a-t-il mis l'accent sur la conjugaison des efforts pour lutter contre toutes les formes de spéculation, protéger l'activité d'élevage de bétail

et soutenir les éleveurs à travers la maîtrise du prix de l'orge et du son, subventionnés par l'Etat. M. Henni a fait part, à ce titre, d'instructions données aux directeurs des services agricoles des différentes wilayas du pays, concernant le recensement global des matériels agricoles locaux pour arrêter les opérations d'importation en fonction des besoins des agriculteurs, lutter contre le gaspillage et barrer la route aux «pseudos» agriculteurs.

Le ministre s'est rendu dans la commune de Tadjemout (40 km nord de Laghouat) où il s'est enquis du fonctionnement de la ferme pilote «Tahar Nemmir» qui vient de procéder au lancement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Cette ferme est dotée de trois bassins dédiés à l'élevage du Tilapia rouge et du Tilapia du Nil, avec une production prévisionnelle, dans une première phase, avoisinant les 30 tonnes de poissons (10 tonnes par bassin), selon les informations four-

nies à la délégation. Sur site, le ministre a indiqué que ce projet, qui fait partie des importantes activités complémentaires aux avantages multiples, devra générer des revenus supplémentaires aux agriculteurs et renforcer les rendements agricoles, en exploitant les eaux des bassins aquacoles, riches en matières organiques, à des fins d'irrigation. Dans la commune d'Ain-Madhi (70 km de Laghouat), M. Henni a visité un projet de culture de plantes fourragères, couvrant une superficie de 90 ha et visant le développement du couvert végétal pastoral au profit de 70 éleveurs de la région. Pour le ministre, le projet vient à point nommé consolider le barrage vert, contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale.

Il constitue également une ressource fourragère pour le cheptel et un appui au développement de la richesse animale, en plus de préserver le couvert végétal et de lutter contre la désertification, a-t-il ajouté.

## DOUANES

## Les Douanes œuvrent à faciliter les procédures douanières afin d'encourager les échanges commerciaux

Le directeur général des Douanes algériennes Noureddine Khaldi a affirmé mardi à Tébessa que le corps qu'il dirige «œuvre à faciliter les procédures douanières aux opérateurs économiques pour encourager les échanges commerciaux».

Au cours d'une rencontre avec les opérateurs économiques et investisseurs locaux, tenue au siège de la wilaya au second jour de sa visite, le même responsable a assuré que les services des douanes «offrent assistance et accompagnement à ces investisseurs, ainsi que toutes les facilités leur permettant d'exercer aisément leurs activités d'importation et d'exportation». Il a également ajouté qu'«en application des instructions des hautes autorités du pays portant encouragement des échanges commerciaux entre l'Algérie, les pays voisins et les pays d'Europe dans le cadre de la nouvelle stratégie et de la nouvelle approche de relance économique, les douanes œuvrent à offrir toutes les facilités aux opérateurs économiques pour engager la

relance économique». Le Directeur général des douanes a assuré que ses services «sont mobilisés à travers l'ensemble du territoire national pour contribuer avec efficacité à la concrétisation de cette orientation économique nouvelle, notamment en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures et de la dynamisation des échanges commerciaux dans les zones frontalières». Les services des douanes, a-t-il ajouté, «veillent à consolider le climat des investissements et des échanges commerciaux en instaurant des procédures simplifiées et en activant les mécanismes de contrôle pour lutter contre la fraude et la contrebande et protéger l'économie nationale». Dans ce contexte, M. Khaldi a souligné que plusieurs mesures ont été décidées au profit des opérateurs économiques au titre de la loi de finances 2022 dont «la réduction des délais d'admission des marchandises dans les entrepôts de stockage temporaire, la diminution des frais des services logistiques, la facilitation de la prise en charge

douanière, l'accélération du traitement des colis postaux et la possibilité de prolonger temporairement les délais de régularisation des véhicules entrant ou sortant du territoire douanier». Concernant les procédures douanières prises au profit des citoyens, il a fait état de la possibilité d'enregistrer de manière électronique la déclaration de devise pour les voyageurs, la fixation de la valeur des marchandises destinées à l'usage personnel et soumises à la taxe forfaitaire, outre l'assainissement des entrepôts douaniers par le traitement des marchandises saisies avant leur préemption de sorte à préserver l'intérêt du trésor public.

Les mesures ainsi prises par l'administration douanière permettront, a-t-il noté, d'aller de l'avant, de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie économique dans le domaine de l'importation et de l'exportation et de favoriser la compétitivité des produits algériens et leur pénétration sur les marchés étrangers.

Présidée par le Directeur général des douanes en pré-

sence d'opérateurs économiques et investisseurs de Tébessa et des cadres de la direction régionale des douanes, cette rencontre a permis de débattre des procédures douanières à l'exportation et l'importation et du rayon des douanes. Auparavant, M. Khaldi a visité l'inspection divisionnaire des douanes de Bir El Ater (Sud de Tébessa) qui supervise les procédures douanières relatives à l'exportation du gaz et des hydrocarbures du Sud du pays vers la Tunisie puis les pays européens. Il a été relevé, à l'occasion, que l'activité de cette inspection s'est accrue au cours des trois dernières années contribuant au développement de l'économie nationale et à la relance de l'économie à l'échelle locale et nationale. Le responsable des Douanes algériennes avait affirmé, dans un point de presse animé au poste frontalier de Bouchebka au premier jour de sa visite dans la wilaya, que le corps constitué qu'il dirige «guette toutes tentatives de contrebande rongnant l'économie nationale».

## BOUIRA

## Une délégation de l'APN s'enquiert de la situation socio-économique dans la région

Une délégation de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN) a effectué mercredi une visite de travail dans la wilaya de Bouira, où elle s'est enquis de l'état des structures et des projets en souffrance, de ces différents secteurs, a-t-on constaté.

La première halte de cette délégation, conduite par le président de la commission, Ali Rebbidj, a été la ville de Bouira, où elle a visité le siège de l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM).

Sur place, le président de la commission, Ali Rebbidj, s'est longuement entretenu avec le premier responsable de l'Agence, en l'occurrence M. Nacéf Azzedine, «Nous effectuons cette visite pour voir de visu la situation du secteur de l'emploi ainsi que les besoins de l'Agence afin de pouvoir répondre aux besoins des citoyens en matière d'emploi à Bouira», a expliqué le président de la commission de l'APN.

Le responsable local de l'agence de l'emploi a fait état d'une augmentation de 22 % en matière de placement et de recrutement en 2021 comparativement à l'année 2020.

«En 2021, nous avons placé 8618 demandeurs d'emploi dans différents postes, alors qu'en 2020 le nombre était 7075 placements», a précisé le directeur de l'AWEM.

Au chef-lieu de wilaya, la délégation parlementaire, accompagnée du wali Lakehal Ayat Abdeslam,



s'est également attardé dans un Centre pour enfants assistés et dans un foyer pour personnes âgées.

Les membres de la commission se sont enquis des conditions de prise en charge au niveau de ces structures d'accueil relevant du secteur de la solidarité nationale.

Le but de cette visite est d'«apporter des améliorations à ce secteur à travers les rapports qui seront remis aux autorités centrales» a insisté le président de la commission.

Par la suite, les hôtes de Bouira se sont déplacés vers la daïra d'Ain Bessam (Ouest de Bouira), où ils ont inspecté l'état du chantier du nouvel hôpital, dont les travaux sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. Sur place,

la commission de l'APN a reçu tous les détails concernant la situation de cet important projet, qui «tarde toujours à voir le jour». «Nous devons tous œuvrer à lever l'ensemble des contraintes soulevées, afin de relancer ce projet et répondre ainsi aux besoins des populations en matière de soins», a encore insisté le président de la commission.

Ce projet avait été lancé en 2015 avant de connaître un arrêt qui perdure depuis 2018. L'entreprise réalisatrice et le maître de l'ouvrage sont engagés dans une procédure judiciaire après l'arrêt des travaux de cette future structure d'une capacité de 120 lits.

«Nous attendons la décision finale de la justice pour

pouvoir relancer les travaux de réalisation de cet établissement hospitalier», a expliqué un des responsables locaux du secteur de la santé, à la commission de l'APN.

A Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira), les membres de la même commission se sont enquis de l'état de l'hôpital de cette localité, en visitant les services de la maternité et de radiologie. Les députés se sont aussi déplacés dans la commune voisine de Bordj Khris pour inspecter le projet de réalisation d'un autre hôpital d'une capacité de 120 lits et qui est, lui aussi, à l'arrêt. Inscrit depuis 2006 dans le cadre du programme des Hauts-plateaux, ce projet n'a été lancé qu'en 2018 pour une enveloppe financière de 2 milliards de DA, selon sa fiche technique. Les travaux sont à l'arrêt depuis 2020.

Le nouvel hôpital de M'Cheddallah (120 lits), qui a fait l'objet de cette visite, est, lui aussi, en souffrance.

Lancé en 2014, le projet traîne depuis de longs mois. La commission de l'APN s'est engagée à «œuvrer d'arrache-pied» pour relancer ces projets en souffrance.

## CONSTANTINE

## 500 hectares ciblés par le traitement mécanique dans la lutte contre la chenille processionnaire

Une opération de traitement d'une zone forestière estimée à 500 hectares pour lutter contre l'infestation par la chenille processionnaire du pin a été lancée à travers les forêts de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi, auprès des services de la conservation des forêts.

«Ce traitement mécanique consiste en l'éradication des pontes, des nids d'hiver, et des poches de cet insecte et leur incinération», a précisé à l'APS, le chef de service de la protection des forêts des incendies et des maladies cryptogamiques, Mouad Boumegoura.

Cette opération, lancée fin décembre dernier et qui devra se poursuivre pendant 90 jours constitue la dernière étape du programme de lutte contre la chenille processionnaire du pin qui s'est étalée sur trois ans, a-t-il indiqué.

Il a, dans ce sens, ajouté que les services des forêts de Constantine ont élaboré un dispositif de traitement mécanique ciblant 1.640 hectares sur trois années consécutives soulignant que ce dispositif de traitement est confié aux équipes de l'entreprise régionale du génie rural (ERGR).

La délimitation des parcelles soumises au traitement mécanique prend en considération plusieurs paramètres devant influencer sur la dynamique de population de l'insecte, a encore ajouté M. Boumegoura.

Rappelant que la chenille processionnaire était à l'origine de la défoliation des conifères, car se nourrissant de leurs aiguilles et de leurs feuilles, le même responsable a indiqué qu'au cours de la campagne 2019-2020, pas moins de 640 ha ont été traités dans des zones de jeunes reboisement de pin dont 100 ha dans la circonscription de Benbadis, incluant les communes de Benbadis et d'Ain Abid ainsi qu'à la forêt de Chettaba. Au cours de la campagne 2020-2021, pas moins de 500 hectares ont été ciblés par ce traitement mécanique et la campagne de la dernière année touche également 500 ha, a-t-il précisé soulignant que le traitement cible les mêmes zones forestières pour mieux lutter contre cet insecte ravageur et réduire ses effectifs.

M. Boumegoura a assuré qu'à l'issue des deux premières campagnes, l'enquête réalisée a prouvé l'efficacité du traitement soutenu qu'après chaque opération, la diminution des nids de cet insecte et l'épanouissement de jeunes pins ont été constatés. Le même responsable a relevé que la technique du traitement mécanique dans la lutte contre la chenille processionnaire et la protection des essences de pin constitue la meilleure démarche soulignant que la lutte chimique, à travers des pesticides, a des effets néfastes sur la faune et la flore de la région ciblée. La processionnaire du pin s'attaque à de nombreuses essences de pins et possède des poils urticants qui entraînent de violentes réactions chez l'homme et les animaux, rappelle-t-on. Le patrimoine sylvoicole de la wilaya de Constantine compte plus de 8 700 hectares de pin d'Alep représentant 47% des forêts de la région.

## HABITAT

## Saïda : distribution prochaine de plus de 880 logements publics locatifs

Pas moins de 883 logements publics locatifs seront distribués, au mois de février, dans plusieurs communes de Saïda, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. La remise de ces logements à leurs bénéficiaires est prévue lors de la célébration de la journée nationale du chahid coïncidant avec le 18 février de chaque année, a-t-on précisé de même source.

Le quota est constitué de 568 unités pour la commune de Saïda, 90 autres dans la commune de Sidi Boubekeur, 65 à Ouled Khaled, 80 autres à Daoui Tabet, 60 à Moulay Larbi et 20 à Ain Soltane. Tous les comités de daïras ont été saisis pour préparer et élaborer les listes de bénéficiaires a-t-on fait savoir. Des travaux d'aménagement externe sont en cours au niveau de tous les sites, notamment ceux relatifs aux raccordements des logements aux différents réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz ainsi qu'à l'éclairage public en recourant à la technique «LED».

Pour rappel, durant le mois de novembre dernier, 1.384 logements publics locatifs ont été distribués à Saïda. Par ailleurs, il est prévu que la Direction locale de l'habitat lance, au cours de ce premier trimestre, la réalisation d'un nouveau quota de 2.500 logements locatifs.

Ce quota sera composé de 600 logements dans la commune de Sidi Boubekeur, 600 autres à Youb, 500 à Ain Lahdjar, 400 à Ouled Brahim, et autant d'unités à Hassassna. La wilaya de Saïda a bénéficié d'un programme totalisant plus de 15.200 logements publics locatifs dont 12.500 ont été réceptionnés et plus de 2.700 sont en cours de réalisation, rappelle-t-on.

APS

## ORAN

## Distribution de plus de 100 LPA au pôle urbain Belgaïd

Quelque 108 logements promotionnels aidés (LPA) ont été distribués mercredi au niveau du pôle urbain de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

Le directeur de wilaya de l'Habitat, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et les autorités locales ont supervisé la distribution symbolique des clés des logements à des dizaines de bénéficiaires.

Le pôle urbain de Belgaïd compte 4.000 logements promotionnels aidés, dont une grande partie est prise en charge par l'OPGI d'Oran, a-t-on rappelé. Le directeur local de

l'Habitat, Yacine Khorkhi, a souligné que plus de 5.000 LPA de l'ancien programme ont été relancés, dont 1.000 unités au nouveau pôle urbain Ahmed Zabana de Misserghine et ce après le remplacement des entreprises chargées de la réalisation, suite à la résiliation de leurs contrats.

Aussi, il a annoncé le lancement dans les prochains jours d'un nouveau programme de 3.500 logements LPA au niveau du nouveau pôle urbain Ahmed Zabana.

Le programme sera pris en charge par plus de 40 promoteurs immobiliers. «Le projet est actuellement en phase d'accomplissement des procé-

dures administratives dont les permis de construire», a indiqué le responsable.

M. Khorkhi a souligné qu'au cours de l'année écoulée, plus de 26.000 logements de différentes formules ont été distribués dans la wilaya d'Oran.

Il s'agit, entre autres, de 20.000 logements AADL, ??dans le pôle urbain Ahmed Zabana et plus de 5.500 logements de type LPL.

Durant la même période, environ 1.000 familles occupant le site illicite «Sabkha» dans la commune de Sidi Chahmi (Oran) ont été relogées dans la commune d'Oued Tlelat.

## OUARGLA

## Divers projets de développement à Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah

Une série de projets de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de concrétisation dans les communes de Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya d'Ouargla.

Susceptibles de répondre aux attentes des citoyens, ces opérations concernent la réalisation, dans la commune de Sidi-Khouiled, de 700 logements de type location-vente, relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), dont les travaux ont

été confiés à plusieurs entreprises pour hâter leur livraison. Cette collectivité s'est vue accorder également des opérations d'aménagement de lotissements ruraux au chef-lieu de la commune et dans les localités d'Oum-Raneb et Ain-Moussa, en plus de l'ouverture de routes, la réalisation de réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement, ainsi que de l'éclairage public, ont indiqué les mêmes services.

Outre la réalisation dans la localité d'Ain-Moussa d'un marché hebdomadaire et d'un réseau d'as-

sainissement de 1,2 km, le secteur de la santé a été renforcé dans la commune de Sidi-Khouiled par la réalisation de deux salles de soins à Oum-Raneb et Ain-Moussa, ainsi qu'un projet de restauration d'un tronçon du chemin de wilaya CW-204.

La commune de Hassi-Benabdallah a bénéficié, pour sa part, d'un château d'eau de 1.000 m3, localisé dans la nouvelle zone d'extension urbaine et appelé à améliorer la distribution de l'eau potable, ainsi que d'un projet de station de refoulement des eaux

usées. L'aménagement des lotissements destinés à l'auto-construction, l'ouverture des routes et l'installation de l'éclairage public, font partie des opérations de développement retenues en faveur de la commune.

Par souci de prendre en charge les besoins des citoyens dans les zones d'ombre de la wilaya d'Ouargla, la localité du «8 Mai 1945», relevant de la commune de Hassi-Benabdallah, s'est vue accorder un projet de réalisation d'un réservoir d'eau de 1.000 m3.

## ENERGIE

## L'Algérien Mohamed Hamel prend ses fonctions à la tête du GECF

L'Algérien Mohamed Hamel a pris ses fonctions à la tête du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), a indiqué l'Organisation énergétique sur son site web. «Mohamed Hamel de la République algérienne démocratique et populaire a pris ses fonctions en tant que quatrième secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz, la plateforme mondiale des principaux pays exportateurs de gaz», a précisé la même source dans un communiqué.

Il a été nommé à la tête de l'Organisation énergétique lors de sa 23e réunion ministérielle, présidée par la Bolivie le 16 novembre dernier, pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 2022, conformément aux statuts du GECF. «M. Hamel est un visage familier dans le domaine de l'énergie, et a une carrière longue et distinguée pour faire avancer le GECF à un moment où le gaz naturel émerge comme un précurseur pour façonner un paysage énergétique mondial stable, sûr et propre pour l'avenir», a souligné le Forum. Cité dans le communiqué, le nouveau Sg du GECF a déclaré « le gaz naturel continuera à jouer un rôle crucial à l'avenir dans la réduction de la pauvreté énergétique, la croissance économique et l'expansion de la prospérité, tout en contribuant à la protection de l'environnement, à la fois au niveau local en termes d'amélioration de la qualité de l'air et au niveau mondial en termes d'atténuation du changement climatique». M. Hamel avait occupé plusieurs rôles importants, à savoir celui de membre du conseil des gouverneurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), membre du comité exécutif de l'IEF et membre du conseil d'administration du GECF.

Il a joué un rôle consultatif auprès du secrétaire général de l'OPEP ainsi qu'aupres du ministre algérien de l'énergie et des Mines. M. Hamel a entamé sa carrière au sein de la société nationale des hydrocarbures Sonatrach, où il a occupé le poste de vice-président de la stratégie et de la planification, un rôle qu'il a repris au GECF dans l'élaboration de la stratégie à long terme de l'organisation durant la période 2017-2022.

Il est diplômé de deux écoles d'ingénieurs prestigieuses en France à savoir, l'Ecole Polytechnique de Paris et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

## MICRO ENTREPRISES

## Encourager les jeunes à créer des micro-entreprises, une occasion précieuse pour le décollage économique

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, a affirmé lundi à Djelfa que «l'encouragement des jeunes à créer des micro-entreprises et à promouvoir leurs activités constituent une occasion précieuse pour réaliser le décollage économique escompté et renforcer l'édification de l'Algérie nouvelle».

Dans une déclaration en marge de l'inauguration de la 1ère édition du Salon régional des micro-entreprises au complexe sportif 1er novembre au chef lieu de la wilaya de Djelfa, le ministre a déclaré que «l'enjeu de la relance de l'économie nationale à travers les micro-entreprises repose sur la promotion de ces jalons et l'accompagnement des chefs de ces entreprises, notamment les jeunes».

Deux ans après la mise en place d'un nouvel arsenal juridique et suite au soutien à l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la réalisation du décollage économique sera concrétisée au début de l'année 2022, relevant que toutes les mesures ont été prises pour la concrétisation de cet objectif, selon le ministre. Pour M. Diafat la réussite de l'activité des micro-entreprises dans la promotion du produit local permettra de réaliser l'autosuffisance

## IMPÔTS

## Grâce à la réduction de l'IRG, les salaires en hausse dès janvier

La réduction de l'impôt sur le Revenu Global (IRG), à la faveur d'une mesure de la loi de finances 2022, permettra, dès ce mois de janvier, une augmentation des salaires, laquelle évolue selon le niveau du revenu, suivant un barème progressif composé de six paliers de calculs.

Selon ce barème, dévoilé mardi par la Direction générale des impôts (DGI), et en comparaison avec l'ancien barème, un salaire mensuel imposable de 40.000 DA, à titre d'exemple, sera soumis à un IRG de 3.100 DA, contre 5.500 DA auparavant, soit un gain net de 2.400 DA.

Pour un salaire mensuel imposable de 50.000 DA, l'IRG passera à 5.800 DA, contre 8.500 DA dans l'ancien barème, soit un gain de 2.700 DA. Un salaire mensuel imposable de 60.000 DA verra, quant à lui, son IRG réduit de 11.500 DA à 8.500 DA, ce qui permettra une hausse du salaire de 3.000 DA. L'IRG retenu sur un salaire mensuel imposable de 70.000 DA sera de 11.200 DA au lieu de 14.500 DA, permettant au salaire net perçu de bondir de 3.300 DA. L'économie en matière d'IRG sera de 3.600 DA pour un salaire mensuel imposable variant entre 80.000 DA et de 120.000 DA. La baisse de l'IRG, autrement dit l'augmentation du salaire net, passera à 4.100 DA pour un salaire imposable de 130.000 DA, à 5.100 DA pour un salaire soumis de 150.000 DA ou à 8.800 DA pour un très gros salaire de 100 millions de centimes.

Le nouveau barème de l'IRG a été annexé, sur le site web de la DGI, par une application permet-



tant le calcul direct du taux de l'impôt, avec un manuel d'utilisation de cette calculatrice. La re-fonte de l'IRG vient en application de l'article 31 de la LF 2022, qui a modifié le barème progressif de l'IRG fixé dans l'article 104 du Code des impôts directs et taxes assimilées, de sorte à permettre une réduction de cet impôt évoluant selon le salaire imposable (et non pas le salaire net), selon six paliers. Il s'agit du palier inférieur à 240.000 dinars/an (20.000 DA/mois) qui sera carrément exonéré d'IRG, de celui compris entre 240.001 et 480.000 dinars/an, soumis à un IRG de 23%, celui entre 480.001 et 960.000 dinars/an qui est imposé

à 27%, du palier entre 960.001 et 1.920.000 dinars, soumis à 30%, de celui allant de 1.920.001 à 3.840.000 dinars/an, soumis à 33%, alors que le palier supérieur à 3.840.000 dinars/an (32 millions de centimes/mois) est imposable à hauteur de 35%. L'ancien barème de calcul de l'IRG contenait quatre paliers de calcul: le palier inférieur à 120.000 DA/an qui était exonéré d'IRG, celui allant de 120.001 DA à 360.000 DA/an était soumis à 20%, celui allant de 360.001 DA à 1.440.000 DA/an soumis à 30% et enfin le palier supérieur à 1.440.000 DA/an qui était imposable à hauteur de 35%. Une fois le taux d'IRG calculé selon le nouveau barème, un abat-

tement de 40% est appliqué, mais il ne peut être inférieur à 12.000 dinars/an ou supérieur à 18.000 dinars/an (soit entre 1000 et 1.500 dinars/mois). Il s'agit du même abattement appliqué avant la LF 2022. En outre, les revenus qui n'excèdent pas 30.000 dinars/mois bénéficient d'une exonération totale de l'IRG, tandis que les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 35.000 dinars bénéficient d'un deuxième abattement supplémentaire. Selon la LF, les revenus supérieurs à 30.000 dinars et inférieurs à 42.500 dinars des travailleurs handicapés moteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités du régime général, bénéficient d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement. Cette réduction de l'IRG vient concrétiser les orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné au Gouvernement, en octobre dernier, de prendre des dispositions «immédiates» pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens. M. Tebboune avait ainsi ordonné «la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique».

## INVESTISSEMENT

## Merad : «La levée des entraves devant les investisseurs a généré près de 29.000 emplois»

Le médiateur de la République, Brahim Merad, a affirmé mardi à Bordj Bou Arreridj que 28.498 emplois ont été créés à travers le pays dans le sillage de la mise en œuvre des décisions de lever les entraves devant les investisseurs. Dans une déclaration à la presse durant sa visite de travail dans la wilaya, le même responsable a indiqué que «suite aux instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune concernant l'aplanissement des entraves devant les investisseurs, des autorisations d'exploitation ont été accordées à près de 462 projets d'investissement à l'arrêt leur permettant à 399 d'entre eux dont les travaux étaient terminés d'entrer en activité gé-

néral 28.498 postes d'emplois». M. Merad a ajouté que sa visite à la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'inscrit dans le cadre de la stratégie engagée par le président de la République pour «favoriser la dynamique économique au travers de l'élimination des entraves devant les usines existantes les empêchant de contribuer à la production nationale et de l'appui à l'achèvement des projets en cours de réalisation où à l'arrêt pour une raison ou une autre afin de dynamiser le marché de l'emploi».

Le médiateur de la République a visité la zone d'activité de Bordj Bou Arreridj où il a inspecté une unité industrielle de fabrication de confiseries et produits alimen-

taires et a octroyé à son propriétaire l'autorisation d'exploitation.

Il a également visité dans la zone industrielle Mechta Fatima dans la commune d'El-Hammadia une unité de production de produits d'emballage et une autre de production de céramique dans la commune El Ach qu'il a qualifié de modèle en matière de création d'emplois pour les jeunes de la région. Il a également inspecté une unité de production de chlore et y a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation d'un cargaison de 200 tonnes vers la Tunisie et la Libye. La visite du médiateur de la République a été une occasion d'écouter les préoccupations des investisseurs.

## ALGER

## Raccordement de plus de 7.300 foyers à l'électricité et de 7.500 autres au gaz en 2021

La direction de distribution de l'électricité et du gaz d'El Harrach (Alger), a annoncé le raccordement de plus de 7.300 foyers au réseau d'électricité et de 7.500 autres au gaz en 2021 au niveau des communes couvertes par la direction. «En application des programmes tracés, les services de la direction ont procédé depuis le début de l'année 2021 au raccordement de 7.391 maisons à l'électricité augmentant, ainsi, le nombre des clients ordinaires à 280.729 en plus du raccordement de 7.551 ménages au gaz naturel élevant le nombre des clients ordinaire à 148.202 fin 2021», précise la même source. L'opération de raccordement a concerné toutes les formules, en tête desquels AADL et LPP. Dans le cadre du raccordement des agglomérations parallèlement au programme tracé par la wilaya d'Alger, 2.333 clients ont été raccordés au gaz naturel, répartis sur différentes communes dont Rouiba, Hraoua, Reghaia, Ain Taya et Bordj Bahri où les logements et les quartiers ont été raccordés à l'électricité et au gaz. Parallèlement aux opérations de raccordement, la même direction a organisé des portes ouvertes pour la sensibilisation aux risques de la mauvaise utilisation du gaz naturel au niveau des communes qu'elle couvre.

Le ministre a entamé son programme du 2e

jour de sa visite par la supervision de la signature d'une convention de coopération entre l'université de «Ziane Achour» à Djelfa et l'antenne locale de l'ANADE. Juste avant, le ministre a suivi une présentation sur les acquis réalisés en matière de micro-entreprises et les engagements du Président de la République à cet effet.

M. Diafat a achevé sa visite par l'inspection d'une entreprise de formation ayant bénéficié de l'aide de l'Etat. Au théâtre régional «Ahmed Benbouid, il a procédé à la remise d'attestations d'attribution d'aide de l'Etat».

## ENERGIE

# Le pétrole accélère après la décision de l'Opep+

Les cours du pétrole ont terminé en hausse mardi, accueillant avec sérénité l'annonce d'une augmentation limitée de production des pays liés par l'accord Opep+.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, le principal contrat échangé à Londres, a clôturé en hausse de 1,29%, à 80 dollars exactement. C'est la première fois depuis le 25 novembre, la veille de l'identification du variant Omicron du coronavirus, que le Brent finit une séance à 80 dollars ou plus.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, a lui gagné 1,19%, pour s'inscrire à 76,99 dollars. Après leur réunion les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'accord Opep+ ont maintenu le cap fixé en juillet d'un relèvement mensuel de 400.000 barils par jour.

Cette hausse modérée inquiète d'autant moins le marché que beaucoup d'opérateurs s'attendent à ce que «le groupe produise moins que les 400.000 barils de plus qu'il annonce», ont réagi les analystes de TD Securities. «Le marché a le sentiment que nous n'allons pas voir beaucoup de pétrole supplémentaire», a abondé Michael Lynch, président du cabinet Strategic Energy & Economic Research (SEER). Il a rappelé le cas libyen,



ou un oléoduc endommagé empêche l'acheminement de 200.000 barils par jour, qui s'ajoutent aux 300.000 manquant suite à la fermeture, fin décembre, de quatre champs pétroliers par des hommes affiliés aux Gardes des installations pétrolières (GIP). «Donc les gens pensent que le marché va être un peu plus tendu qu'ils ne l'imaginaient il y a une semaine ou deux», a

conclu Michael Lynch. Hors Opep, aux Etats-Unis, si le nombre de puits en cours d'exploitation continue d'augmenter, cela se fait sur un rythme lent, relèvent les analystes. Et la publication des estimations d'investissements pour l'année 2022 indique que la capacité de production américaine devrait rester inférieure à celle d'avant la pandémie.

Les opérateurs ont désormais le regard tourné vers le rapport sur l'état des stocks de pétrole aux Etats-Unis, qui sera publié mercredi. Les analystes tablent sur une diminution marquée de 3,650 millions de barils lors de la semaine achevée le 31 décembre, selon l'agence Bloomberg. Il s'agirait de la sixième baisse d'affilée.

## Le Brent à près de 80 dollars/baril

Les cours du pétrole faisaient une pause mercredi, au lendemain d'une nette hausse en raison de l'annonce d'une augmentation limitée de production des pays liés par l'accord Opep+. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, le principal contrat échangé à Londres, perdait 0,26% à 79,79 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en février, reculait de 0,35% à 76,74 dollars. Mardi, le baril de Brent avait clôturé en hausse de 1,29%, à 80 dollars exactement. C'est la première fois depuis le 25 novembre, la veille de l'identification du variant Omicron du coronavirus, que le Brent finit une séance à 80 dollars ou plus.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés ont décidé mardi, lors de leur 24ème réunion ministérielle, de maintenir pour février prochain, leur plan d'augmentation mensuelle de la production de 400.000 barils/jour, décidé en juillet 2021.

## BOURSE

## Wall Street clôture en ordre dispersé, nouveau record pour le Dow Jones

La Bourse de New York a fini sur une note contrastée mardi, même si le Dow Jones a enregistré un nouveau record, porté par les valeurs financières.

L'indice phare de Wall Street a gagné 0,59%, pour clôturer à 36.799,65 points, tandis que le Nasdaq a lâché 1,33%, à 15.622,72 points. L'indice élargi S&P 500, a lui fini la séance à un niveau proche de l'équilibre (-0,06%), à 4.793,54 points, non loin de son record de lundi. Après s'être accommodés lundi d'une brusque remontée des taux obligataires, les investisseurs ont commencé à faire preuve d'une certaine nervosité mardi.

«Cela met sous pression les marchés actions», a commenté Keith Buchanan, gérant de portefeuille chez Global Investments, «en particulier sur les valeurs de croissance, qui sont celles qui se sont le mieux comportées ces dernières années.» Des taux plus élevés renchérissent le coût de l'argent pour les entreprises en développement qui doivent investir massivement et les rendent donc moins attractives. Au rayon nouvelle économie, ce sont particulièrement les plateformes, applications et réseaux sociaux qui ont

été exposés, à l'instar de S hopify (-10,36%), Pinterest (-9,01%) ou DoorDash (-6,49%). Wall Street a aussi perdu un peu de son enthousiasme de la veille avec la publication de deux indicateurs américains moins bons qu'attendu.

L'indice d'activité du secteur manufacturier s'est affiché en décembre à 58,7 contre 60,3 anticipé par les économistes (un chiffre supérieur à 50 signale une activité en croissance). C'est son plus faible niveau depuis janvier 2021.

Quant aux offres d'emplois, elles ont atteint 10,6 millions, quand les analystes prévoient 11,1 millions. «L'appétit pour le risque s'est éteint», a observé, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda.

Le sénateur démocrate modéré Joe Manchin a achevé de gâcher la fête en déclarant qu'il n'avait pas eu de nouvelle discussion avec la Maison blanche sur le plan massif de 1.750 milliards de dollars que souhaite toujours faire adopter le président Joe Biden.

L'adoption du projet de loi au Sénat ne peut se faire sans le sénateur de Virginie-Occidentale, car la chambre haute

compte exactement autant d'élus républicains que démocrates (50). Le Dow Jones a résisté à ces vents contraires, grâce notamment aux valeurs financières, comme les banques Goldman Sachs (+2,51%) ou JPMorgan Chase (3,79%). Autre poumon de l'indice phare, le pétrolier Chevron (+1,82% à 121,43 dollars), porté par l'ascension des cours de l'or noir. Déjà recherché lundi, Ford a pris encore de la hauteur (+11,67% à 24,31 dollars), après avoir indiqué qu'il allait quasiment doubler la production de la version électrique de son pick-up star F-150, le véhicule le plus vendu aux Etats-Unis. Le F-150 Lightning, dont les premières livraisons sont attendues au printemps, sera fabriqué à 150.000 unités par an. Ford avait déjà relevé son objectif de 40.000 à 80.000 unités en septembre. Bien que n'ayant pas terminé l'année en tête des véhicules vendus aux Etats-Unis pour la première fois depuis 1931, General Motors n'en a pas moins emboîté le pas à son concurrent Ford (+7,67% à 65,74 dollars). En 2021, GM a ainsi dû céder la place de leader à son concurrent japonais Toyota.

## INDE

## L'industrie pharmaceutique devrait croître de 9 à 11 % en 2022

L'industrie pharmaceutique indienne devrait croître de 9 à 11% au cours de l'exercice 2022, a indiqué mardi l'agence de notation indienne, ICRA. Cette croissance est attribuée notamment à l'amélioration de la demande de produits non-Covid en plus des lancements de nouveaux produits, de la dépréciation de la roupie et de l'élargissement de la couverture du marché, explique la même source. Les perspectives du secteur pharmaceutique restent «stables» grâce à une croissance saine des revenus et devraient rester positives

malgré des dépenses en capital et des dépenses de R&D plus élevées, fait observer l'ICRA. Alors que la pandémie de Covid-19 continue de faire ravage à travers le monde, l'industrie pharmaceutique indienne s'est imposée en force et a pu maintenir des chaînes d'approvisionnement même durant les périodes de confinement. Selon les statistiques officielles, l'Inde contribue à 60% de la production mondiale de vaccins et fournit plus de 43% des médicaments génériques utilisés dans le monde.

## CHICAGO

## Le soja au plus haut depuis juillet

Le cours du soja a encore progressé mardi pour atteindre son plus haut niveau depuis cinq mois, après la détérioration des conditions climatiques en Amérique du Sud. En séance, l'oléagineux a frôlé 14 dollars le boisseau (environ 27 kg), s'arrêtant à 13,9225 dollars, un plus haut depuis le 27 juillet dernier. Pour Jason Britt, du courtier Central State Commodities, l'abaissement drastique lundi, par la plateforme de courtage StoneX, de son estimation de production brésilienne de soja pour la campagne en cours, a été un coup de tonnerre pour le marché.

Le spécialiste ne prévoit plus que 134 millions de tonnes, contre 145,1 millions jusqu'ici. Dans son dernier rapport mensuel Wasde, le ministère américain de l'Agriculture (USDA) tablait pour sa part sur 138 millions de tonnes. Lundi, le gouverneur de l'Etat brésilien de Mato Grosso do Sul, a déclaré sa région en situation d'urgence, ce qui permettra aux agriculteurs de faire jouer leur assurance récolte et de renégocier leurs dettes.

Une décision prise pour faire face à la sécheresse qui frappe cet Etat frontalier du Paraguay depuis un mois. Deux jours plus tôt, c'était le gouverneur du Parana, un autre Etat brésilien gros producteur de soja, qui avait pris un décret similaire.

La presse locale fait état de sols craquelés par le manque d'eau et de fissures de plusieurs dizaines de centimètres de profondeur. «Les mouvements de marché liés à la production sont ordinairement brefs et violents, parce qu'un changement de météo peut les arrêter rapidement», explique Jason Britt. «Mais là, chaque jour qui passe, on réduit le rendement estimé des cultures, la pluie faisant défaut à un moment crucial du développement des gousses de soja. Soja, tout comme maïs, étaient également poussés par les marges sur les agrocarburants, qui sont actuellement intéressantes et incitent les raffineurs à la production. Quant au blé, il profitait de données publiées lundi par l'USDA et qui montraient une détérioration de l'état des cultures au Kansas et dans l'Oklahoma, qui assurent un peu plus d'un tiers de la production de blé d'hiver aux Etats-Unis. Là aussi, c'est le manque de précipitations et des épisodes climatiques extrêmes, notamment des tornades début décembre, qui ont altéré les jeunes plantes. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars 2022 a grimpé de 1,58% à 77.000 dollars contre 75.800 dollars à la dernière séance de 2021 lundi.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison le même mois a pris 3,43% à 6,0950 dollars contre 5,8925 dollars à la précédente clôture. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars également a grimpé de 2,52% à 13,8975 dollars contre 13,5550 dollars lundi.

## LIBAN

## La livre libanaise atteint un plus bas record face au dollar

La livre libanaise a atteint mardi un nouveau plus bas historique, dépassant les 30.000 livres pour un dollar et poursuivant sa chute, déclenchée en 2019 par la crise économique sans précédent au Liban.

Selon les sites et les application mobiles les plus largement utilisés pour suivre le cours du marché noir, la livre libanaise s'échangeait mardi soir à plus de 30.000 pour un dollar. Fixée officiellement depuis 1997 au taux de 1.500 livres pour un dollar, la livre libanaise a perdu 95% de sa valeur en deux ans de crise économique.

Le salaire mensuel minimum vaut désormais moins de 23 dollars, alors que les prix des carburants et de plusieurs produits de première nécessité -- qui ne sont plus subventionnés par les autorités -- ne cessent d'augmenter.

Quatre Libanais sur cinq vivent désormais en dessous du seuil de pauvreté, selon l'ONU, une paupérisation accélérée notamment par une inflation à trois chiffres. Cette nouvelle chute s'ajoute aux nombreux problèmes du gouvernement formé par Najib Mikati en septembre, qui ne s'est plus réuni depuis le 12 octobre en raison de divergences politiques entre ses membres. Des appels à manifester samedi devant le siège de la Banque centrale à Beyrouth contre la chute de la livre libanaise et la situation économique circulent mardi sur les réseaux sociaux.

REPORTAGE

# HABILLEMENT

## Le tricotage à la main, en perte de mailles, reprend timidement

Le tricotage à la main, assez répandu dans le passé, a connu un certain recul. La tranche d'âge des femmes qui tricotent se situe entre 45-60 ans. Cependant, depuis quelque temps, les jeunes filles s'intéressent à ce savoir-faire, transmis de mère en fille, et qui permet de réaliser à un prix modeste des vêtements, chauds, esthétiques et en pièce unique.

Djamel BOUDAA

Le tricotage à la main, assez répandu dans le passé, a connu un certain recul. La tranche d'âge des femmes qui tricotent se situe entre 45-60 ans. Cependant, depuis quelque temps, les jeunes filles s'intéressent à ce savoir-faire, transmis de mère en fille, et qui permet de réaliser à un prix modeste des vêtements, chauds, esthétiques et en pièce unique.

En ce début de saison, comme chaque année, le chiffre d'affaires des merceries connaît une certaine augmentation avec particulièrement la vente de pelotes de laine à tricoter et les accessoires nécessaires tels que les aiguilles de différents numéros.

Les vitrines des magasins bien achalandés et dont la plus importante clientèle est constituée de couturières, présentent une mosaïque bariolée de pelotes de laine de différents types pouvant satisfaire les plus exigeantes tricoteuses.

« Comme chaque début d'automne, nous nous approvisionnons en laine sachant que cette matière est toujours très demandée en hiver par nos clientes ayant la passion du tricotage », a indiqué un mercier précisant que la clientèle intéressée par l'achat de pelotes de laine est constituée généralement de femmes dépassant les 40-45 ans.

« C'est une certaine génération qui continue à tricoter à la main. Cependant, depuis quelque temps, il y a des jeunes filles qui viennent acheter la laine à tricoter et des aiguilles. Elles achètent parfois des catalogues, je suppose que ce sont elles-mêmes qui réaliseront leurs articles. Cela démontre le regain d'intérêt suscité par ce savoir-faire », a précisé le commerçant qui s'approvisionne en layette pour bébés et en bandeaux pour fillettes auprès d'une vieille dame, âgée de soixante-dix ans.

Le mercier, dont le magasin est situé dans le quartier commerçant de Bab El-Oued, a affirmé qu'il travaillait avec cette dame depuis des années. « Je lui fournis la laine et elle réalise la layette et les bandeaux et une fois qu'elle a terminé le travail, je vais chez elle, nous faisons le décompte, je la paie et je prends mes effets », a poursuivi le mercier confiant que cette tricoteuse de talent avait sur insistance de ses enfants arrêté le travail de la laine mais n'a pu rester les bras croisés vu qu'elle avait de la passion pour le tricotage, un savoir-faire qu'elle avait appris très jeune auprès de sa mère, de ses tantes et de ses voisines.

« Les femmes ne tricotaient pas par besoin mais par plaisir. Elles se rencontraient entre voisines et se transmettaient mutuellement leur savoir-faire, c'est-à-dire s'apprenaient mutuellement les mailles qu'elles ne connaissaient pas et ce dans une ambiance conviviale. Ces rencontres autour d'un ouvrage resserraient les liens entre voisines », a indiqué avec une pointe de nostalgie Dalila, enseignante retraitée, qui au temps où elle travaillait a appris, durant la pause-déjeuner, auprès de ses collègues femmes plusieurs mailles et de son côté leur a transmis des modèles de mailles.

Dalila, qui estime par ailleurs que le tricotage désespère, continue toujours à réaliser des ouvrages pour ses filles, devenues aujourd'hui des jeunes filles, et qui aiment toujours porter les chandails de qualité réalisés avec amour par leur mère que les contraintes de santé obligent à rester à la maison. « Je conseille aux jeunes filles de se mettre au tricot, c'est passionnant, ce n'est pas difficile et il y a plein de livres et de revues qui permettent aux débutantes de s'initier au tricotage », a ajouté Dalila citant plusieurs titres dont « Layette à croquer », « Bébé tricot », « Layette simple et chic », « Simplissime » - « le livre de tricot le plus facile du monde », « Je me mets au tricot », « Harry Potter : la magie du tricot », « Le guide des tor-



sades », « Le tricot pour les nuls » et « 300 points en tricot ».

C'est en se documentant que Houria, cette ancienne enseignante également, a amélioré son savoir-faire dans le domaine du tricot. « Je savais tricoter mais je me suis améliorée

**« La « durée » de vie d'un tricot fait à la main et qui est au minimum de cinq ans peut aller jusqu'à quinze. « Sans oublier que le chandail est fait sur mesure, ne se déforme pas au lavage, et en plus de cela est une pièce unique, c'est-à-dire comme une œuvre d'art »**

depuis que j'ai pris ma retraite. J'ai beaucoup de temps libre. Les filles et le mari vont au travail et comme je n'aime pas les sorties, une fois le ménage terminé, je m'installe devant la télévision et je tricote. C'est un plaisir pour moi de tricoter », a confié cette sexagénaire qui tricote surtout des pull-overs et des cache-nez aux mailles variées avec prédominance de torsades, la maille de préférence de sa benjamine, une jeune fille d'une grande élégance qui n'aime pas les chandails vendus dans le commerce.

« Ma fille préfère mes tricotés, peut-être pour des raisons sentimentales, car réalisés par sa mère avec beaucoup d'amour », a souligné cette mère de famille qui a mis en exergue la « durée » de vie d'un tricot fait à la main et qui est au minimum de cinq ans peut aller jusqu'à quinze. « Sans oublier que le chandail est fait sur mesure, ne se déforme pas au lavage, et en plus de cela est une pièce unique, c'est-à-dire comme une œuvre d'art », a conclu Dalila estimant qu'un chandail fait main revient à environ mille deux cent dinars pour une laine d'assez bonne qualité et à deux ou trois mille dinars pour une laine haut de gamme permettant de tricoter un chandail de luxe qui plaira même aux personnes les plus exigeantes.

Djamel, la soixantaine, cadre retraité, évoque aussi avec une certaine nostalgie le souvenir de sa tante, aujourd'hui décédée et qui réalisait des chefs d'œuvre, s'inspirant parfois de livres ou de revues. « Ma tante avait beaucoup de goût et je la revois toujours en train de tricoter tout en discutant avec ma mère ou une voisine. Ses enfants portaient toujours des pull-overs réalisés par leur mère. Ma tante savait choisir les modèles, les mailles et marier harmonieusement les couleurs », a indiqué Djamel mettant en exergue le côté esthétique de l'ouvrage réalisé par la tante qui ne jetait jamais les restes des pelotes de laine mais les utilisait pour réaliser des ouvrages bariolés mais harmonieux.

Djamel évoqua aussi les « années fastes » du tricotage, c'était les années soixante-dix avec la mise sur le marché des machines à tri-

coter, notamment de la célèbre marque italienne « Japy ». « C'était la grande mode, les pulls tricotés. On en achetait sur commande », a confié ce cadre qui, aujourd'hui encore, se rappelle une étudiante qui fréquentait la même faculté que lui et qui dans ses moments libres, tricotait de « magnifiques pulls ». « Le tricotage est à la fois une occupation, une passion mais surtout un art », a-t-il conclu. Le tricot, qui se résumait à être un

Les origines du tricot demeurent incertaines car les textiles se conservent mal à travers le temps, particulièrement les tissus tricotés plutôt que tissés. « L'histoire de la création de la technique du tricot ainsi que de sa diffusion reste encore largement à écrire. Il n'existe pas encore de terminologie précise et agréée par tous les historiens textiles pour décrire précisément les objets tricotés et les techniques employées; le savoir disponible sur l'histoire du tricot est bien moindre que celui disponible sur l'histoire du tissu, bien davantage étudiée », est-il indiqué dans un site Internet.

L'ancêtre du tricot est ce qui est connu sous le nom de Naalbinding, technique impliquant de passer toute la longueur du fil travaillé dans chaque boucle, indiquent certaines publications précisant cependant que les pièces archéologiques de Naalbinding sont difficiles à distinguer des pièces de tricot. Les plus vieux échantillons de Naalbinding retrouvés sont une paire de chaussettes-sandalettes colorées des Coptes d'Égypte (IVème siècle) ainsi que des bonnets et des châles des cultures Paracas et Nazca au Pérou datant de la période s'étalant de 300 ans A.J.C à l'an 300. Les aiguilles étaient faites dans du bois, du bois de cerf ou de l'os. Pour d'autres publications, l'ancêtre du tricot est le Sprang, également une technique très ancienne, inventée indépendamment dans plusieurs endroits du globe. Le Sprang se travaille soit à l'aide d'un cadre, soit entre une paire de poutres parallèles. Le fil est préparé en l'enroulant en boucles de part et d'autre du cadre et en les croisant au milieu du cadre. Le sprang est réalisé en tor-

passé-temps ne se limite plus à réaliser des vêtements. Depuis quelques années, beaucoup de personnes utilisent le tricot pour faire des accessoires comme les sacs, les pochettes et les ceintures par exemple et il y a même qui « tricotent » des jouets. Le tricotage a fait son entrée dans le domaine de l'art et il y a eu récemment ce qu'on appelle le « Knitting Art » ou l'art du tricot ».

Le tricot, art ancestral conçu parfois davantage comme un savoir-faire familial est considéré aujourd'hui comme un art à part entière et les artistes utilisent le tricot comme technique à l'instar de la peinture, du pastel ou du crayon. C'est ainsi que le point mousse

**« Le tricotage a fait son entrée dans le domaine de l'art et il y a eu récemment ce qu'on appelle le « Knitting Art » ou l'art du tricot »**

et le point jersey sont devenus des outils d'expression pour plusieurs artistes qui réalisent des œuvres sculpturales qu'ils exposent dans des galeries d'art et l'Institut d'art contemporain de Boston (Etats-Unis d'Amérique) a même organisé une exposition « mettant en vedette la fibre sous toutes ses formes prouvant ainsi la grande évolution du tricot au fil du temps »

dant ensemble des fils de manière à faire passer la partie avant des boucles sur l'arrière et inversement.

L'historiographie contemporaine s'accorde pour dire que les plus anciens objets tricotés découverts sont des chaussettes en coton, tricotées en rond, datées entre le XIe et le XIIIe siècle et découvertes en Égypte. Certains artefacts - notamment un textile ayant été découvert à Dura Europos en Syrie et daté de l'an 200-256 - ont été classifiés d'abord comme étant du tricot, puis réétudiés et classifiés comme ayant été réalisés avec la technique du Naalbinding. « La finesse de la réalisation de ces chaussettes requiert un haut niveau de technicité en tricot, raison pour laquelle les historiens textiles excluent totalement que ces chaussettes aient pu être le fruit des premiers balbutiements de la technique », est-il écrit. « Par ailleurs, les différents artefacts de l'Antiquité grecque et latines contiennent de nombreuses illustrations de personnes occupées à tisser, mais aucune de personnes tricotent », est-il ajouté.

Toujours selon l'historiographie contemporaine, l'hypothèse la plus plausible est la technique du tricot a probablement été inventée au Moyen-Orient, pour se diffuser ensuite en Europe, d'abord en Europe du Sud et centrale, puis en Europe du Nord. « Les premiers tricots sont en soie, l'utilisation de la laine étant plus tardive. Si l'on a une connaissance assez précise des routes commerciales qu'on pu emprunter des objets tricotés, on ne sait rien sur comment le savoir concernant cette technique s'est transmis », est-il affirmé.





## USA

## Un nombre record d'Américains ont quitté leur emploi en novembre

Le nombre d'Américains ayant quitté leur emploi a atteint un niveau record en novembre dernier, révélant un marché du travail dynamique, a indiqué mardi le département américain du Travail.

Le nombre de démissions a atteint le chiffre record de 4,5 millions en novembre 2021.

En termes de pourcentage, le taux de démissions est passé à 3 %, égalant le taux record enregistré en septembre. Dans le même temps, il y a eu 10,6 millions d'offres d'emploi en novembre, contre 11,4 millions le mois précédent, a indiqué le département. «Même si les créations d'emploi ont diminué, le taux de démissions élevé indique un marché du travail dynamique, dans lequel les travailleurs ont l'avantage. Cela devrait se



poursuivre en 2022», ont déclaré mardi dans une analyse Sarah House et Karl Vesely, économistes chez

Wells Fargo Securities, ajoutant que les pressions salariales devraient quant à elles rester élevées.

«Même si l'émergence du variant Omicron fin novembre a représenté un risque pour les efforts de recrutement déployés par les entreprises en décembre, le plus gros obstacle à l'embauche reste la disponibilité des travailleurs», ont-ils indiqué.

L'économie américaine a créé 210.000 emplois en novembre tandis que le taux de chômage a baissé de 0,4 point de pourcentage, s'établissant à 4,2 %, selon le département du Travail.

## INSOLITE

## 15 minutes d'écart mais une année de différence pour des jumeaux californiens

Des jumeaux sont nés en Californie à seulement quinze minutes d'intervalle mais fêteront leurs anniversaires avec une année de différence, l'un étant officiellement venu au monde en 2021 et l'autre en 2022.

Alfredo Antonio Trujillo est né à 23h45 le 31 décembre dernier.

Un quart d'heure plus tard, après les douze coups de minuit, sa soeur Aylin

Yolanda Trujillo le rejoignait. Selon des estimations citées par le centre médical Natividad à Salinas où les nourrissons ont vu le jour, il n'y a qu'une chance sur deux millions pour que des jumeaux naissent deux années différentes.

«Ca me paraît dingue qu'ils soient jumeaux tout en ayant des dates de naissance distinctes», a déclaré leur

mère, Fatima Madrigal. «C'était un immense plaisir d'aider ces petits à arriver sagement en 2021 et 2022», a réagi de son côté le Dr Ana Abril Arias, pour qui cela restera «un souvenir des plus mémorables».

Selon les autorités sanitaires, environ 120.000 jumeaux naissent chaque année aux Etats-Unis, soit environ 3% des naissances au total.

## ZANZIBAR

## 10 morts dans le naufrage d'un bateau

Dix personnes sont mortes dans le naufrage d'un bateau qui transportait des personnes se rendant à des funérailles dans l'archipel de Zanzibar, dans l'océan Indien, a annoncé mercredi la police.

Quinze autres personnes ont été secourues après le naufrage qui s'est produit

mardi, et des secouristes étaient toujours mercredi à la recherche d'éventuels disparus. «Les opérations de sauvetage se poursuivent jusqu'à ce que nous soyons certains que toutes les personnes ont été extraites de l'eau. Il n'y avait pas de manife dans le bateau, et nous ne savons donc pas combien

de personnes se trouvaient à bord», a déclaré le chef de la police locale, Richard Mchomvu.

L'accident s'est produit à la suite d'un problème mécanique alors que le bateau transportait des passagers depuis Chakechake sur l'île de Pemba jusqu'à l'îlot de Kisiwa Panza, a-t-il ajouté.

Un habitant de Pemba, Ali Kombo, a déclaré qu'il soupçonnait que la surcharge du bateau pouvait être la cause de l'accident.

«L'océan était calme hier, sans vagues ni vents forts.

L'opérateur a probablement surchargé le bateau avec du monde à son bord», a-t-il déclaré.

## PARAGUAY

## Un garde tué par un cerf dans les jardins du palais présidentiel

Un membre de la garde présidentielle du Paraguay est décédé mardi encorné par un cerf des jardins de la résidence officielle du président Mario Abdo Benitez, a indiqué un porte-parole de l'armée.

Le palais présidentiel s'étend sur plus de 10 hectares à proximité du centre d'Asuncion et abrite plusieurs espèces indigènes, notamment des nandous, des

aras, un tapir d'Amérique du Sud, ainsi que des cerfs.

«La caméra de sécurité montre que (le sergent) entre dans la zone où se trouvent ces animaux et effectue une action (lève la main) qui fait réagir les cerfs», a expliqué le colonel Victor Urdapilleta.

Le directeur de la faune au ministère de l'Environnement a indiqué que le cerf faisait partie d'une portée élevée dans un

ranch du gouvernement. Frederic Bauer a admis qu'il n'est pas approprié d'avoir des animaux exotiques en captivité mais «il n'y a pas de réglementation», s'est-il défendu.

Il a assuré que les responsables du palais présidentiel avaient consulté le ministère de l'Environnement avant d'intégrer des cerfs dans les jardins de la résidence.

## NIGERIA

## Une centaine d'otages libérés par la police dans le Nord-ouest du pays

Au moins 97 personnes enlevées ces derniers mois par des bandes criminelles qui sévissent dans le nord-ouest du Nigeria ont été secourues lundi, a annoncé, mardi, la police locale dans un communiqué.

Le centre et le nord-ouest du Nigeria sont depuis des années le théâtre de gangs criminels, appelés localement «bandits», qui attaquent les vil-

lages et multiplient les enlèvements afin d'obtenir des rançons. Ces dernières semaines, les forces de sécurité ont mené plusieurs opérations contre des camps de bandits.

Lors de l'une de ces opérations, «les agents de la police, en collaboration avec des bandits repentis (...) ont sauvé 68 victimes d'enlèvement dans la forêt», selon le responsable de la

police de l'Etat de Zamfara, Ayuba Elkanah. «Les victimes étaient en captivité depuis plus de trois mois», a ajouté M Elkanah, précisant que dix enfants et plusieurs femmes enceintes se trouvaient parmi elles.

En outre, «lundi 3 janvier, les agents de la police (...) ont pris d'assaut la forêt de Kunchin Kalgo dans la zone de Tsafe et ont sauvé 29 victimes d'enlèvement»,

a ajouté la police dans le communiqué. Ces otages, «25 femmes» et «4 enfants», avaient été enlevés il y a trois mois après l'attaque de trois villages différents dans la région, précise le communiqué.

Ces derniers mois, les bandits enlèvent de plus en plus de voyageurs sur les grands axes routiers et ciblent davantage les écoles pour kidnapper les élèves.

## ENVIRONNEMENT

## Pékin enregistre une qualité de l'air record en 2021



La capitale chinoise Pékin a réussi à atteindre la norme nationale de bonne qualité de l'air, ont déclaré mardi les autorités locales.

La concentration moyenne des PM2,5 dans la ville était de 33 microgrammes par mètre cube en 2021, soit le niveau le plus bas depuis le début des relevés en 2013, a déclaré le directeur adjoint du bureau municipal de l'écologie et de l'environnement de Pékin, Yu Jianhua, lors d'une conférence de presse.

Les données des PM2,5 mesurent les particules en suspension dans l'air d'un diamètre égal ou inférieur à 2,5 micromètres qui peuvent pénétrer profondément dans les poumons.

La capitale chinoise a également vu sa concentration moyenne d'ozone diminuer à 149 microgrammes par mètre cube en 2021.

Il s'agit de la première fois que les données des PM2,5 et de l'ozone de la ville ont atteint simultanément la norme nationale de niveau II. Selon M. Yu, les concentrations moyennes de PM10, de dioxyde d'azote et de dioxyde de soufre à Pékin étaient respectivement de 55, 26 et 3 microgrammes par mètre cube l'année dernière.

La ville a connu 288 jours de bonne qualité de l'air en 2021, soit 112 jours de plus qu'en 2013, et seulement huit jours de forte pollution de l'air.

## COLOMBIE-USA

## La Colombie et les USA saisissent plus de 4 tonnes de cocaïne au large du Salvador



Les autorités colombiennes et américaines ont saisi près de la côte du Salvador plus de quatre tonnes de cocaïne appartenant à des dissidents des FARC qui n'ont pas accepté l'accord de paix, a indiqué mardi la police. L'opération a été menée «en coordination avec les autorités maritimes américaines (...) lors de l'interception en mer de deux bateaux, interceptés en vue du Salvador», a indiqué la police dans un communiqué. Les navires qui transportaient les 4,1 tonnes de cocaïne étaient partis du port colombien de Tumaco, dans le département de Narino (sud-ouest).

Sept personnes ont été arrêtées, dont cinq Colombiens et deux Equatoriens, selon la police. «La drogue appartiendrait une faction des FARC qui a refusé de l'accord historique signé en 2016», ajoute le communiqué.

La Colombie est, selon les Nations unies, le premier producteur mondial de cocaïne et le premier cultivateur mondial de feuilles de coca.

M'SILA

## Le nouveau complexe mère-enfant viendra alléger la pression sur l'hôpital de Bousaâda



Le complexe Mère-enfant en cours de réa-lisation à Bousaâda est à même d'alléger la pression sur l'ancien hôpital de la ville, a affirmé mardi à M'sila le président de la Commission de santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) Ali Rabidj.

«Le complexe mère-enfant, à réceptionner fin juin prochain, permettra de transférer l'actuel service de maternité et d'enfance de l'ancien hôpital vers cette nouvelle structure», a précisé M. Rabidj au cours d'une visite de travail dans la wilaya de M'sila effectuée par les membres de cette Commission parlementaire.

Le complexe mère-enfant permettra également, a-t-il ajouté, d'alléger la pression sur l'hôpital qui dispense des services dans le domaine de la maternité et de l'enfance au profit des habitants de 23 communes du Sud de M'Sila.

M. Rabidj a également souligné qu'«afin de combler le déficit enregistré en spécialistes de gynécologie-obstétrique, il est impératif d'impliquer le secteur privé, en attendant de trouver des solutions pérennes lors de la prochaine rencontre entre les députés, le ministre de la Santé et le Premier ministre».

Il a, dans la foulée, indiqué que «parmi les solutions proposées figure le renforcement du secteur avec des médecins spécialistes de Cuba et de la Chine».

Par ailleurs, la visite de cette délégation a été l'occasion pour soulever certaines préoccupations inhérentes au secteur de la santé dans la wilaya, notamment en ce qui concerne le manque de médecins spécialistes et le problème du service civil, étant donné que M'sila est classée comme wilaya du Nord, où la période du service civil est de trois ans, tandis que dans le Sud du pays il est de deux ans, ce qui explique, a-t-on considéré, la réticence de certains médecins spécialistes à effectuer le service civil dans cette wilaya.

M. Rabidj s'est engagé à transmettre cette préoccupation au ministère de tutelle.

Dans la commune de Medjedel, les membres de la commission ont appelé à accélérer la cadence des travaux d'un hôpital, d'une capacité de 60 lits, en cours de réalisation dans cette ville, relevant l'importance qui ce nouveau acquis pour les habitants de cette commune qui ne devront plus, une fois la structure mise en service, se déplacer vers les communes limitrophes pour les besoins des soins.

Dans le même contexte, M. Rabidj a souligné que l'APN et le président de la République partagent la même vision s'agissant de veiller à assurer toutes les conditions requises sanitaires, sociales et économiques pour le bien du citoyen, ce qui se reflète, a-t-il soutenu, «l'important travail fourni sur le terrain».

La délégation parlementaire, accompagnée du Secrétaire général de la wilaya, Abdelkarim Bettioui, avait entamé sa visite dans la wilaya de M'sila, en inspectant les chantiers du Complexe mère-enfant de la ville de Bousaâda et d'un hôpital dans la commune de Medjedel, avant de visiter l'Établissement hospitalier spécialisé mère-enfant au chef-lieu de wilaya et l'hôpital psychiatrique de la commune d'Ouled Mansour.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 462 nouveaux cas, 252 guérisons et 7 décès ces dernières 24h en Algérie

Quatre cent soixante-deux (462) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 252 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 220 415, celui des décès à 6310 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 151 347 cas. Par ailleurs, 33 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

COVID-19

## Le dispositif de protection reconduit pour 10 jours à compter de ce mercredi

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire les mesures du dispositif de protection et de prévention contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19) pour une durée de dix (10) jours, à compter de ce mercredi 5 janvier 2022, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

«En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'Autorité sanitaire, le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19). S'inscrivant toujours dans



l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une durée de dix (10) jours, à compter du mercredi 5 janvier 2022.

A cette occasion, le Gouvernement rappelle que la situation épidémiologique dans notre pays connaît toujours la même tendance à l'augmentation des cas de

contaminations ainsi qu'une hausse constante du nombre d'hospitalisations qui révèlent l'amorce d'une quatrième vague de cette épidémie.

Si la situation est encore maîtrisée, il n'en demeure pas moins que tout relâchement de la vigilance et le non respect des gestes barrières et des différents protocoles sanitaires vont accroître le risque de cette quatrième vague, marquée par la propagation du nouveau variant Omicron qui connaît une très vaste expansion dans

beaucoup de pays dans le monde.

Cette amplification du rythme de propagation aura de fortes incidences sur les capacités de résilience de nos structures hospitalières et menace d'accroître le risque sanitaire sur notre population et chez les personnes les plus vulnérables, particulièrement les personnes non encore vaccinées.

Elle risque de nous exposer aux difficiles situations que nous avons vécues lors de la troisième vague de cette épidémie.

C'est pourquoi, le Gouvernement réitère ses appels aux citoyens pour soutenir l'effort national de lutte contre cette épidémie mondiale par la poursuite du respect des gestes barrières en particulier pour ce qui est de l'exigence du port obligatoire du masque de protection, les mesures d'hygiène et la distanciation physique, mais surtout par la vaccination qui reste le meilleur moyen de prévention pour prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie».

SIDI BEL-ABBES

## Vaccination de 205.000 citoyens contre la Covid-19

La wilaya de Sidi Bel-Abbes a enregistré la vaccination de 205.000 citoyens contre la Covid-19 (première et deuxième injection) et ce, depuis le début de la campagne de vaccination nationale, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Le chef de service prévention à la DSP, Djamel Lamara a indiqué que cette opération de vaccination, qui se poursuit, est menée de pair avec de multiples campagnes de sensibilisation, pour vacciner le plus grand nombre de citoyens suite à l'enregistrement, ces derniers jours, d'une hausse des cas de contaminations. Le vaccin

est disponible au niveau de l'ensemble des établissements de santé, a-t-il assuré, faisant observer que la wilaya a encore réceptionné 10 000 doses de vaccin au début janvier en cours au niveau au centre régional de lutte contre le cancer et le centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani".

En ce qui concerne l'opération de vaccination destinée au secteur de l'éducation, la direction de l'éducation a révélé, pour sa part, que le nombre de fonctionnaires vaccinés au niveau des unités de dépistage et suivi (UDS) se trouvant dans les différents établissements éducatifs dépasse les 1.600 fonctionnaires alors que le nombre de fonc-

tionnaires vaccinés au niveau des établissements de santé est de plus de 4.000 travailleurs, relevant que le taux de vaccination au secteur a atteint près de 25 %.

Dans le cadre du renforcement de l'opération de vaccination relative au secteur de l'éducation, la même source a affirmé que le vaccin est disponible au niveau de 42 unités de dépistage et de suivi (UDS), de même que 20 véhicules mobiles au profit des établissements non pourvus d'UDS, faisant savoir que l'opération de vaccination, menée en coordination avec la direction de la santé et de la population, se poursuit.

TIARET

## Lancement d'une campagne de sensibilisation à la vaccination contre la Covid-19

Le service santé et prévention de la commune de Tiaret a lancé mardi une campagne de sensibilisation des citoyens à la vaccination contre la Covid-19, a-t-on appris du chef de service Serhane Khaldi qui a annoncé l'ouverture d'un point de vaccination au niveau de l'annexe communale «Bouzina Miloud».

Cette campagne de sensibilisation des citoyens sur la nécessité et l'importance de la vaccination pour atteindre l'immunité collective se poursuivra 15 jours, et ce dans le cadre de la concrétisation du



programme de wilaya de lutte contre la pandémie de la Covid-19, a indiqué M. Khaldi.

Il a ajouté qu'un point de vaccination a été ouvert en collaboration avec l'établissement

public de santé de proximité (EPSP) de Tiaret au niveau du siège du service de la commune chargé de la santé et de la prévention, situé à l'annexe communale «Bouzina Miloud» au quartier «Sonatiba».

L'opération de vaccination dans ce point enregistre une affluence des citoyens et fonctionnaires de la commune et des administrations limitrophes pour la prise du vaccin, a indiqué, pour sa part, la représentante de l'équipe de vaccination relevant de l'EPSP.

APB

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## OMS Les pays doivent recevoir les vaccins «le plus rapidement possible»

Alors que le variant Omicron de la Covid-19 continue de se propager dans le monde, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré mardi qu'il était crucial de faire davantage pour aider tous les pays à recevoir «le plus rapidement possible», les vaccins contre le nouveau coronavirus qui peuvent sauver la vie.

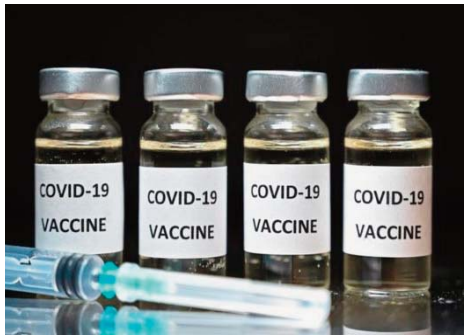
Un épidémiologiste de haut niveau de l'agence des Nations Unies pour la santé, a réitéré le message de l'agence selon lequel les pays ne pourraient pas se sortir de la pandémie «à coup de doses de rappel», alors que le variant Omicron se transmet de manière aussi «intense», tout comme le variant Delta.

«Dans le contexte d'un brassage social intense, d'un recours limité à des mesures de santé publique éprouvées, d'une couverture vaccinale limitée à l'échelle mondiale...

ce sont là des conditions qui permettront à n'importe quel variant, à n'importe quel virus, de prospérer», a déclaré la Dre Maria Van Kerkhove à la radio BBC. «Omicron profite de cela, et Delta aussi», a-t-elle ajouté.

De nouvelles données semblent confirmer que le variant Omicron entraîne des formes moins sévères du nouveau coronavirus que la souche Delta, a déclaré mardi un responsable de l'OMS.

Ces symptômes moins sévères que les souches précédentes seraient liés au fait que le variant Omicron semble plus



susceptible d'infecter les voies respiratoires supérieures (du nez à la gorge) que les pneumons, a expliqué le Dr Abdi Mahamud, à la tête d'une équipe travaillant sur la gestion de la pandémie de Covid-19 au sein de l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU.

«Nous avons de plus en plus d'études qui suggèrent qu'Omicron infecte la partie haute des voies respiratoires, à la différence des autres souches, qui pouvaient provoquer de graves pneumonies», a-t-il affirmé lors d'un point de

presse régulier de l'ONU à Genève, soulignant qu'il pourrait s'agir d'une «bonne nouvelle» sur le front du combat contre la Covid-19.

Toutefois, le variant Omicron se caractérisant par une très forte contagiosité, va devenir majoritaire dans les contaminations dans la plupart des zones où il ne l'est pas encore dans les semaines à venir, a-t-il ajouté.

D'une manière générale, les données disponibles ne sont pas encore suffisantes pour dire si le variant Omicron est

moins grave que les autres souches de coronavirus. D'autant que d'autres données semblent indiquer que le variant Omicron affecterait également les poumons.

Il pourrait ainsi provoquer une pneumonie grave, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour prouver de tels résultats.

Une façon pour l'OMS de rappeler que ce variant pourrait donc constituer une réelle menace pour les pays dans lesquels le taux de couverture vaccinale reste faible.

«Le message principal est donc le suivant : si vous êtes vacciné, vous êtes protégé, mais si vous êtes vulnérable ou si vous n'avez pas été vacciné, cet Omicron, aussi léger qu'il puisse être pour d'autres, pourrait vous frapper très durement», a expliqué le Dr Mahamud. Selon un décompte établi la semaine dernière par l'OMS, 128 pays ont déclaré avoir identifié Omicron.

La semaine dernière également, l'OMS avait indiqué que le risque lié au variant Omicron dans le monde restait «très élevé».

## L'OMS recommande toujours une quarantaine de 14 jours pour les patients atteints de la COVID-19

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande toujours une quarantaine de 14 jours, même la plupart des gens se rétablissent de la COVID-19 dans les cinq à sept jours suivant l'apparition des symptômes, a déclaré mardi un responsable de l'organisation.

Lors d'un point de presse, Abdi Mahamud de l'équipe de soutien à la gestion des incidents COVID-19 de l'OMS, a indiqué que les Etats devaient prendre des décisions concernant la durée de la quarantaine en fonction de leur situation individuelle. Dans les pays à faible taux d'infection, une période de quarantaine plus longue pourrait aider à maintenir le nombre de cas aussi bas que possible, a-t-il expliqué.

Dans les endroits où il y a des cas d'emballage, cependant, des quarantaines plus courtes peuvent être justifiées afin de maintenir les pays en marche, a-t-il ajouté.

Il est possible d'être infecté à la fois par la grippe et la COVID-19, a estimé le responsable de l'OMS. Cependant, étant donné que les deux sont des virus distincts qui attaquent le corps de différentes manières, il y a «peu de risque» qu'ils se combinent en un nouveau virus.

Selon l'OMS, jusqu'au 29 décembre dernier, 128 pays ont signalé des cas du variant Omicron. En Afrique du Sud, qui avait connu une forte augmentation des cas suivie d'une baisse relativement rapide, les taux d'hospitalisation et de mortalité sont restés faibles. Cependant, la situation ne sera pas la même dans d'autres pays, a souligné M. Mahamud.

«Alors que les dernières études indiquent toutes que le variant Omicron affecte le système respiratoire supérieur plutôt que les poumons, ce qui est une bonne nouvelle, les personnes à haut risque et les non vaccinées pourraient tou-

jours tomber gravement malades à cause de ce variant», a-t-il expliqué. M. Mahamud a indiqué que le variant Omicron pourrait dépasser d'autres souches en quelques semaines, en particulier dans les zones comptant un grand nombre de personnes sensibles - principalement celles qui ne sont pas vaccinées.

Au Danemark, a-t-il dit, il avait fallu deux semaines pour que le nombre de cas double avec le variant Alpha, alors qu'avec le variant Omicron, cela n'avait pris que deux jours. «Le monde n'a jamais vu un virus aussi transmissible», a-t-il déclaré.

Le Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) de l'OMS sur la vaccination doit se réunir le 19 janvier pour examiner la situation.

Les sujets à l'ordre du jour des discussions comprennent le calendrier des doses de rappel, le mélange des vaccins et la composition des futurs vaccins.

## OMS : «Omicron pourrait générer des variants plus dangereux»

La multiplication des cas d'Omicron dans le monde pourrait accroître le risque d'apparition d'un nouveau variant plus dangereux du Covid-19, averti mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Bien que le variant se propage comme une traînée de poudre dans le monde, il semble moins pathogène que ce que l'on craignait initialement et a fait naître l'espoir que la pandémie pourrait être surmontée. Mais Catherine Smallwood, une responsable des situations d'urgence à l'OMS, a indiqué que la montée en flèche des taux d'infection pourrait avoir l'effet inverse. «Plus Omicron se

répand, plus il se transmet et plus il se réplique, plus il est susceptible de générer un nouveau variant», a-t-elle précisé. «Actuellement Omicron est mortel, il peut causer la mort (...) Peut-être un peu moins que Delta, mais qui peut dire ce que le prochain variant pourrait générer ?» L'Europe a enregistré plus de 100 millions de cas de Covid depuis le début de la pandémie, et plus de cinq millions de nouveaux cas au cours de la dernière semaine de 2021, ce qui «éclipse presque tout ce que nous avons vu jusqu'à présent», a ajouté Mme Smallwood. «Nous sommes dans une phase très dangereuse, les taux de contamination augmentent

de manière très significative en Europe occidentale, et l'impact réel de cela n'est pas encore clair», a-t-elle déclaré. Si «au niveau individuel, le risque d'hospitalisation est probablement moindre» avec le variant Omicron qu'avec Delta, dans l'ensemble, Omicron pourrait constituer une menace plus importante en raison du nombre de cas, a-t-elle poursuivi.

«Lorsque le nombre de cas augmente de manière aussi significative, il est probable qu'un nombre beaucoup plus important de personnes atteintes de maladies graves se retrouvent à l'hôpital, voire meurent», a-t-elle dit. Le Royaume-Uni, qui a annoncé

mardi avoir recensé pour la première fois plus de 200.000 nouveaux cas quotidiens, est menacé d'une crise hospitalière due au manque de personnel provoqué par la vague d'Omicron. La France voisine devrait approcher mardi les 300.000 cas, selon les autorités.

Mme Smallwood a dit s'attendre à des scénarios similaires dans d'autres pays européens : «Même dans des systèmes de santé sophistiqués et de grande taille, il y a des difficultés réelles en ce moment, et il est probable que cela se reproduira dans la région à mesure qu'Omicron entraîne une augmentation des cas».

## FRANCE Plus de 270.000 cas de Covid-19 en 24 heures, nouveau record

Plus de 270.000 nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés en France au cours des dernières 24 heures, un nouveau record en pleine flambée du variant Omicron, ont annoncé mardi les autorités sanitaires.

Précisément, 271.686 cas ont été enregistrés en 24 heures, selon les chiffres publiés mardi soir par l'organisme Santé publique France.

Plus tôt dans la journée, le ministre de la Santé, Olivier Véran, avait dit s'attendre à un chiffre pas «loin de 300.000».

Le dernier record remontait à fin décembre, avec un peu plus de 230.000 nouveaux cas en une journée. Ces chiffres témoignent de l'ampleur de la vague actuelle de l'épidémie.

Celle-ci dure depuis l'automne et a été relancée fin 2021 par l'arrivée du variant Omicron, considérablement plus contagieux que ses prédécesseurs même si sa sévérité semble limitée. Les effets sur l'hôpital se font sentir, avec 2.881 admissions en une journée, selon Santé publique France. En 24 heures, les hôpitaux ont enregistré 297 décès.

La hausse des cas recensés s'explique en partie par un nombre sans précédent de tests (PCR ou antigéniques) : huit millions la semaine dernière, a expliqué Olivier Véran.

Cependant, la poussée épidémique est bien réelle, comme en témoigne le bond du «taux de positivité», soit la proportion de cas chez les seules personnes testées. Il dépasse désormais 15%, proche de ses records de l'automne 2020.

Si le nombre de contaminations donne le «vertige», comme l'a redit M. Véran, il a insisté sur la protection conférée par la vaccination, qui reste largement efficace contre les formes graves de Covid-19 à défaut de l'être contre l'infection à Omicron. Les vaccins «n'empêchent pas la contamination, mais par contre empêchent le développement du virus une fois qu'il vous a contaminés (...) et donc les formes graves», a-t-il insisté.

«Pour un malade vacciné avec rappel en réanimation, il y a 20 malades non vaccinés dans nos réanimations», a poursuivi le ministre, en défendant le pass sanitaire instauré par le gouvernement, auquel doit succéder un pass vaccinal.

Le gouvernement comptait faire adopter à l'Assemblée lundi soir ce nouveau pass, mais dans un coup de théâtre, le vote a été retardé par plusieurs groupes d'opposition qui ont obtenu dans la nuit la suspension des débats.

L'examen du texte a repris mardi soir.

## ALLEMAGNE Le nombre de cas d'Omicron triple en une semaine

Le nombre de cas d'Omicron en Allemagne a plus que triplé en une semaine, a indiqué mercredi l'Institut Robert Koch (RKI) pour les maladies infectieuses.

Les infections au variant Omicron du Covid-19 ont augmenté de 5.204, soit 17 % en un jour, pour atteindre un total de 35.529, selon le RKI.

Plus de 16.000 d'entre elles ont été constatées dans la tranche d'âge 15-34 ans.

Les contaminations quotidiennes au Covid-19 ont augmenté de 30.561 cas mardi, soit environ 9.480 de plus que la semaine dernière, selon le RKI. Cependant, le RKI a prévenu que les chiffres ne donnent pas une image complète de la situation épidémiologique, en raison de la diminution des tests et des signalements tardifs pendant la période des vacances.

Les chiffres complets ne seront disponibles qu'à la fin de la semaine, a affirmé lundi le porte-parole du ministre allemand de la Santé Karl Lauterbach. Plus tard dans la semaine, le gouvernement national et les gouvernements des Länder allemands discuteront des prochaines étapes de la lutte contre le variant Omicron.

Les restrictions ont déjà été renforcées pour les personnes non vaccinées, vaccinées et rétablies pendant la période du Nouvel An.

Des questions telles que la réglementation des quarantaines et la protection des infrastructures critiques doivent être abordées, a dit M. Lauterbach avant la réunion.

# SÉDENTARITÉ

## UN QUART DES ADULTES DANS LE MONDE NE BOUGENT PAS ASSEZ

28 % de la population adulte mondiale est physiquement inactive. L'organisation mondiale de la Santé s'inquiète de la sédentarité grandissante à l'échelle du globe.

Près d'un adulte sur quatre ne bouge pas assez. Cela représente 28% de la population adulte mondiale soit 1,4 milliard de personnes, quantifie l'Organisation mondiale de la Santé dans une étude parue dans *The Lancet Health*. Le manque d'activité physique peut aller jusqu'à un adulte sur trois dans certains pays. Le rapport, réalisé par quatre experts de l'Organisation mondiale de la Santé, montre que le taux d'inactivité des adultes est resté globalement inchangé depuis 2001. Les femmes semblent plus concernées par l'inactivité physique à l'échelle mondiale : environ une femme sur trois contre un homme sur quatre ne bouge pas suffisamment pour rester en bonne santé. Les pays à revenu élevé sont ceux qui affichent le plus fort taux d'inactivité (37%) par rapport aux pays à revenu intermédiaire (26%) et à faible revenu (16%). Le nouveau Plan d'action mondial sur l'activité physique de l'OMS table sur une réduction de l'inactivité physique de 10% d'ici 2025 et de 15% d'ici 2030. L'enjeu est de taille car la sédentarité est source de nombreux pro-



blèmes de santé. Elle expose au risque d'obésité, de maladies cardiovasculaires, de cancers, de diabète, de chutes chez les personnes âgées, ainsi qu'à des troubles de santé mentale, rappelle l'OMS. « Ces données montrent la nécessité pour tous les pays d'accroître la priorité donnée aux actions nationales et infranationales afin de créer des environnements propices à l'activité physique [...] », résument les auteurs de l'étude.

### 150 MINUTES D'EXERCICE PAR JOUR

Selon l'OMS, les adultes âgés de 18 à 64 ans devraient pratiquer au moins 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée (marche, vélo, jardinage, etc) par semaine ou au minimum 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue (course à pied, sports collectifs, etc).

La pratique d'activité physique régulière permet d'améliorer l'endurance cardio respiratoire, de préserver l'état musculaire et osseux, et de réduire le risque de maladies et de dépression, pointe l'OMS.

## LA SÉDENTARITÉ TUERAIT PLUS QUE L'OBÉSITÉ

La sédentarité tuerait deux fois plus que l'obésité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *American Journal of Clinical Nutrition*. Marcher dynamiquement 20 minutes par jour réduirait le risque de mort prématurée. Les études scientifiques sont toutes unanimes sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé. Cette nouvelle recherche confirme que même 20 minutes de marche par jour sur suffisantes pour réduire le risque de mortalité précoce.

Pendant 12 ans, les chercheurs de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) ont exploité les données de l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC). Ils ont analysé les données médicales de 334 000 hommes et femmes. Un quart des participants étaient totalement inactifs.

Les résultats de leur étude ont prouvé que la sédentarité était un vrai facteur de risque de mort précoce. Elle est associée à des problèmes comme des maladies cardio-vasculaires, les cancers, ainsi qu'à une augmentation du risque de mort prématurée toutes causes confondues. En effet, en croisant ces données avec celles issues de la mortalité en Europe de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les scientifiques ont établi que 337 000 décès étaient dus à l'obésité et que le double était lié à la sédentarité. En revanche, il ne semble pas si compliqué pour les chercheurs de devenir actif.

« Un exercice physique correspondant à 20 minutes de marche vigoureuse chaque jour (et brûlant entre 90 et 112 kilocalories) suffit pour passer de la catégorie « inactif » à la caté-

gorie « modérément actif », ce qui réduit le risque de mort prématurée d'entre 16% et 30% », rappelle le Pr Ulf Ekkelund. Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de mortalité précoce dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

## LA PARESSE NOUS REND PLUS GROS

La paresse augmente l'amas de cellules grasses selon une nouvelle étude scientifique israélienne. L'immobilité induite par la paresse aurait un impact mécanique sur la composition de nos cellules grasses, des adipocytes. L'absence d'activité augmenterait leur rigidité. Sous l'effet de la paresse, elles se développeraient donc plus vite et formeraient plus de graisse, d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée *Biophysical Journal*. La sédentarité augmente le développement de cellules grasses. Les scientifiques de l'Université de Tel Aviv ont mis mené leurs recherches en laboratoire pour comprendre le lien entre la sédentarité et l'amas de cellules grasses. « De précédentes recherches ont suggéré qu'un étirement cyclique ou des vibrations

contribuent à éviter la formation des cellules grasses tandis que l'immobilité prolongée et le stress mécanique favorise la production de lipides dans les adipocytes » expliquent les chercheurs. Les scientifiques ont pu, grâce à des techniques de microscopie à force atomique et microscopie interférométrique, calculer la rigidité effective dans le noyau de la cellule et autour de la cellule, des gouttelettes de lipides, puis la répartition de cette rigidité dans la cellule. Ils ont constaté que l'immobilité contribue au développement des cellules grasses. « Même si cette étude n'a pas été menée sur l'homme, elle fournit une explication mécanique de l'accumulation des graisses avec la sédentarité. Elle apporte une motivation supplémentaire pour pratiquer régulièrement une activité physique et

réduire la sédentarité durant des périodes prolongées » concluent les chercheurs et auteurs de l'étude.

### Pratiquer une activité physique pour rester en bonne santé

Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulière permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.



## MARCHER UN PEU MAIS RÉGULIÈREMENT LIMITE LES EFFETS DE LA SÉDENTARITÉ

Marcher régulièrement au cours de la journée quand on a une profession sédentaire est essentiel pour limiter les effets négatifs de la position assise sur la santé, selon une nouvelle étude scientifique américaine. La sédentarité est mauvaise pour la santé, mais il semblerait assez facile, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Medicine & Science in Sports & Exercise*, de contrebalancer ses effets négatifs. Par exemple, sur une période de trois heures, marcher 5 minutes toutes les heures, permet de maintenir la fonction artérielle et la circulation sanguine.

Les chercheurs de l'Oregon Health & Science University (États-Unis) ont mené deux expériences avec 11 volontaires en bonne santé, non-obèses et âgés de 20 à 35 ans. Dans un premier temps, ils ont dû rester assis, sans bouger les jambes pendant 3 heures. Grâce à un brassard de pression artérielle, les chercheurs ont pu juger de la fonctionnalité de l'artère fémorale toutes les heures. Ce protocole a été renouvelé mais les participants ont dû marcher 5 minutes à une vitesse de 3km/heure sur un tapis de course à un débit des trois heures, à 30 min, à 1,5 heures et à 2,5 heures. Les résultats des analyses révèlent que marcher 5 minutes toutes les heures permet d'agir sur les effets négatifs de la sédentarité.

En effet, une heure de position assise suffit à accumuler le sang dans les jambes, affecter la capacité des vaisseaux sanguins à se dilater et réduire la circulation sanguine primordiale vers le cœur.

En revanche, sur une période de trois heures de sédentarité, marcher pendant 5 minutes chaque heure de position assise suffit à maintenir la fonction artérielle.

« De nombreuses preuves épidémiologiques relient le temps passé assis au risque de diverses maladies chroniques et les pauses prises durant ce temps de sédentarité à des bénéfices cardiovasculaires. Notre étude confirme que la position assise prolongée altère la fonction endothéliale, un marqueur précoce de la maladie cardio-vasculaire, et que quelques minutes de marche sédentaire peuvent suffire à protéger cette fonction », explique Seck Thosar, auteur principal de l'étude.

### LA SÉDENTARITÉ NUIT À LA SANTÉ

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10<sup>e</sup> cause de mortalité dans le monde et le 4<sup>e</sup>m facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète. Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulier permet de diminuer jusqu'à 39 % le risque de développer un cancer du sein, de 26 % le risque de développer un cancer colorectal, de 25 % le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34 % le risque de diabète.

## LA SÉDENTARITÉ AUGMENTE LE RISQUE D'INSUFFISANCE CARDIAQUE

Une nouvelle étude américaine enfonce le clou sur les dangers de la sédentarité, en s'intéressant cette fois-ci à un impact peu abordé jusqu'ici : le risque d'insuffisance cardiaque.

Les casaniers ont du souci à se faire. Passer trop de temps confortablement assis dans son canapé ramolli nos neurones, nos muscles et notre cœur. Une nouvelle étude du Dr Deborah Rohm Young du Kaiser Permanente (société d'assurance) à Pasadena en Californie devrait titiller un peu plus les sédentaires et frileux de l'exercice physique : rester assis plus de 5 heures par jour en dehors des heures de bureau augmente de 34 % le risque d'insuffisance cardiaque par rapport à ceux qui ne sont assis chez eux que deux heures par jour.

L'insuffisance cardiaque est définie par l'incapacité du myocarde (muscle cardiaque) à assurer un débit cardiaque suffisant pour couvrir les besoins énergétiques de l'organisme. Cette étude publiée dans la revue scientifique *Circulation Heart Failure* est le fruit d'un travail de longue haleine : les chercheurs ont suivi pendant une dizaine d'années 84 000 hommes, âgés de 45 à 69 ans et vivant en Californie. Le temps passé chez eux devant la télévision, à lire ou devant un ordinateur a été évalué et comparé.

Bilan des courses, les hommes qui restaient le moins longtemps assis avaient moins de risques de développer une insuffisance cardiaque. "Le message à retenir est celui-ci : quand vous pouvez marcher au lieu de rester immobile, marchez. Quand vous pouvez être debout au lieu d'être assis, levez-vous", résume le Dr Young.

Ces conclusions s'ajoutent à la somme des tra-



vaux menés sur l'impact de la sédentarité sur la santé. On sait déjà que le manque d'activité rend plus vulnérable au diabète, au cancer et altère les capacités cognitives. L'influence de la sédentarité

sur la santé cardiaque n'est pas clairement expliquée mais une hypothèse suggère un lien avec le ralentissement de l'activité de l'enzyme lipoprotéine lipase quand le muscle est au repos.

## ADO: LA SÉDENTARITÉ NUIT À LEUR SANTÉ OSSEUSE

Les adolescents sédentaires ont un risque plus élevé que les autres de fragiliser leur squelette et de développer à l'âge adulte des problèmes osseux. Les adolescents qui pratiquent une activité physique régulière auront des os en meilleure santé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Bone and Mineral Research*. Les chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique au Canada ont mené une étude avec 173 filles et 136 garçons âgés de 9 à 20 ans au départ de l'étude pour analyser la sédentarité et la santé osseuse au cours de l'adolescence. Ils ont utilisé des images haute résolution 3D-ray X pour comparer les différences entre les jeunes qui pratiquent 60 minutes quotidiennes d'activité physique modérée à intense par jour et ceux qui font moins de 30 minutes par jour de sport. La fenêtre de quatre ans - entre les âges de 10 à 14 pour les filles et 12 à 16 pour les garçons - est un moment crucial où 36%



du squelette humain est formé et où les os sont particulièrement sensibles à l'activité physique. La résistance osseuse est une combinaison de la taille des os, de leur densité et de leur microarchitecture. Les conclusions de l'étude ont montré que l'activité physique modérée à intense

favorise la résistance osseuse et le volume osseux au niveau du tibia et du radius.

En revanche, la sédentarité s'avère un facteur de risque de la porosité du tibia et du radius et d'une faible densité osseuse corticale du tibia. « Nous constatons que les ado-

lescents moins actifs présentent des os plus faibles et donc avec une résistance osseuse réduite, un risque plus élevé de fractures », conclut Leigh Gabel, auteur principal et candidate au doctorat en orthopédie à l'Université de Colombie-Britannique.

## RESTER ASSISE TROP LONGTEMPS ACCÉLÈRE LE VIEILLISSEMENT

Après 65 ans, les femmes qui restent sédentaires ont des cellules qui vieillissent plus vite que les femmes qui pratiquent une activité physique. On ne compte plus le nombre d'études sur les méfaits de la sédentarité. Elle augmente le risque d'insuffisance cardiaque, rend plus vulnérable face au diabète et serait même mauvaise pour la santé du foie.

La dernière étude en date, menée auprès de 1500 femmes âgées de 64 à 95 ans et publiée dans la revue *American journal of epidemiology* montre que les femmes de plus de 65 ans qui restent assises plus de 10 heures par jour ont des cellules

plus vieilles de 8 ans que celles qui s'activent. Les chercheurs de l'école de médecine de San Diego (États-Unis) qui ont mené cette étude, ont mesuré ce vieillissement à la longueur des télomères, de petites capsules qui se trouvent à l'extrémité des brins d'ADN, et qui raccourcissent naturellement avec l'âge. Les télomères sont là pour empêcher les chromosomes de se détériorer. Leur longueur est un indicateur de l'âge biologique, qui ne correspond pas toujours à l'âge chronologique.

Ils ont ainsi découvert que ces télomères étaient plus longs chez les femmes qui bougeaient fréquemment au cours de leur journée.

"Nous devrions commencer à bouger dès que nous sommes jeunes, et l'activité physique devraient continuer à faire partie de notre vie quotidienne à mesure que nous vieillissons, même à 80 ans", insistent les auteurs de l'étude. Ils recommandent aux seniors qui ont conservé leur mobilité de :

- Faire au moins 150 minutes d'activité aérobie modérée, comme le vélo ou la marche, chaque semaine.
- Au moins deux jours par semaine, travailler la souplesse de tous les grands muscles (jambes, hanches, dos, poitrine, épaules et bras).

## RDCONGO

## 2 militaires et 18 miliciens tués dans des combats dans l'est

L'armée congolaise a annoncé mercredi avoir perdu deux militaires et tués dix-huit miliciens lors de combats la veille dans les Hauts plateaux de l'est de la République démocratique du Congo en proie à des conflits récurrents à caractère communautaire.

«Mardi avant-midi, une unité envoyée en renfort est tombée dans une embuscade tendue par des miliciens de la coalition Makanika-Twigwaneho à hauteur du village Kagogo en Uvira, dans les Hauts plateaux du Sud-Kivu», a expliqué le major Dieudonné Kasereka, porte-parole de l'armée dans le Sud-Kivu.

«Dans les échanges des tirs, l'armée a tué dix-huit miliciens, deux militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) sont tombés sur le champ d'honneur et cinq autres ont été grièvement blessés», a indiqué l'officier. Groupe armé formé sur une base communautaire, la coalition Makanika-Twigwaneho prétend défendre les intérêts des Banyamulenge, des Congolais tutsi aux lointaines origines rwandaises.

Son commandant, le colonel Michel Rukundo Makanika, a déserté l'armée début 2020 avec un groupe de militaires banyamulenge et se sont retranchés dans le territoire de Fizi.

Ce territoire qui abrite les Hauts plateaux du Sud-Kivu est miné par un conflit à caractère communautaire opposant essentiellement les Banyamulenge aux membres des communautés Bembe, Fuliro, Nyindu.

Ce conflit prend racine autour du contrôle des terres et des ressources naturelles mais également sur des contestations autour de l'autorité locale.

Ces derniers mois, des affrontements entre la coalition des miliciens Banyamulenge et l'armée congolaise sont régulièrement rapportés.

Le 28 décembre un colonel, trois soldats congolais et douze miliciens ont été tués dans des combats contre la coalition Makanika-Twigwaneho dans les Hauts plateaux de l'Est de la RDC, une région déstabilisée depuis plus de 25 ans en raison des dizaines des groupes armés locaux et étrangers.

## SOUDAN

## Le président du Conseil souverain du Soudan se dit ouvert à un dialogue pour mettre fin à la crise politique

Le président du Conseil souverain du Soudan, Abdel Fattah al-Burhan, a déclaré mardi qu'il était ouvert à un dialogue avec toutes les parties prenantes pour mettre fin à la crise politique qui sévit dans le pays.

M. Al-Burhan a tenu ces propos mardi au cours d'une rencontre dans son bureau avec Brian Shukan, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum, a déclaré le Conseil souverain dans un communiqué.

Il a souligné la nécessité d'un dialogue continu entre toutes les parties politiques afin de parvenir à un consensus national sur la manière de gérer la période de transition au Soudan.

«Les portes du dialogue resteront ouvertes à toutes les forces politiques et à la jeunesse révolutionnaire, afin de parvenir à un accord sur la mise en place des structures requises pendant la période de transition, ainsi que pour continuer à avancer sur la voie de la transformation démocratique jusqu'à ce que des élections libres et équitables aboutissent à la formation d'un gouvernement civil élu répondant aux aspirations du peuple soudanais», a indiqué M. Al-Burhan.

Le 2 janvier, le Premier ministre soudanais Abdalla Hamdok a annoncé sa démission en raison de la crise qui agite le pays.

Le Soudan traverse une grave crise politique depuis que le commandant général des Forces armées soudanaises Abdel Fattah al-Burhan a déclaré l'état d'urgence et dissous le Conseil souverain et le gouvernement le 25 octobre 2021.

Le 21 novembre, M. Al-Burhan et le Premier ministre Abdalla Hamdok - qui venait alors d'être limogé - ont signé une déclaration politique réintégrant entre autres ce dernier au poste de Premier ministre. L'accord n'a cependant pas réussi à calmer la colère de la rue.

APS

## MAROC

## Normalisation touristique, la voie des sionistes pour la conquête du Royaume

Le président de l'Organisation marocaine de soutien aux causes de la nation et vice-coordonnateur du Front marocain de soutien à la Palestine, Abdessamad Fethi a estimé que la normalisation touristique du régime du Makhzen avec l'entité sioniste constituait la voie que les sionistes ont choisi d'emprunter pour conquérir le Royaume, affirmant qu'«il serait illusoire de croire que leur présence se limitera au secteur touristique».

«Le Maroc a ouvert les portes aux groupes de colons pour accéder à notre terre en ouvrant des vols directs entre le Maroc et l'entité colonisatrice en vue de multiplier de quatre le nombre des visiteurs sionistes conformément à l'accord de honte», après que les ministres marocain et sioniste du tourisme ont décidé d'atteindre 200.000 conquistadores par an via 3 vols par semaines», a indiqué M. Abdessamad Fethi sur sa page Facebook.

En vue d'appuyer ce processus, une convention a été signée le 26 juillet 2021 portant promotion du tourisme au Maroc par les deux parties, évoquant «les contradictions flagrantes» entre les prix appliqués sur les vols aux pays voisins et ceux à l'entité sioniste.

Le Mekhzen aurait dû, selon lui, «subventionner les vols internes dont les prix dépassent les 2.000 dirhams pour un simple trajet entre Casablanca et Tanger, soit les deux tiers du prix de billet vers l'aéroport de Tel-Aviv, ou encore soutenir les étudiants qui souffrent des prix exorbitants des billets pour poursuivre leurs études».

«L'ouverture d'une ligne directe entre l'entité sioniste et le Maroc en vue de permettre aux sionistes d'envahir le Maroc sous prétexte d'activités touristiques, est catégoriquement rejeté, étant une trahison mais aussi une dégradation morale», a-t-il martelé.

«Accueillir des sionistes veut dire abriter des assassins et criminels», déplore le même militant, s'interrogeant sur la raison pour la-



quelle «nous accueillons chaleureusement ceux qui ont tué des enfants et des femmes innocentes?».

«La normalisation touristique se veut une récompense à ceux qui ont quitté le Maroc pour adhérer à un projet sioniste, occuper une terre arabe et opprimer son peuple musulman.

Ils ont, plutôt, commis des massacres contre les musulmans en faisant plus de 100.000 victimes depuis la Nakba jusqu'à présent.

Comment se fait-il que nous primions celui qui nous a trahis en rejoignant la bande de sioniste en vue de coloniser une terre, judaïser nos lieux-saints et réprimer nos frères».

La normalisation touristique n'est pas sans risque sur le Maroc à plus d'un titre, dont «l'affaiblissement de l'immunité du peuple, ouvrant la voie à l'infiltration intellectuelle et émotionnelle

du projet sioniste», a-t-il dit.

Cette normalisation procède à «la facilitation de l'opération d'espionnage et à la mobilisation au profit de l'entité sioniste contre l'intérêt du pays et de la nation, notamment la question palestinienne, ainsi qu'à la diffusion de la corruption par l'encouragement du tourisme sexuel dont ils sont les maîtres, outre le soutien et le renforcement des lobbies de normalisation dans notre pays en tant que moyen de mise en œuvre de leurs projets destructeurs.

Le même responsable a souligné que les relations touristiques avec l'entité sioniste reposent sur «la facilitation de l'opération de diffusion des plans sionistes, car étant l'ennemi et l'auteur d'un projet expansionniste raciste».

Après avoir souligné que ce type de normalisation menace la stabilité et l'unité so-

ciale du Maroc à travers le soutien de la violence et l'incitation à la ségrégation raciale, le même intervenant a cité, dans ce sens, «le scandale de la formation d'officiers marocains au maniement d'armes par des officiers sionistes via l'institut israélien international «Alpha» en 2017 sous la supervision d'un agent de sécurité français et d'un rabbin sioniste.

«Comment se fait-il que les autorités marocaines, et au moment où les mesures préventives relatives à la suspension des déplacements entre les villes sont renforcées, autorisent-ils l'accès des sionistes au Maroc», s'est-il interrogé, ajoutant que «l'Etat, qui a ciblé les rites des musulmans, à l'instar de l'interdiction des prières de l'Aid et des Tarawih, n'est pas en mesure d'interdire le tourisme pour les sionistes en dépit des risques sanitaires».

## SELON L'ANALYSTE POLITIQUE BALLA EL-KANTI

## Le Maroc s'est transformé depuis longtemps en «narco-Etat»

Le royaume du Maroc s'est transformé depuis longtemps en «narco-Etat», posant de grands problèmes pour son entourage et représentant un «véritable danger» pour les pays européens, estime l'analyste politique Balla El-Kanti.

«Le Maroc constitue un véritable risque et danger pour les pays européens étant donné les quantités astronomiques de drogues de plus en plus produites dans le royaume, ce qui amène certains observateurs à dire que le Maroc s'est transformé depuis longtemps en «narco-Etat» posant de grands problèmes pour son entourage, y compris l'Algérie», a affirmé mercredi le politologue sur les ondes de la radio algérienne Chaîne III.

«Le Maroc est un narco-Etat, son économie est dépendante de la drogue.

Certains observateurs parlent aussi de trafic de cocaïne à partir de ce pays et tous les réseaux de trafic de drogue et de criminalité internationale ont désormais pignon sur rue dans ce pays», a encore souligné Balla El-Kanti, qui intervenait depuis Almeria (Espagne).

Revenant sur l'affaire de la saisie mercredi dernier par les autorités espagnoles d'un bateau semi-rigide qui transportait près de cinq tonnes de haschich, l'analyste a tenu à préciser encore que «des personnes qui ont été arrêtées par les autorités espagnoles dans le cadre de cette opération aéro-navale sont toutes de nationalité marocaine (...) donc sans nul doute que le pays de provenance (du haschich) est le Maroc».

Par ailleurs, l'analyste a fait savoir qu'«un observatoire européen des drogues, ainsi que d'autres observateurs continuent de pointer du doigt la famille royale (marocaine), elle même impliquée dans ce trafic».

Pour rappel, le service de surveillance douanière de l'Agence espagnole des impôts est intervenu dans la nuit de mercredi dernier dans les eaux à l'est du détroit de Gibraltar pour saisir un bateau semi-rigide qui transportait près de cinq tonnes de haschich et a procédé à l'arrestation de ses trois membres d'équipage, tous de nationalité marocaine.

«L'opération, menée avec des moyens aéronavals, a conduit à la plus grande saisie de haschich réalisée par la surveillance douanière sur un seul bateau semi-rigide», selon un communiqué de l'agence fiscale, cité par le site espagnol Diario Area.

En septembre dernier, la police espagnole avait annoncé la saisie, près de la ville de Grenade, de 26 tonnes de cannabis à bord d'un camion en provenance du Maroc.

Et en juin dernier, l'ONU avait affirmé que la résine de cannabis faisant l'objet d'un trafic mondial provenait principalement du Maroc.

Le royaume, qui «représentait plus d'un cinquième de toutes les mentions du principal pays d'origine dans les réponses au questionnaire du rapport annuel dans le monde au cours de la période 2015-2019, continue d'être le pays source le plus souvent mentionné de la résine de cannabis interceptée dans le monde entier», a écrit l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son rapport annuel.

## CRISE AU KAZAKHSTAN

## Le président limoge son gouvernement

Le président du Kazakhstan a limogé mercredi son gouvernement, en réponse aux manifestations qui ont agité une province riche en pétrole dans ce pays d'Asie centrale, des troubles liés à une hausse des prix du gaz.

Un arrêté publié sur le site présidentiel indique que Kassym-Jomart Tokaïev a accepté la démission du gouvernement dirigé par le Premier ministre Askar Mamin.

Le vice-Premier ministre Alikhan Smailov assumera le rôle du Premier ministre par intérim jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet.

La veille, le chef d'Etat avait décrété l'état d'urgence, à partir du 5 janvier et jusqu'au 19 janvier, dans cette région pétrolière de Mangystau et à Almaty (sud-est), la capitale économique. Un couvre-feu sera instauré de 23H00 à 07H00.

La police a utilisé mardi à Almaty des grenades assourdissantes et du gaz lacrymogène pour disperser une manifestation contre la hausse des prix du gaz qui avait rassemblé plusieurs milliers de personnes.

Cette manifestation, dans un pays autoritaire où ce type de rassemblement est rare, fait suite à un mouvement de colère qui a éclaté dans plu-



sieurs villes depuis dimanche. Des correspondants de presse, qui ont vu mardi les tirs de la police pour disperser la foule à Almaty, ont comptabilisé au moins 5.000 participants à cette manifesta-

tion. Les messageries WhatsApp, Telegram et Signal étaient inaccessibles dans la nuit.

Le mouvement de colère a débuté dimanche, après une hausse des prix du gaz

naturel liquéfié (GNL), dans la ville de Janaozen, dans l'ouest de ce pays riche en ressources naturelles, avant de s'étendre à la grande ville régionale d'Aktau, sur les bords de la mer Caspienne.

## La Russie appelle au «dialogue»

La Russie a appelé mercredi au «dialogue» au Kazakhstan, ex-république soviétique où des troubles sans précédent ont éclaté en raison d'une augmentation des prix du gaz dans ce pays d'Asie centrale.

«Nous suivons attentivement les événements dans le pays voisin et frère», a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Nous sommes favorables à une solution pacifique à tous les problèmes dans le cadre légal et constitutionnel et par le dialogue, et non par des émeutes de rue et la violation des lois», a-t-il ajouté.

Le ministère russe des Affaires étrangères a exprimé l'espoir de voir «un retour à la normale le plus rapidement possible de la situation dans le pays, avec

lequel la Russie est liée par des relations de partenariat stratégique et d'alliance ainsi que par des contacts fraternels et humains».

Les troubles qui ont éclaté dimanche dans une ville de province au Kazakhstan se sont étendus dans la nuit de mardi à mercredi à la capitale économique, Almaty, où près de 5.000 personnes ont été dispersées par la police.

## PALESTINE-ENTIÉ SIONISTE

## Après 141 jours, un prisonnier palestinien arrête sa grève de la faim

Le prisonnier palestinien Hicham Abou Hawash a mis fin mardi soir à 141 jours de grève de la faim pour protester contre sa détention en Israël à l'issue d'un accord favorisant sa libération fin février, selon son avocat.

«Il a accepté de finir sa grève de la faim. Il a bu du thé il y a une dizaine de minutes et tout va bien», a déclaré tard mardi soir son avocat Jawad Boulos, qui lui a rendu visite à l'hôpital israélien où il reste sous surveillance.

Selon l'accord obtenu entre responsables palestiniens et israéliens, M. Abou Hawash sera libéré le 26 février, date

de la fin de sa détention administrative de six mois qui ne sera pas reconduite, a indiqué M. Boulos, évoquant une «victoire» pour l'homme, dont la famille célébrait la future libération dans le village de Doura, en Cisjordanie occupée. Agé de 40 ans, M. Abou Hawash, un membre du groupe armé palestinien du Jihad islamique et soupçonné d'être lié à des attaques contre l'entité sioniste, avait commencé sa grève de la faim en août dernier pour protester contre sa détention sans inculpation ou procès depuis octobre 2020. Ce père de cinq enfants, au visage émacié recouvert d'une épaisse barbe,

fait l'objet d'une détention administrative, mesure permettant aux autorités israéliennes de détenir sans charge une personne pour une période de six mois renouvelable.

Le week-end dernier, les équipes médicales qui lui ont rendu visite l'ont trouvé dans un «état critique», avait alors indiqué le Comité international de la Croix-Rouge (CIRC) qui s'était dit «préoccupé par les conséquences irréversibles pour sa santé et sa possible mort tragique». «Sa situation est très dangereuse (...) il ne parvient plus du tout à parler et n'est plus conscient de ce qui se passe autour de lui. Même s'il met fin à sa grève,

il aura de graves problèmes de santé», a déclaré dimanche Aïsha Hrebat, épouse de M. Abou Hawash. L'Autorité palestinienne, qui siège en Cisjordanie occupée, avait demandé sa libération «immédiate», alors que les mouvements islamistes palestiniens du Hamas et du Jihad Islamique avaient menacé l'entité sioniste de représailles si M. Abou Hawash mourrait en détention. Selon le Club des prisonniers palestiniens, organisation civile de défense des détenus des Territoires occupés en Israël, cette grève de la faim est l'une des plus longues jamais menées par un Palestinien.

## FRANCE

## Macron reconnaît «ne pas avoir réussi» sur le glyphosate

Le Président Emmanuel Macron a reconnu mardi «ne pas avoir réussi» sur le glyphosate, admettant avoir commis «l'erreur» en début de quinquennat d'avoir cru la France capable de sortir de ce désherbant seule sans les autres pays européens. «Sur le glyphosate, je n'ai pas réussi», a affirmé le président français dans un entretien accordé à Parisien.

«Certains agriculteurs m'ont dit que si on les obligeait à sortir rapidement, ils allaient mettre la clé sous la porte,

parce que leurs concurrents espagnols ou italiens, eux, pouvaient continuer à produire», a-t-il expliqué.

«C'est l'erreur que j'ai commise en début de quinquennat: il faut agir sur ces sujets au niveau européen», a-t-il affirmé, alors que la France vient d'assumer la présidence de l'UE pour les six prochains mois.

«Cela ne marche pas si on le fait tout seul. Je ne peux pas mettre des agriculteurs dans des impasses et sans solution», a-t-il affirmé, précisant que «l'on est à

l'heure des solutions pratiques». Emmanuel Macron s'était engagé en novembre 2017 pour une interdiction du glyphosate «au plus tard dans trois ans».

Il avait recon nu en décembre 2020 ne pas avoir réussi à tenir sa promesse, plaçant un échec «collectif». Depuis, la France s'est fixé pour objectif de sortir de l'essentiel des usages de ce désherbant classé comme «cancérogène probable» par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) en 2021, avant une interdiction totale en 2023.

## NUCLÉAIRE

## Guterres salue une déclaration des grandes puissances

Le Secrétaire général, Antonio Guterres, s'est félicité d'une déclaration conjointe publiée lundi par cinq Etats dotés de l'arme nucléaire dans laquelle ils s'engagent à prévenir la guerre nucléaire et éviter la course aux armements.

Pour la première fois, les dirigeants de la Chine, des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie, ont publié une déclaration sur le fait d'éviter une course aux armements et de ne pas se prendre pour cible, ni aucun autre Etat.

Les cinq pays, également membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (communément appelé P5), ont déclaré qu'ils étaient fermement convaincus qu'il fallait empêcher la propagation de ces armes.

Dans une déclaration publiée par son porte-parole, le Secrétaire général de l'ONU s'est dit sensible à la reconnaissance de la nécessité de se conformer aux accords et engagements bilatéraux et multilatéraux de non-prolifération, de désarmement et de contrôle des armements.

M. Guterres a également souligné les obligations des Etats au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en matière de désarmement nucléaire.

En raison de la pandémie de Covid-19, un examen du TNP qui devait commencer mardi a été reporté. La déclaration du P5 a été publiée suite à l'annonce du report.

Le chef de l'ONU a déclaré qu'il était encouragé par l'engagement à poursuivre des mesures pour prévenir la guerre nucléaire, conformément à son appel «de longue date» au dialogue et à la coopération.

Il attend avec impatience plus de détails sur les initiatives futures, ajoute le texte. M. Guterres a réaffirmé à l'occasion, que «le seul moyen d'éliminer tous les risques nucléaires est d'éliminer toutes les armes nucléaires».

Il a réitéré sa volonté de travailler avec tous les Etats membres pour atteindre cet objectif «dès que possible».

En perspective de la 10e Conférence d'examen du TNP, les cinq puissances ont publié une déclaration conjointe des chefs d'Etat et de gouvernement sur leur détermination à «prévenir la guerre nucléaire et à éviter les courses aux armements», qui affirme «qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée».

La Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande du Nord et la Russie considèrent qu'il est de leur responsabilité première d'éviter une guerre entre Etats dotés d'armes nucléaires et de réduire les risques stratégiques.

## POLOGNE

## Le président polonais Andrzej Duda testé positif au Covid-19

Le président polonais Andrzej Duda a été testé positif au Covid-19, a annoncé mercredi son chef de cabinet.

«Suite à des cas de contamination au bureau présidentiel et dans son entourage, le président Andrzej Duda a subi un test au Covid-19 qui s'est avéré positif», a indiqué sur Twitter Pawel Szrot, tout en ajoutant que le chef de l'Etat ne présentait «pas de symptômes graves».

M. Szrot a précisé que le président a bien été triplement vacciné, qu'il se sentait bien et qu'il reste en isolement.

Le ministère polonais de la Santé a fait état mercredi d'une augmentation quotidienne de 17.196 cas mais aussi de 632 décès liés au Covid. La Pologne, un pays de 38 millions d'habitants, a l'un des taux de vaccination les plus faibles d'Europe - environ 63% de la population adulte - et l'un des taux de mortalité les plus élevés, mais très peu de restrictions ou d'obligations en matière de vaccination sont en place.

Mercredi, le ministre de la Santé Adam Niedzielski a prévenu qu'il s'attendait à un pic de cas plus tard en janvier et a déclaré que le gouvernement se préparait à un éventuel «scénario catastrophique». «Nous nous préparons à l'attaque d'Omicron», a-t-il déclaré.

## THÉÂTRE - TÉLÉVISION

## Mohamed Hilmi inhumé à Alger

Le dramaturge et réalisateur Mohamed Hilmi, "pilier du théâtre radiophonique" et réalisateur de nombreuses oeuvres cinématographiques, a été inhumé mercredi au cimetière de Sidi M'hamed à Alger en présence de ses proches et compagnons de route.

Mohamed Hilmi s'est éteint mercredi matin à Alger à l'âge de 90 ans.

Présent à l'enterrement, Abdelmadjid Bali, concepteur d'émissions et compagnon de route du défunt, regrette la perte d'un "père fondateur du théâtre radiophonique et de l'action culturelle algérienne" saluant la mémoire d'un "autodidacte accompli" toujours disponible pour orienter et former les plus jeunes.

Il a également relevé que Mohamed Hilmi a réussi à transposer ce qu'il a appris sur les planches vers les productions de théâtre radiophonique et que de nombreux praticiens du 4e art s'inscrivent dans la continuité de son oeuvre.

Affecté par cette grande perte, le président de l'association "Lumière", Amer Rabia, s'incline devant un "réalisateur, un producteur et un meneur d'homme extraordinaire" qui a servi le "théâtre radiophonique et la télévision mais aussi le théâtre, la chanson et l'univers des émissions pour enfants".

Abordant un autre aspect de la carrière de Mohamed Hilmi, Hakim Taoussar, ancien responsable de l'Office national des droits d'auteurs, a rappelé que le défunt avait également beaucoup œuvré pour la protection des droits des artistes et pour le développement de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), notant qu'il était également membre de la Confédération internationale de la société des auteurs et compositeurs.

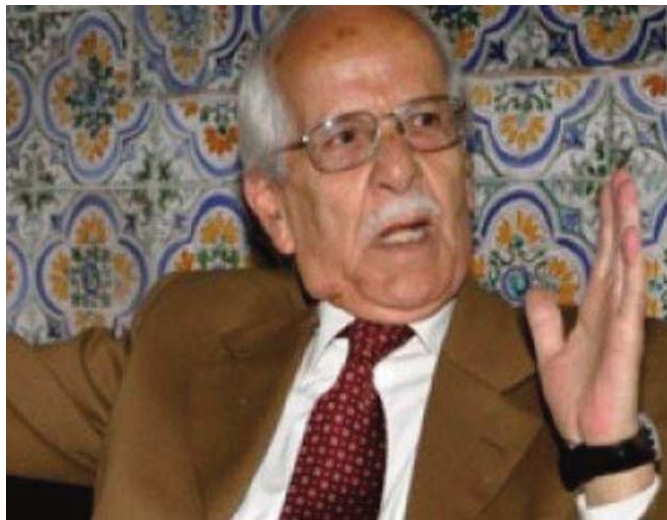
Né en 1934, Mohamed Hilmi, Brahim Mohamed Ameziene, de son vrai nom, frère aîné du comédien Saïd Hilmi disparu récemment, a joué son premier rôle en 1947 dans la pièce "Ould Ellil" dans la troupe de Mahieddine Bachtarzi.

Il rejoint, en 1949, Rédha Falaki à la radio et écrit une pièce radiophonique pour la chaîne kabyle qu'il a interprété avec Cheikh Noureddine. Après l'indépendance, il est l'auteur de nombreux sketches et se lance dans la réalisation de téléfilms, courts et moyens métrages dont "Chkoune Yassbag", "El Ghoumouk", "Chitta", "Matfahmine", ou encore "Listihlak".

En 1993, il signe son premier long métrage, "El Ouef Essaib", et publie une comédie satirique intitulée "Démocra-cirque, ou le cri du silence" en plus du livre "Le présent du passé".

La ministre de la Culture et des Arts, Wafaa Chaalal, a salué la mémoire de l'artiste Mohamed Hilmi, regrettant, dans un message de condoléances adressé à sa famille, «la perte d'un artiste rare aux nombreux talents».

Présentant ses condoléances à la famille artistique, Wafaa Chaalal a relevé la «présence remarquable de l'artiste sur les planches



## Mohamed Hilmi, «un artiste rare aux nombreux talents»

du 4e art» et son «apport à la radio et à la télévision» où il a brillé par des oeuvres «connues et appréciées du public algérien».

Brahimi Mohamed Améziene, de son vrai nom, frère aîné du comédien Saïd Hilmi disparu récemment, il a joué son premier rôle en 1947 dans la pièce Ould Ellil.

Il rejoint, en 1949, Rédha Falaki à la radio et écrit une pièce radiophonique pour la chaîne kabyle qu'il a interprété avec Cheikh Noureddine. Après l'indépendance, il est

l'auteur de nombreux sketches et se lance dans la réalisation de téléfilms, courts et moyens métrages dont «Chkoune Yassbag», «El Ghoumouk», «Chitta», «Matfahmine», ou encore «Listihlak». En 1993, il signe son premier long métrage, «El Ouef Essaib», et publie une comédie satirique intitulée «Démocra-cirque, ou le cri du silence».

Mohamed Hilmi sera inhumé cet après-midi au cimetière de Sidi M'hamed, à Alger, après la prière d'El-Asr.

## ARTISANAT

## Vers la création de près de 40.000 nouveaux postes d'emploi par an

Le directeur général de l'artisanat au ministère du Tourisme, Kamel Eddine Bouaam a indiqué que son secteur tend à faire de l'artisanat une activité génératrice de richesses et de développement durable ce qui permettra la création de près de 40.000 nouveaux postes d'emploi permanents par an.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de remise du Prix national de l'artisanat et des métiers, organisé récemment, le directeur général de l'artisanat a mis l'accent sur la nécessité d'appliquer ce que prévoit le plan d'action du Gouvernement dans le domaine de l'artisanat, une activité, a-t-il dit, aux dimensions économique, culturelle et sociale qui ambitionne la création de plus de 40.000 postes d'emploi par an.

Il a rappelé les principaux axes du plan d'action gouvernemental, qui visent à promouvoir l'industrie artisanale à travers l'amélioration de la qualité du produit, la promotion de la créativité et de l'innovation et la lutte contre la contrefaçon, outre le soutien à la formation au profit des artisans, des jeunes entrepreneurs et des groupes professionnels. M. Bouaam a également évoqué la feuille de route du secteur «2022-2024», élaborée pour mettre en œuvre le plan d'action du gouvernement et qui prévoit le soutien à la formation au profit des artisans et des groupes professionnels afin d'atteindre le professionnalisme et d'améliorer la qualité du produit pour permettre au secteur de contribuer à la réalisation du développement économique et à la lutte contre la pauvreté, notamment dans les zones enclavées.

La feuille de route, poursuit-il, focalise sur la coordination des efforts communs en matière de promotion et de commercialisation des produits artisanaux, à l'intérieur du pays ou à l'étranger, en associant la diplomatie algérienne pour faire connaître ces produits, soulignant à ce propos la nécessité d'encourager l'entrepreneuriat et le travail familial, de promouvoir la contribution de la femme dans cette activité, d'améliorer les compétences de gestion

chez les artisans et les coopératives artisanales et de développer et organiser les activités de l'artisanat dans toutes les filières. Il a insisté dans ce cadre sur la protection des produits artisanaux contre le vol et la contrefaçon, rappelant qu'il a été convenu avec le bureau international de la propriété intellectuelle d'améliorer la formation des directeurs des chambres de l'artisanat et des métiers et des chefs de services au niveau des directions du tourisme en matière de protection des produits artisanaux, outre la formation de près de 400 artisans annuellement dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle locale.

Il a précisé que le document prévoit par ailleurs la labellisation collective et individuelle des produits artisanaux, soulignant que des démarches sont en cours pour attribuer des labels collectifs dans une première étape, à la poterie de Baïder (Tlemcen), la dinanderie de Constantine ainsi que les tapis de Khenchla et de Ghardaïa.

Le DG a insisté aussi sur l'intensification des efforts afin de pouvoir estimer 100 tapis/an et relancer 10 métiers en voie de disparition dont la dinanderie, la poterie, le métier à tisser et l'orfèvrerie. M. Bouaam a mis en avant la promotion du produit artisanal algérien à travers l'organisation de manifestations nationales et locales, la participation aux événements internationaux et l'organisation du salon international de l'artisanat chaque année avec la participation de près de 400 artisans algériens et étrangers. Il a appelé également à l'utilisation des plateformes numériques pour promouvoir l'artisanat algérien, mettant en avant le lancement de près d'une cinquantaine de plateformes au profit des chambres, agences et directions d'artisanat pour faciliter l'exportation des produits. A rappeler qu'en 2020 et 2021 le secteur a contribué à la création de plus de 110.000 postes d'emploi portant le nombre total à 1.110.172 postes actuellement. Le nombre d'artisans enregistrés s'élève à 417.000 au niveau national dont plus de 31.000 inscrits enregistrés en 2021.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
CITÉ SASSI BOULAFÀA WILAYA DE LAGHOUAT  
NIF:001303019002462Avis d'appel d'offres national ouvert  
avec exigence de capacités minimales  
N°32/2021

Intitulé de l'Opération : étude, Suivi, Réalisation et équipement d'une demi-pension type 200 rations au CEM MAHMOUD BENOMAR à Laghouat

N° Opération : NE 5.623.3.262.103.20.03

La direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant la réalisation d'une demi pension 200 rations au CEM MAHMOUD BEN AMMAR à LAGHOUAT.

Les entreprises de réalisation Qualifiées en bâtiment catégorie (II) et plus (activité principal) ayant au minimum une attestation de bonne exécution dans le domaine «Bâtiment» et intéressée par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges, auprès DE LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité Saçi Boulafaa-Laghouat)

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre « la réalisation d'une demi pension 200 rations au CEM MAHMOUD BEN AMMAR à LAGHOUAT » ainsi que la mention « dossier de candidature », « L'offre technique » ou « L'offre financière » selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres N° : 27/2020 et l'adresse du maître d'ouvrage

L'offre de candidature: il doit comporter les pièces suivantes :

Une déclaration de candidature, une déclaration de probité, Les statuts pour les sociétés, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise, Tout document permettant d'évaluer les

capacités des candidats, capacité Professionnelles : qualification, capacité financières : les bilans financiers et référence bancaire, capacités techniques : moyens humains et moyens matériels matérielles + références professionnelles ..... voir article 08 du cahier des charges.

L'offre technique : il doit Comporter les pièces suivantes :

« Une déclaration à souscrire. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel

L'offre financière: il doit comporter les pièces suivantes :

(Lettre de soumission, bordereaux des prix unitaires; devis quantitatif et estimatif, analyse de prix forfait et global).

Les offres doivent être déposées auprès de LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT (cité saçi boulafaa, Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à (13H et 30 m).

L'ouverture, en séance publique des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière intervient, pendant la même séance s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à 14h, ci se jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'à jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 21 jours + 03 mois à compter de la date limite de dépôts des offres.



## JAPON-USA Sony envisage de vendre des voitures électriques

Le géant japonais de l'électronique Sony a présenté mardi un nouveau prototype de sa voiture électrique Vision S et annoncé la création d'une nouvelle filiale chargée d'explorer ce marché en expansion rapide.



Sur la scène du CES de Las Vegas, le rendez-vous annuel de l'électronique grand public, l'entreprise a dévoilé le Vision S 02, une nouvelle version de son premier prototype, qui est testé sur les routes.

Le groupe, plus connu pour ses téléviseurs ou ses consoles de jeux vidéo (Playstation), va créer une filiale baptisée Sony Mobility au printemps 2022.

A travers cette nouvelle branche, Sony « compte explorer la possibilité d'investir le marché des véhicules électriques », précise le communiqué.

La Vision S est truffée de capteurs internes et externes et sert notamment à Sony à tester ses technologies de conduite

autonome, sans chauffeur. L'entreprise travaille aussi à la conception de systèmes de divertissement immersifs.

Le secteur des véhicules électriques est encore minuscule: ils ne représentent que 3% des ventes actuellement aux Etats-Unis.

Mais il suscite énormément d'intérêt et d'investissements.

General Motors a prévu d'investir plus de 35 milliards de dollars dans les véhicules électriques et autonomes d'ici 2025.

Et aux Etats-Unis, les autorités prévoient de dépenser des milliards pour renforcer le réseau de bornes de recharge ou inciter les particuliers à abandonner leurs véhicules polluants.

## TÉLÉCOMS Le déploiement de la 5G aux Etats-Unis encore repoussé, jusqu'au 19 janvier

Les acteurs du secteur aérien aux Etats-Unis, qui s'inquiètent des conséquences de la 5G sur les avions en raison de possibles perturbations sur les instruments de bord, ont obtenu lundi soir un nouveau délai, jusqu'au 19 janvier, pour le déploiement des nouvelles bandes de fréquence.

Cet accord « est un pas significatif dans la bonne direction », a salué le président américain Joe Biden dans un communiqué mardi matin.

Les compagnies aériennes américaines, via leur fédération A4A, menaçaient de poursuivre en justice les géants des télécommunications AT&T et Verizon afin d'obtenir ce délai et des modifications techniques dans le déploiement de la dernière génération d'internet mobile ultra-rapide.

Selon des représentants de l'industrie aérienne, un projet d'accord de la dernière heure est intervenu d'abord avec AT&T, puis avec Verizon, pour retarder à nouveau de quinze jours la mise en place de nouvelles bandes de fréquence 5G.

Une porte-parole d'AT&T a confirmé avoir conclu un accord avec le ministère des Transports et « accepter un délai supplémentaire de deux semaines du déploiement du service ».

Alors que le régulateur américain de l'aviation (FAA) s'inquiète de possibles interférences avec les appareils de bord des avions, la mise en service de la 5G, initialement prévue le 5 décembre, avait déjà été repoussée et devait se dérouler mercredi 5 janvier.

Mais vendredi, le ministre américain des Transports, Pete Buttigieg, et le patron de la FAA, Steve Dickson, ont demandé aux deux opérateurs une nouvelle suspension, de deux semaines maximum.

AT&T et Verizon avaient refusé initiale-

ment de répondre favorablement à cette demande.

Pendant la « pause de deux semaines » désormais prévue, les modifications apportées dans les installations aux aéroports notamment devront être examinées par l'autorité de régulation aérienne, la FAA, « pour s'assurer qu'elles présentent toutes les conditions de sécurité pour les vols ».

Les bandes de fréquence 3,7-3,8 GHz ont été attribuées à AT&T et Verizon en février 2021 à l'issue d'un appel d'offres de plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Face à des inquiétudes sur de potentiels problèmes d'interférence avec les appareils mesurant l'altitude dans les avions, la FAA avait émis de nouvelles directives limitant l'utilisation de ces appareils de bord dans certaines situations.

Mais les compagnies aériennes américaines se sont élevées contre les potentiels coûts induits, et ont appelé les autorités à trouver rapidement une solution.

« Nous savons que la sécurité aérienne et la 5G peuvent coexister et nous sommes convaincus qu'en poursuivant la collaboration et les évaluations techniques, on résoudre ces problèmes », a affirmé un responsable d'AT&T.

En décembre, les avionneurs européens Airbus et américain Boeing avaient eux aussi exprimé leur « inquiétude » au sujet de possibles perturbations sur des instruments de bord de leurs appareils par la 5G, dans une lettre au ministère américain des Transports. Le sujet inquiète aussi en France, où les autorités recommandent d'éteindre les mobiles 5G à bord des appareils, pour éviter un « brouillage de signaux » potentiellement problématique lors notamment des phases d'atterrissage.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE KHENCHELA  
CODE FISCAL 0013400190045/53

AVIS D'APPEL AU CONCOURS NATIONAL RESTREINT  
D'ARCHITECTURE N° : 01/2022  
AVIS D'APPEL N°02 APRES L'ANNULATION

La Direction Des Equipements Publics de la Wilaya de Khenchela, lance un avis d'appel au concours national restreint d'architecture relatif à :

**Étude et suivi pour la réalisation d'un marché de gros des pommes à BOUHAMA**

- Le présent appel d'offres s'adresse aux :
  - Les Architectes ou bureaux d'études agréés en architecture Être agréés ou inscrit au tableau national de l'ordre des Architectes, et bureaux d'études publics en possession d'un registre de commerce, ayant assuré des prestations de maîtrise d'œuvre (étude et suivi, ou étude), pour au moins un projet similaire, ou d'un projet de catégorie " C " ou plus.
  - ayant un chef de projet architecte ou ingénieur en génie civil d'une expérience ≥ 04 ans
  - ayant un architecte ou ingénieur en génie civil d'une expérience ≥ 03 ans
- La participation sous forme d'un groupement de bureaux d'études n'est pas permise.
- Les Architectes ou bureaux d'études agréés en architecture Être agréés ou inscrit au tableau national de l'ordre des Architectes, et bureaux d'études publics en possession d'un registre de commerce intéressés par l'appel au concours national restreint d'architecture, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Equipements Publics de la wilaya de khenchela Sis à la cité Ain el karma a coté du CEM hassrouni el ayech Khenchela
- Les offres doivent parvenir à Monsieur le Directeur Des Equipements Publics de la wilaya de khenchela, accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité énumérés dans le cahier des charges.  
L'enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que les mentions suivantes:

Avis d'appel au concours national restreint d'architecture N° ...../2022

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

**Étude et suivi pour la réalisation d'un marché de gros des pommes à BOUHAMA**

- Le pli anonyme contiendra une (01) enveloppe intérieure, portant la mention « Dossier de candidature », paraphé par le soumissionnaire.
- Les offres doivent contenir les documents en - vigueur - suivants (article N° 12 des instructions aux soumissionnaires)
- LE DOSSIER DE CANDIDATURE contient :
  - Une déclaration de candidature signée, paraphée et datée
  - Une déclaration de probité signée, paraphée et datée
  - Les statuts pour les sociétés à caractère morale.
  - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le BET
  - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, conformément au cahier des charges (offre technique).
    - a/- capacités professionnelles : l'agrément pour les architectes en cour de validité (mise à jour).
    - b/- capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
    - c/- capacités technique : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Les bureaux d'études et les sociétés d'architecture pré-qualifiés à la première phase, seront invités à déposer leurs offres techniques, offres architecturales (prestations) et offres financières, conformément aux instructions édictées dans le cahier des charges (offre technique).

- OFFRE TECHNIQUE : contient :

- Une déclaration à souscrire remplie, signée, paraphée et datée.
- L'instruction aux soumissionnaires signées, paraphées et datées.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et toute autre document exigé.
- Le Cahier des charges paraphés, signés et daté, portant à la dernière page, la mention « Manuscrite « lu et accepté »
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, conformément au cahier des charges (offre technique).
  - a/- capacités professionnelles : l'agrément pour les architectes en cour de validité (mise à jour).
  - b/- capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
  - c/- capacités technique : moyens humains et matériels et références professionnelles
  - PV de visite du site.
- OFFRE ARCHITECTURALE : contient :
  - Dossier graphique conformément au cahier des charges (offre technique).

- L'OFFRE FINANCIERE : contient :

- La lettre de soumission dûment signée, paraphée et datée.
- L'offre financière remplie, paraphée, signée et datée.
- Le délai de préparation des offres (dossier de candidature) est fixé à huit (08) jours à compter du 1er jour de la première parution du présent appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.
- La remise des offres (dossier de candidature) est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres avant 12h00.
- Le délai de préparation des offres (techniques, prestations et financières) est fixé à Vingt (20) jours à compter du 1er jour de la première parution l'invitation des bureaux d'études pré-qualifiés à la première phase dans le BOMOP ou dans la presse nationale.
- La remise des offres (techniques, prestations et financières) est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres avant 12h00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se déroulera le même jour à 14h00 en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de khenchela.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de (03 mois+le délai de Préparation des offres) à compter de la date de dépôt des offres.
- Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis en séance publique.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1171

Grid for crossword puzzle with starting words and directions: paquets de plage vendeuse de sacs, trimerais, types de religions pronom relatif, boquin rigolo, prit fin, détournes du droit chemin, postes avancés, conclusions épais-seur, alterne les semis objet de cuisinier, personne niaise étaleras ton cran, concurrence support-tera, plus haut que la vague sujet, roqnon mauvais cheval, petit véhicule sur rail plein sauvé du naufrage, élimine-ras image sacrée, léger problème ventilent, voisine de Dijon coordi-nation, variante chimique, côté du soleil levant, quintes-sence palperas, animaux artiques jupes de ballet, signal de départ genre de mouette, sanje, supports de câbles normale, beaucoup équipes sportives, propulsé signe nordique, lacha un vent entiché, mollesse suivre à la trace, réunions dansante, rapport de cercle suis au courant, éteints munis-sais, mauvais sujet grandes quantités, fourqon d'étalon, boucliers de cou-turières voleur, met k.o., combattit, discerné espace verdo-quant, inqui-teras séjour de rivière bon dormeur, amonc-ellement aigle des mers, terme d'échec paques de canards, vase de défunt courroux scénique, renvoi claudique, sorte de confiture en ma-tière de, cours de Grenoble, il va len-tement au Brésil, saleté, clié pour Ali Baba

Solution

Sudoku n°2471: 2 6 8 1 3 7 9 4 5 / 7 3 4 9 6 5 8 1 2 / 1 9 5 2 4 8 7 6 3 / 8 5 9 7 2 6 4 3 1 / 4 1 6 3 5 9 2 7 8 / 6 8 3 4 7 2 1 5 9 / 9 4 1 5 8 3 6 2 7 / 9 3 8 6 7 2 5 4 1 / 5 1 8 4 9 8 2 7 3 / 2 4 7 3 1 5 8 9 6 / 8 7 2 1 5 4 3 6 9 / 4 6 5 9 2 3 7 1 8 / 1 9 3 7 8 6 4 5 2 / 3 8 4 5 6 9 1 2 7 / 7 5 9 2 3 1 6 8 4 / 6 2 1 8 4 7 9 3 5

Mots Croisés n°2471

Word grid with letters: A B C D E F G H I J K L / 1 P O R T E D R A P E A U / 2 A M E U T E E A V E N / 3 R O M E F E R R E R / 4 A P O S T O L A T E U / 5 G L U R U S T I N E S / 6 R A S O I R A R I S A / 7 A T T E N S I O N G / 8 P E P E R E S N D E / 9 H O R A N T S U R E / 10 E N T A T U F R U S

Grille géante n°1171

Large word grid with letters: P A R E N S I E R A I S U M O R A L L E T E R A S P I S A S L I T E R A I S E / B O O Q U I T E M U L T I A U L I E R O S S E S T E R N E S P I E / C U L T E M O N A L I T A T I S T A R S S E S T E R N E S A U / D E V O I R E S I S O P M U S P A T E R N E S A M / E L O N N E S I S O P M U S P A T E R N E S A M

HANDBALL - FINALES DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2019-2020 (MESSIEURS/DAMES)

## La succession du GSP ouverte

Les finales de la Coupe d'Algérie de handball 2019-2020, prévues vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), opposant la JSE Skikda à l'ES Ain Touta chez les messieurs et le HBC El-Biar au HC Mila chez les dames, se disputeront à huis clos dans un contexte sanitaire inédit et avec l'objectif de succéder au GS Pétroliers (messieurs et dames) détenteurs du trophée.



Avec la recrudescence des cas de Covid-19 ces derniers jours, la Fédération algérienne de la discipline a décidé de durcir le protocole sanitaire en imposant le huis clos et obligeant les clubs concernés par les finales de fournir les carnets de vaccination de l'ensemble des joueurs, des encadreurs techniques et des accompagnateurs.

La finale masculine opposera l'ES Ain Touta, vainqueur du trophée en 2018, qui s'est hissée en finale en s'imposant par la plus petite des marges devant le CRB Baraki (16-15), à la JSE Skikda finaliste malheureux de la dernière édition (2019), qui a dominé l'ES Arzew (28-22).

Le vainqueur du trophée représentera l'Algérie en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, prévu en Arzew en mars 2022. Chez les dames, le HBC El Biar, cinq fois vainqueur du trophée (2007, 2013, 2014, 2015, 2016), sera opposé au HC Mila qui atteint ce stade de la compétition pour la 1ère fois de son histoire.

Les El-Biaroises se sont hissées en

finale après leur victoire en demi-finales devant le CF Boumerdes, dont les joueuses ont refusé de revenir sur le terrain à la mi-temps, alors que score était de 15 à 07, en faveur du HBCB.

De son côté, le HC Mila a dominé le NRF Constantine sur le score de 28 à 21. Pour rappel, la FAHB dirigée depuis septembre 2021 par un comité directeur présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, avait décidé de la poursuite de l'édition 2020 de la Coupe d'Algérie, afin de permettre aux clubs de préparer la reprise du Championnat national, après deux saisons d'arrêt à cause de la pandémie de Covid-19.

### Programme des finales

Finale dames (15h00)

HBC El Biar- HC Mila

Finale messieurs (17h00)

ES Ain Touta- JSE Skikda.

NB: carnet de vaccination contre le covid-19 est obligatoire pour les joueurs, staffs et dirigeants.

### Le palmarès avant la finale JSE Skikda - ES Ain Touta

Palmarès de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs) avant la finale de l'édition 2019-2020, entre la JSE Skikda et l'ES Ain Touta, vendredi à la coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

1967 : CR Belcourt	1968 : USM Annaba
1969 : GCS Alger	1970 : GCS Alger
1971 : CSS Kouba	1972 : Nadit Alger
1973 : Nadit Alger	1974 : NAR Alger
1975 : CS DNC Alger	1976 : Nadit Alger
1977 : CS DNC Alger	1978 : non jouée
1979 : Nadit Alger	1980 : Nadit Alger
1981 : CS DNC Alger	1982 : MP Alger
1983 : MP Alger	1984 : MC Oran
1985 : Nadit Alger	1986 : MC Oran
1987 : MC Alger	1988 : JS Bina Alger
1989 : MC Alger	1990 : MC Alger
1991 : MC Alger	1992 : non jouée
1993 : MC Alger	1994 : MC Alger
1995 : MC Alger	1996 : ERC Alger
1997 : MC Alger	1998 : MC Alger
1999 : MC Alger	2000 : MC Alger
2001 : MC Alger	2002 : MC Alger
2003 : MC Alger	2004 : MC Alger
2005 : MC Alger	2006 : MC Alger
2007 : MC Alger	2008 : MC Alger
2009 : GS Pétroliers	2010 : GS Pétroliers
2011 : GS Pétroliers	2012 : GS Pétroliers
2013 : GS Pétroliers	2014 : GS Pétroliers
2015 : CRB Baraki	2016 : MC Saïda
2017 : GS Pétroliers	2018 : ES Ain-Touta
2019 : GS Pétroliers	2020 : ...

OPEN D'AUSTRALIE

## Djokovic sommé de s'expliquer sur sa dérogation médicale

Le Serbe Novak Djokovic, N.1 mondial de tennis, qui a obtenu une dérogation médicale pour participer à l'Open d'Australie, est sommé de s'expliquer sur son statut vaccinal, selon le Premier ministre australien Scott Morrison. La dérogation médicale accordée à Djokovic suscite en effet des réactions indignées en Australie où le Premier ministre a menacé de renvoyer le Serbe « par le premier avion » si cette exemption n'était pas justifiée. « Nous attendons sa présentation et qu'il nous fournisse des preuves pour soutenir » cette dérogation, a déclaré Scott Morrison lors d'une conférence de presse. « Si ces preuves sont insuffisantes, alors il ne sera pas traité différemment de qui que ce soit d'autre, et il retournera chez lui par le premier avion. Il n'y aura aucune règle spéciale pour Novak Djokovic. Pas la moindre », a

insisté le Premier ministre. « Ce serait certainement utile si Novak expliquait les conditions dans lesquelles il a demandé et obtenu une exemption », a aussi déclaré mercredi aux journalistes le patron de Tennis Australia, Craig Tiley, également directeur du premier Grand Chelem de l'année. « Je l'encourage à parler de cela à la communauté... Nous avons traversé une période très difficile au cours des deux dernières années et j'apprécierais certaines réponses à cela », a-t-il ajouté. Un total de 26 joueurs ou membres de leur staff, sur les quelque 3.000 attendus en Australie, ont demandé une exemption et seuls quelques-uns d'entre eux l'ont obtenue, a-t-il dévoilé. Selon Tiley, les deux commissions chargées d'examiner les demandes d'exemption le font sans connaître l'identité des requérants.



JO 2022

## La Chine a la confiance nécessaire pour organiser des Jeux olympiques sûrs dans le contexte d'Omicron

La Chine a la confiance nécessaire pour relever les défis posés par le variant Omicron de la COVID-19 et présenter des Jeux olympiques d'hiver bien organisés, sûrs et splendides pour le monde, a déclaré mardi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères à Pékin.

Wang Wenbin a indiqué lors d'une conférence de presse que le Comité d'organisation de Pékin pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2022 (BOCOG) était en communication étroite avec le Comité international olympique (CIO) et le Comité international paralympique (CIP) pour assurer un bon travail de prévention et de contrôle de l'épidémie basé sur l'analyse scientifique et en fonction de l'évolution de la situation. Récemment, le CIO, le CIP et le BOCOG ont publié la deuxième édition de brochures de Beijing 2022. Les mesures de lutte contre l'épidémie décrites dans les brochures sont formulées conformément aux dernières recherches scientifiques sur la COVID-19, aux avis d'experts et à l'expérience d'autres compétitions internationales, a précisé M. Wang.

« Ces contre-mesures visent à réduire efficacement le risque de la COVID-19, à assurer la sécurité et la commodité pour les athlètes et tous les participants olympiques et paralympiques pendant les Jeux, et à protéger la santé et la sécurité de la population locale. Nous espérons que tout le monde respectera strictement les brochures », a-t-il souligné.

Le porte-parole a ajouté que la Chine avait obtenu une victoire stratégique dans la lutte contre la COVID-19 dans le pays et avait mis en place un système efficace et efficace de prévention et de contrôle de l'épidémie.

ECHECS-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS

## Les Algériens Nasr Lina et Brahami Lamine sacrés à Monrovia

Les échéphiles algériens Nasr Lina et Brahami Lamine ont remporté les titres du championnat d'Afrique des échecs individuel juniors, clôturé mardi soir à Monrovia capitale du Libéria, après sept jours de compétition.

Chez les filles, une domination totale de Nasr Lina, avec 9 victoires sur neuf rondes, devant sa sœur Nasr Manal avec huit victoires et Marape Naledi du Botswana qui a complété le podium avec 7 victoires.

Chez les garçons, Brahami Lamine a terminé à la première place avec 8 victoires sur neuf devant le nigérian Eyetonghan Denyefa et le Mauritanie Mohamed Abderrahim. Cet événement continental d'échecs juniors, disputé selon le système suisse en huit rondes à la cadence de 90 minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugé d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre international algérien, Nesla Adnane.

A l'issue de cette phase finale du championnat d'Afrique individuel, les deux échéphiles algériens Nasr Lina et Brahami Lamine représenteront l'Afrique au championnat du monde junior, prévu le mois d'octobre prochain à Olbia en Italie.

Cette compétition africaine, organisée du 29 décembre au 4 janvier par Liberia Chess fédération en collaboration avec la Confédération africaine des échecs (ACC), a regroupé 28 jeunes échéphiles, 10 filles et 18 garçons de 11 pays du continent africain.

CYCLISME

## Course régionale jeunes catégories, samedi prochain à Sidi Bel-Abbes

Une course régionale de cyclisme jeunes catégories, aura lieu samedi prochain à Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette compétition de la petite reine, organisée par la Fédération algérienne avec le concours de la ligue de cyclisme de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, verra la participation de plus de 100 jeunes coureurs écoles, benjamins, minimes, cadets et juniors de différents clubs représentant huit ligues de wilayas de l'Ouest du pays. Cette course régionale se déroulera sur un circuit fermé de 3,2 kilomètres à proximité du lac de Sidi M'Hamed Ben Ali dans la commune d'Ain Trid, situé à 1,7 km au nord de la ville de Sidi Bel-Abbes. Les écoles devront parcourir cette distance en un tour, les Benjamins 3 fois, les minimes en 6 tours, les cadets 10 fois et les juniors 15 tours, a-t-on fait savoir. Cette course de la petite reine s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du calendrier régional.

CROSS UNIVERSITAIRE

## Le championnat de la wilaya d'Oran aura lieu le 12 janvier

La Ligue oranaise du sport universitaire organisée, mercredi 12 janvier en cours, le championnat de cross universitaire de la wilaya d'Oran au niveau du centre équestre Antar-Ibn Cheddad d'Es-Essenja, a-t-on appris mardi de cet organisme. Cette épreuve, dont le coup d'envoi sera donné à 10h00, est qualificative au championnat national prévu à Tiarret, qui est à son tour qualificatif au championnat du monde du cross universitaire qui aura lieu le 17 mars prochain au Portugal, a précisé la même source.

A cet effet, la ligue oranaise du sport universitaire a retenu le 11 janvier comme date butoir pour le dépôt, par les étudiants désirant prendre part à la compétition, de leurs dossiers d'inscription respectifs, a-t-on encore souligné.



## Les 24 qualifiés à la loupe

Les 24 sélections qualifiées pour la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 prévue au Cameroun du 9 janvier au 6 février prochains.

- **Le Cameroun** : en tant que pays-hôte, le Cameroun était qualifié d'office pour la compétition.
- **Le Sénégal** : en 2019, les "Lions de la Teranga" s'étaient hissés jusqu'en finale de la CAN en Egypte. Ils ont parfaitement réussi leur campagne de qualification et terminé premiers de leur groupe.
- **L'Algérie** : les tenants du titre sont restés invaincus lors des éliminatoires. Ils en sont à 33 matches consécutifs sans défaite, nouveau record africain en la matière, devant la Côte d'Ivoire et ses 26 matches sans défaite entre 2011 et 2013.
- **Le Mali** : qualifiés dès la quatrième journée, les "Aigles" ont survolé la campagne de qualification. Logique pour une des équipes frissons de la dernière compétition.
- **La Tunisie** : quatrième lors de la dernière CAN, les "Aigles de Carthage" ont terminé leur campagne de qualification avec un bilan de 5 victoires et une défaite devant la Guinée Equatoriale. Ils voudront viser plus haut au Cameroun en profitant de cette lancée et surtout de la deuxième place à la Coupe arabe de la Fifa 2021 au Qatar.
- **Le Burkina Faso** : 2019 n'était qu'un accident, les Burkinabés sont de retour en Coupe d'Afrique en terminant premiers de la poule B.
- **La Guinée** : les coéquipiers de Naby Keïta seront bien là au Cameroun. Ils ont terminé deuxième de la poule A, derrière le Mali.
- **Les Comores** : le petit archipel va vivre sa première phase finale de Coupe d'Afrique des Nations. Les Cœlacanthos ont réussi à écarté le Kenya et le Togo pour s'approprier l'une des deux premières places du groupe G avec l'Egypte.
- **L'Egypte** : qui dit CAN, dit "pharaons" ! La nation la plus titrée du continent (sept couronnes à elle seule, dont trois consécutives en 2006, 2008 et 2010) vivra sa 25e participation en 33 éditions. Un record.
- **La Gambie** : comme les Comores, la Gambie découvrira la CAN en terres camerounaises. Elle a écarté la RD Congo et l'Angola, pourtant présents lors de la dernière édition en date. Une consécration pour le football gambien, qui confirme sa progression.
- **Le Gabon** : trois ans après avoir manqué le rendez-vous en Egypte, les Gabonais seront cette fois bien présents au Cameroun. Une qualification qui s'est faite au détriment de la RD Congo.
- **Le Ghana** : autre grand habitué de la compétition, les "Black Stars" vivront bien leur 23e phase finale de CAN. Une Coupe dont ils ont atteint le dernier carré six fois lors des sept dernières éditions.
- **Guinée équatoriale** : les Equato-Guinéens vont disputer la troisième CAN de leur histoire mais c'est la première fois qu'ils décrochent la qualification sur le terrain. En effet jusque-là, ils n'avaient été qualifiés qu'à la faveur du statut de pays-hôte de la Guinée équatoriale, en 2012 et 2015.
- **Zimbabwe** : troisième qualification consécutive pour les "Warriors" qui s'imposent petit à petit dans le paysage footballistique africain.
- **Le Maroc** : fidèle à sa réputation, Vahid Halilhodzic a imposé sa main de fer sur les Lions de l'Atlas. Premiers du groupe E, les Marocains iront au Cameroun avec l'intention de briller.
- **La Côte d'Ivoire** : troisième larron du trio d'habités, les Eléphants seront bien présents au Cameroun pour disputer leur 24e CAN.
- **Le Nigeria** : trois fois champions d'Afrique (1980, 1994, 2013), seule équipe africaine championne olympique (1996), les "Super Eagles" seront bien présents au Cameroun.
- **Le Soudan** : en s'imposant contre l'Afrique du Sud lors de la dernière journée, les "Faucons de Jediane" ont chipé au dernier moment leur ticket qualificatif aux "Bafana Bafana".
- **Le Malawi** : les Malawites font leur retour en Coupe d'Afrique des nations. Ils ont gagné leur troisième participation en s'imposant à domicile 1 à 0 face à l'Ouganda lors de la 6e journée, éliminant au passage les "Cranes".
- **L'Ethiopie** : sur le fil, les Ethiopiens se sont qualifiés pour leur première coupe d'Afrique des nations depuis 2013.
- **La Mauritanie** : trois ans après leur première CAN, les "Mourabitounes" sont déjà de retour mais sans leur ex-sélectionneur Corentin Martins, viré par la fédération après une campagne de qualification du mondial 2022 calamiteuse. L'équipe sera dirigée par le Français Didier Da Rosa.
- **La Guinée-Bissau** : les "Djurtus" se sont qualifiés sur le fil au détriment du Congo, qu'ils ont battu à domicile lors de la dernière journée. Avec cette troisième phase finale consécutive, la Guinée-Bissau montre qu'elle devient petit à petit une valeur sûre du football africain.
- **Le Cap-Vert** : placé dans le même groupe que le pays-hôte camerounais, le Cap-Vert n'avait que très peu de marge de manœuvre pour empocher la deuxième place qualificative de la poule F. Les "requins bleus" ont su écarter le Rwanda et le Mozambique pour aller disputer la deuxième CAN de leur histoire.
- **Sierra Leone** : après deux reports de son match en raison de tests Covid-19 contestés, la Sierra Leone a dépassé in extremis le Bénin au classement du groupe L et est devenue le 24e pays qualifié pour la CAN.

## LES ADVERSAIRES DE L'ALGÉRIE 23e rendez-vous contre la Côte d'Ivoire, le premier devant la Guinée équatoriale

L'équipe nationale algérienne de football, championne d'Afrique en titre, abordera la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 7 février), dans le groupe E, constitué de la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et la Guinée équatoriale.

Au niveau de ce groupe, ce sont les "Eléphants" qui détiennent le record de matches face aux "Verts" avec 22 rencontres, suivis de la Sierra-Leone (5) alors que la Guinée équatoriale affrontera pour la première fois de son histoire les Verts.

La confrontation algéro-ivoirienne sera donc la 23e (toutes compétitions confondues) entre les deux grands favoris du groupe E, avec une égalité quasi parfaite (7 V - 8 N - 7 D) avec un léger avantage pour les Algériens (26 buts inscrits - 24 encaissés).

Algériens et Ivoiriens se sont affrontés amicalement à 6 reprises, et dans toutes les compétitions officielles dont les Jeux africains (2). Les qualifications

du Mondial (4), les qualifications de la CAN (4) et les phases finales de la CAN (8).

Il faut remonter au 19 juillet 1965, pour voir les deux "teams" s'affronter à Brazzaville aux Jeux africains, en faisant match nul (0-0) alors que le 22e et dernier rendez-vous, avait lieu le 11 juillet 2019 à Suez (Egypte) en quarts de finale de la CAN-2019, remporté aux tirs au but (1-1, 4-3) par les coéquipiers de Riyad Mahrez.

Au classement des buteurs, c'est l'ex-international, Djamel Menad qui mène la danse avec 3 buts, suivi de Belloumi, Amani, Meçabih, Saib, Feghouli et Soudani, tous avec 2 buts. Contre la Sierra Leone, l'Algérie n'a disputé

que 5 rencontres toutes officielles (entre 1980 et 1996) qui se sont soldées par 2 victoires, deux nuls et une défaite avec une différence de buts favorable (7 buts pour et 3 contre).

Les buteurs algériens avaient pour noms: Bensaoula et Meçabih (2 buts chacun), Madjer, Fergani et Menad (1).

Au Cameroun, les camarades de Youcef Belaili domiciliés à Douala, défendront leur titre respectivement devant la Sierra Leone le mardi 11 janvier (14h00 algériennes), la Guinée équatoriale le dimanche 16 janvier (20h00) avant de boucler le 1er tour face aux redoutables ivoiriens, le jeudi 20 janvier à 17h00.

## Covid-19: la CAF fixe une jauge de spectateurs dans les stades

La Confédération africaine de football (CAF) a fixé à 80% de la capacité des enceintes pour les matches du Cameroun (pays hôte) et 60% pour les autres équipes dans le cadre du protocole sanitaire adopté à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations prévue du 9 janvier au 6 février prochain.

Pour les matches des Lions Indomptables du Cameroun lors de la CAN 2021, il sera appliqué une jauge de 80% de la capacité totale du stade accueillant la rencontre.

Quant aux autres matches en dehors du pays organisateurs, une jauge de 60% de la capacité est applicable, selon une correspondance adressée par Veron Omba-Mossengo, secrétaire général de la CAF aux différentes équipes qualifiées pour la CAN 2021.

Cette mesure fait partie intégrante



du protocole sanitaire dévoilé en décembre 2021 par la CAF, le ministère camerounais des sports et la Fecafoot.

Il s'agit pour les supporters d'être vacciné et de détenir un test négatif à la covid-19 pour accéder aux différents stades.

La mesure concernant les jauges est une suite logique du protocole sanitaire.

L'objectif pour le COCAN et la CAF est d'empêcher que la CAN soit un vecteur de propagation du coronavirus dans un pays où la pandémie est largement maîtrisée selon le ministère de la santé.

Pour rappel, la compétition se déroulera dans six stades de cinq villes camerounaises.



# CAN 2021

## Les principaux faits marquants des éliminatoires

Les principaux faits marquants de la phase des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 de football.

\* L'Erythrée et la Somalie n'ont pas participé aux qualifications.  
\* Le Libéria, les Seychelles, Maurice et Djibouti ont été éliminés du tour préliminaire.

### Groupe A:

\* Le Mali s'est qualifié pour la 12e fois pour le tournoi final, la 7e fois consécutive.  
\* La Guinée s'est qualifiée pour la 13e fois, sa deuxième apparition consécutive pour la première fois depuis 2008.  
\* Après être apparue en Egypte 2019 pour la 3e fois de son histoire à la CAN, la Namibie manquera la prochaine édition.  
\* Le Tchad a été disqualifié des éliminatoires. C'est l'une des dix équipes à n'avoir jamais participé à la finale de la CAN pour le moment.

### Groupe B:

\* Le Burkina Faso revient pour la finale de la CAN après avoir raté la dernière édition. Il s'agit de leur 13e apparition.  
\* Le Malawi s'est qualifié pour sa 3e finale de la CAN, sa première depuis 2010.  
\* Après 39 ans d'absence, l'Ouganda est à fait son retour pour faire des apparitions consécutives à la CAN en 2017 et 2019. Ils ne pouvaient pas manquer trois fois de suite cette fois.  
\* Le Soudan du Sud n'a pas encore atteint sa première finale de la CAN, l'une des dix équipes à ne jamais y parvenir.

### Groupe C:

\* Le Ghana, quadruple champion, dispute sa 23e finale de la CAN, un record battu uniquement par l'Egypte et la Côte d'Ivoire. Leur dernière gloire date de 1982.  
\* Le Soudan est de retour en phase finale de la CAN pour la première fois depuis 2012. Il s'agit de la 8e apparition de l'équipe qui faisait partie de la première édition en 1957 et qui a été championne en 1970.  
\* Après avoir atteint les quarts de finale en 2019, l'Afrique du Sud manquera la CAN de l'année prochaine. C'est juste la 5e fois que les Bafana Bafana échouent à passer les étapes qualificatives.  
\* Sao Tomé-et-Principe n'a pas réussi à se qualifier pour sa toute première CAN.

### Groupe D:

\* Le Gabon disputera sa huitième CAN, la première depuis l'organisation du tournoi en 2017.  
\* La Gambie fera ses débuts en phase finale de la CAN. C'est le 44e pays africain à participer à la CAN.  
\* La RD Congo, double championne, manquera le tournoi pour la première fois depuis 2012.  
\* L'Angola a terminé du groupe pour rater une deuxième apparition consécutive en phase finale.

### Groupe E:

\* Le Maroc est à sa 18e participation à la CAN, ils ont été sacrés champions en 1976.  
\* C'est la deuxième fois que la Mauritanie se qualifie pour la phase finale, et sa 2e participation consécutive après ses débuts en 2019.  
\* Le Burundi a eu sa première expérience de la CAN en 2019, mais n'a pas réussi à se qualifier une deuxième fois.  
\* La République centrafricaine est l'une des 10 équipes africaines à n'avoir pas encore participé à la phase finale de la CAN.

### Groupe F:

\* Le Cameroun hôte a terminé en tête de son groupe de qualification même s'il est automatiquement qualifié. Les quintuples champions (le dernier étant en 2017) apparaîtront en phase finale pour la 19e fois.  
\* Le Cap-Vert revient en finale de la CAN pour la troisième fois, sa première après avoir disputé deux matches consécutifs en 2013 et 2015.  
\* Le Rwanda n'a pas pu se qualifier pour la finale. Leur dernière (et unique) apparition à la CAN remonte à 2004.  
\* La dernière participation du Mozambique à la CAN remonte à 2010.  
Ils n'ont pas réussi à se qualifier pour la finale depuis lors.

### Groupe G:

\* L'Egypte a étendu son record en se qualifiant pour la finale de la CAN pour la 25e fois.  
Le pays des Pharaons détient également le record du

plus grand nombre de titres (sept), le dernier datant de 2010.

\* Les Comores feront leurs débuts à la CAN, après s'être qualifiés pour la première fois.  
Leur première apparition en phase éliminatoire n'a eu lieu qu'en 2010.  
\* Le Kenya a raté l'occasion d'une deuxième participation consécutive à la CAN en terminant troisième du groupe.  
\* Le Togo n'a pas réussi à se qualifier.  
Leur dernière participation à la CAN date de 2017.

### Groupe H:

\* L'Algérie, tenante du titre, tentera d'être la première équipe à défendre avec succès son titre depuis l'Egypte 2010.  
Il s'agit de la 19e apparition des Verts à la CAN.  
\* Le Zimbabwe participera à sa cinquième finale de la CAN, et sa troisième consécutive pour la première fois de son histoire.  
\* Le Botswana n'a pas pu se qualifier, sa seule participation à la CAN remonte à 2012.  
\* La dernière apparition de la Zambie à la CAN remonte à 2015.  
C'est la première fois dans l'histoire des Champions 2012 qu'ils n'atteignent pas la phase finale de la CAN trois fois de suite.

### Groupe I:

\* Le Sénégal a été la première équipe à atteindre la finale de la série des qualifications.  
Les finalistes malheureux de 2019 tenteront d'améliorer ce record lors de leur 16e apparition à la CAN.  
\* La Guinée Bissau a attendu 2017 pour faire ses débuts à la CAN.  
Depuis, elle a disputé trois qualifications consécutives.  
\* Le Congo n'a pas pu se qualifier pour la phase finale. La dernière apparition des champions de 1972 remonte à 2015.  
\* Eswatini n'a pas réussi à se qualifier une fois de plus.  
Le pays n'a jamais disputé une phase finale.

### Groupe J:

\* La Tunisie participera à la finale de la CAN pour la 20e fois et la 14e consécutive.  
Les champions de 2004 ont raté la pièce maîtresse continentale pour la dernière fois en 1992.  
\* La Guinée équatoriale disputera sa troisième participation à la CAN.  
C'est la première fois qu'ils accèdent au tournoi par le biais des qualifications, car leurs deux dernières participations étaient en tant qu'hôtes (2012 et 2015).  
\* La Tanzanie a mis fin à 39 ans d'absence pour atteindre la phase finale en 2019, mais n'a pas réussi à réitérer son exploit en terminant troisième du groupe.  
\* La troisième et dernière participation de la Libye à la CAN remonte à 2012.  
Mais ils auront de quoi se réjouir avec leur retour au football international après sept ans d'absence.

### Groupe K:

\* La Côte d'Ivoire disputera sa 24e phase finale de la CAN, un record seulement battu par l'Egypte (25).  
Les doubles champions ont goûté à la gloire pour la dernière fois en 2015.  
\* L'Ethiopie était l'une des équipes à participer à la toute première finale de la CAN.  
Il s'agit de leur 11e apparition et la première depuis 2013, après avoir remporté le titre à domicile en 1962.  
\* Madagascar a atteint les quarts de finale à ses débuts en 2019, mais n'a pas réussi à enchaîner une deuxième apparition consécutive à la CAN.  
\* Le Niger a disputé des apparitions consécutives à la CAN en 2012 et 2013, mais n'a pas réussi à se qualifier depuis lors.

### Groupe L:

\* C'est la 19e fois que le Nigeria participera à la phase finale de la CAN.  
Ils ont remporté le titre à trois reprises, la dernière fois en 2013.  
\* La Sierra Leone a atteint la finale pour la troisième fois de son histoire, la première depuis 1994 et 1996.  
\* Le Bénin qui a réalisé sa meilleure sortie lors de la dernière édition en 2019 en atteignant les quarts de finale n'a pas réussi à se qualifier pour la prochaine édition.  
\* Le Lesotho est l'un des 10 pays qui n'ont jamais joué en finale de la CAN pour le moment.

## LIGUE 1

### CRB-JSK et CSC-JSS, principales affiches de la 12<sup>e</sup> journée

La 12e journée du championnat de ligue 1 de football prévue vendredi et samedi, sera dominée particulièrement par deux principales affiches : CR Belouizdad-JS Kabylie d'une part et CS Constantine-JS Saoura d'autre part, sans oublier trois chaudes confrontations dans le bas du tableau.

C'est le match, mettant aux prises le leader et double tenant du titre, le CRB (1er - 24 pts), au détenteur de la Coupe de la Ligue professionnelle, la JSK (9e - 14 pts), qui attire l'attention générale.

Les Belouizdadiens accrochés à Chelghoum-Laid, se méfient grandement des "Canaris" qui reviennent doucement mais sûrement vers le podium, en espérant exploiter à fond leurs deux matchs en retard.

Cette rencontre aux allures d'un "derby" sera certainement déterminante pour la suite de la compétition pour les deux équipes habituées aux premiers rôles.

Le Paradou AC (2e- 21 pts), sera le premier intéressé par le choc du stade du 20 août 1955, en espérant battre le nouveau promu, le RC Arbaâ (15e- 8 pts), et surtout réduire son retard sur le leader, surtout qu'il compte encore trois matchs de retard.

Les hommes de Si Tahar-Chérif El-Ouzzani, visent tout simplement un 6e succès de rang, alors que le RC Arbaâ, battu samedi dernier "à home" par le CS Constantine (1-0) est sommé de réagir au plus vite.

Le choc, CSC - JS Saoura, monopolise l'attention générale, du moment que les deux clubs se partagent la 3e place avec 20 points.

Si les Constantinois bénéficient de l'avantage du terrain, les gars de la Saoura, déçus par le nul concédé à domicile devant le MC Alger, comptent se rattraper au stade "Benadmalek" de Constantine, pour rester sur le podium, qui sera le principal enjeu du match.

Le MC Alger (5e - 19 pts) sorti indemne de son match à Béchar (0-0), recevra son poursuivant immédiat l'US Biskra (7e - 17 pts) accrochée à domicile par la lanterne rouge le WTlemcen (0-0).

Les camarades du buteur Sami Frioui, intraitables dans leur jardin du 5 juillet, comptent poursuivre leur belle série entamée depuis quelques semaines, alors que les Biskris auteurs d'une belle entame de saison, doivent stopper leur dégringolade au classement.

L'ES Sétif (5e - 19), net vainqueur de l'O.Médéa (3-0), effectuera samedi un long déplacement à Relizane où l'attend de pied ferme, le RCR (13e - 9 pts), difficile à manier sur son terrain.

Les camarades du capitaine, Djabou, curieusement fébriles cette saison à l'extérieur, comptent réaliser le plein, pour rester dans le sillage L'USM Alger (8e - 15 pts), qui restait sur une série de quatre matches sans victoire, à profité de la visite du NC Magra au stade Omar Hamadi pour renouer avec le succès en dominant son adversaire (4-1).

C samedi, il rendra visite au dernier du classement, le WA Tlemcen (18e - 6 pts), pour améliorer sensiblement sa position.

Le Widad, sur ta tête duquel se pend l'épée de Damoclès, misera à coup sûr, sur l'un de ses derniers atouts de "survie".

L'O.Médéa (9e - 14 pts) en chute libre depuis quelques semaines, accueillera le NA Hussein-Dey (11e - 10 pts) qui se trouve dans la même situation, et qui vient de mordre la poussière chez lui devant le PAC (0-2). Ce match à "six points" sera d'une importance capitale pour les deux clubs en "détresse".

Le HB Chelghoum-Laid (13e - 9 pts), commence à s'adapter au rythme de la Ligue 1, comme l'attestent ses deux derniers nuls consécutifs dont le second face aux champions d'Algérie (0-0).

Cette fois-ci, il livrera un véritable derby sur le terrain du NC Magra, terrassé lundi par l'USM Alger (1-4). Ce match à caractère dramatique, reste ouvert à tous les pronostics.

Le MC Oran (15 pts- 8e) toujours en quête de victoire depuis la 2e journée, livrera un match "derby" face à son voisin, l'ASO (11e - 10 pts). Les "Ha mraouas" dos au mur, n'ont plus droit à un nouveau ratage, sinon, bonjour les "dégâts".

**JACKPOT POUR INSIGNE EN MLS !**

En fin de contrat avec Naples, Lorenzo Insigne rejoindra Toronto en MLS l'été prochain avec un gros salaire à la clé. La belle histoire d'amour entre Lorenzo Insigne (30 ans) et Naples va se terminer en fin de saison ! Un accord a été annoncé mardi dans la presse italienne entre l'attaquant international transalpin (53 sélections, 10 buts) et Toronto, et selon les précisions apportées par L'Equipe, Insigne percevra un salaire de 11,5M€ net par an en MLS avec 4,5M€ de bonus.



**NABY KEITA INTÉRESSE PLUSIEURS CLUBS**

L'international guinéen pourrait quitter Liverpool lors de ce mercato d'hiver. Malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2023, le milieu de terrain Naby Keita pourrait quitter Liverpool lors de ce mercato d'hiver. Peu satisfait de son temps de jeu, l'international guinéen (44 sélections, 8 buts) disposerait de plusieurs touches comme nous le révèle le média El Nacional. En effet, le Bayern Munich, l'AS Roma, West Ham, le FC Barcelone ou encore le Milan AC suivraient de près la situation du natif de Conakry. En cas de départ, les Reds demanderaient une indemnité de transfert de 30 millions d'euros.

**KANE CONTE NE LÂCHE RIEN**

Malgré le forçage de Manchester City, l'été dernier, Harry Kane (28 ans, 17 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) est finalement resté à Tottenham.

Le nouvel entraîneur des Spurs, Antonio Conte, compte bien retenir l'attaquant anglais pour quelques années encore. "J'ai trouvé un joueur totalement impliqué dans ce projet. Si on veut penser à construire quelque chose pour gagner, Harry doit en être un point de départ. Je comprends la situation d'Harry. Lorsque vous terminez votre carrière, il est juste de voir ce que vous avez gagné. C'est important, surtout pour les top, top joueurs. Je pense que lorsque Tottenham m'a fait venir ici, ils voulaient envoyer un signal aux autres, et peut-être aussi à nos joueurs", a souligné le manager italien face aux journalistes. Pour rappel, Kane dispose d'un contrat jusqu'en juin 2024.



**TEDEN MENGİ PRÊTÉ À BIRMINGHAM**

Le jeune défenseur central, 19 ans, rejoint l'actuel dix-huitième du Championship, Teden Mengi à l'habitude des situations difficiles. Il avait été prêté à Derby County pour la fin de la saison 2020-2021, alors que les joueurs de Wayne Rooney s'étaient battus jusqu'au bout pour le maintien dans l'antichambre de l'élite. Cette saison, il n'a joué qu'une fois pour l'équipe première, en entrant à la 61e minute face aux Young Boys lors de la dernière journée de la phase de poules de Ligue des Champions. Il est cependant incontournable des -23 ans, étant même le capitaine de l'équipe emmenée par Neil Wood. Ce prêt lui permettra de retrouver à Birmingham notre aller Tahlith Chong, prêt au même endroit. Ce dernier, blessé et opéré au mois de novembre, est cependant en rééducation à Manchester. Son entraîneur Lee Bowyer espère toutefois le retrouver d'ici la fin de la saison. Nous souhaitons bonne chance à Teden Mengi pour sa fin de saison !

**Lukaku a présenté ses excuses**

L'attaquant de Chelsea, Romelu Lukaku, a posté mardi une vidéo relayée par les médias du club londonien. Le footballeur belge a tenu à présenter ses excuses après son interview polémique. « Aux fans, je suis désolé pour le bouleversement que j'ai causé. Vous connaissez le lien que j'ai avec ce club depuis mon adolescence, donc je comprends parfaitement que vous soyez bouleversés. Evidemment, c'est à moi maintenant de restaurer votre confiance et je ferai de mon mieux pour montrer mon engagement chaque jour sur le terrain d'entraînement et dans les matchs, en essayant de faire sorte que nous gagnons des matchs. Et aussi au manager, je m'excuse, et aussi à mes coéquipiers et au conseil d'administration, parce que je pense que ce n'était pas le bon moment aussi et je veux aller de l'avant et m'assurer que nous commençons à gagner des matchs et que je sois performant pour l'équipe de la meilleure manière », a lancé l'avant-centre de 28 ans. En conférence de presse, l'entraîneur des Blues Thomas Tuchel a éteint l'incendie et annoncé le retour dans le groupe de l'ancien joueur de l'Inter Milan, recruté l'été dernier pour 115 millions d'euros. Auteur de 7 buts en 18 matchs toutes compétitions confondues depuis le début de la saison 2021-2022, le Diable Rouge devrait écoper d'une amende.



**Azpilicueta pour oublier Trippier ?**

Sur ce mercato d'hiver, le latéral droit de l'Atletico Madrid Kieran Trippier (31 ans, 15 matchs en Liga cette saison) devrait rejoindre Newcastle. Pour le remplacer, les Colchoner pensent sérieusement au défenseur polyvalent de Chelsea César Azpilicueta (32 ans, 14 matchs en Premier League cette saison), en fin de contrat en juin prochain, selon les informations du quotidien AS ce mardi. En effet, l'ancien Marseillais incarne même la priorité de l'entraîneur madrilène Diego Simeone grâce à ses qualités mais aussi sa polyvalence avec sa capacité à évoluer dans l'axe et sur le côté droit. Pour autant, un mouvement en janvier semble impossible avec la volonté des Blues de conserver Azpilicueta, également convoité par le FC Barcelone.

## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune préside une réunion du Haut Conseil de Sécurité

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, mercredi, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce jour, une réunion du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'évaluation de la situation générale dans le pays", souligne le communiqué.



### Tebboune reçoit l'ambassadeur d'Algérie en France

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud, qui reprendra ses fon-

ctions à Paris à partir de demain jeudi, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mer-

credi l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud, qui reprendra ses fonctions à Paris à partir de ce jeudi 06 janvier 2022", précise la même source.

## HABITAT

### Mise en place d'une stratégie de numérisation à moyen terme

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a mis en place une stratégie de numérisation à moyen terme (2022/2024) qui vise la construction d'un édifice numérique capable de soutenir le secteur dans la mise en œuvre de ses missions stratégiques, indique la Caisse Nationale de Logement (CNL).

L'urgence d'une transition numérique «a connu une rapide concrétisation dans le cas du secteur de l'Habitat, à travers la création d'un comité de pilotage de la numérisation du secteur chargé de la conception, de la réalisation et de l'intégration du système d'information de l'habitat», a sou-

ligné la CNL dans le dernier numéro de sa revue, Batisseur.dz. Cette initiative a abouti à la mise en place d'une stratégie à moyen terme (2022/2024), dénommée Gestion de l'information et de l'effort de numérisation (Information management and digitalizing endeavour, IMADE), lit-on dans le 3<sup>e</sup>me numéro de la revue. IMADE «prône la construction d'un édifice numérique fiable, robuste et pérenne, capable de soutenir le secteur de l'habitat dans la mise en œuvre de ses missions stratégiques», selon la même source. En termes de gouvernance, IMADE vise à aligner les objectifs de la numérisation avec les

missions stratégiques du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville ainsi qu'à organiser la fonction chargée des systèmes d'information au niveau des structures et des organismes sous tutelle du secteur.

Elle vise aussi à optimiser l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles au niveau du secteur à l'effet de réduire l'effort de numérisation et à maîtriser les domaines inhérents à la numérisation par la constitution de compétences humaines capables de maintenir et de faire évoluer l'édifice numérique du secteur, relève la même revue.

La mise en œuvre de

ces objectifs requiert un effort de structuration à travers le déploiement d'infrastructures technologiques et informationnelles fiables et sécurisées capables de supporter l'ensemble de l'édifice numérique sectoriel.

En aval, il s'agira de mettre à la disposition des utilisateurs des services numériques destinés à les soutenir dans leurs missions, d'assurer une maintenance efficiente en garantissant une qualité en terme de fiabilité et de sécurité et de créer, au final, une valeur ajoutée dans les

métiers régaliens du secteur à travers l'exploitation des services numériques, conclut-on dans le même texte.

## DÉCÈS

### Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt Mohamed Hilmi

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Brahimi Mohamed Amezziane connu sous le nom de Mohamed Hilmi, décédé mercredi à Alger à l'âge de 90 ans.

«C'est avec une immense affliction et tristesse que j'ai appris la nouvelle de la disparition de l'artiste Mohamed Hilmi. Que Dieu ait son âme et le comble de Sa sainte Miséricorde», a écrit le Président Tebboune dans son message.

«Une icône de la scène artistique algérienne vient de nous quitter après avoir contribué, par son talent et sa créativité, à l'enrichissement de la production télé-

visuelle et cinématographique pendant de longues années, marquant de son empreinte plusieurs œuvres artistiques de qualité, ayant gagné le respect et l'estime du grand public et des Hommes de la Culture et de l'Art de notre pays», a-t-il poursuivi. «En cette douloureuse épreuve, je tiens à présenter à la famille du défunt ainsi qu'à la famille de l'Art et de la Culture mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de compassion, priant Allah d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons», a conclu le Président Tebboune.

## ALGÉRIE-MAURITANIE

### Les Présidents Tebboune et El-Ghazouani attachés à la promotion des relations algéro-mauritaniennes

Le parlementaire mauritanien, Eddah Soheib a affirmé que le président de la République Abdelmadjid Tebboune et son homologue mauritanien Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani avaient veillé, depuis leur élection à la tête de leur pays, à ce que les relations bilatérales soient "un modèle à suivre". Dans une contribution à l'occasion de sa récente visite en Algérie parmi une délégation parlementaire, M. Soheib a déclaré que "les Présidents Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani et Abdelmadjid Tebboune se sont engagés, depuis leur premier jour au pouvoir, à ce que les relations entre Alger et Nouakchott soient un modèle à suivre".

Exprimant "sa joie d'avoir visité l'Algérie, une visite intervenant après la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président de la République mauritanienne à l'invitation de son frère le Président Tebboune, le député mauritanien a indiqué que cette visite contribuera à hisser et renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays et à raffermir la liaison entre les deux peuples". Le parlementaire mauritanien a mis en avant que la visite du Président de son pays en Algérie est à même de "contribuer à l'unification de la région et à l'injection du sang neuf dans les veines du rêve maghrébin", rappelant l'appui "inconditionnel des dirigeants des deux pays aux droits du peuple palestinien légitimes notamment celui d'établir un Etat indépendant avec El Qods pour capital".

Evoquant "la profondeur des relations historiques liant les deux peuples", le parlementaire mauritanien a déclaré que "le pays d'un million et demi de chahid est le frère du pays au million de poètes et aux mille minarets, de même que le sang, la religion, la langue, la culture et le voisinage ont grandement contribué à forger et à consolider les relations", a-t-il fait valoir. Il a rappelé que sa visite en Algérie a été effectuée dans le cadre d'"une délégation de la commission des relations extérieures du parlement mauritanien à l'invitation du parlement algérien".

## ANADE

### 107 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes des entreprises en difficulté

L'Agence nationale d'appui au développement de l'entreprenariat "Anade" (ex Ansej) a validé 107 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des entreprises en difficulté, a indiqué mercredi un communiqué du ministre délégué chargé des micro-entreprises, précisant que l'opération se poursuivra jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes. "La 3<sup>e</sup> séance de travail de la commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/credit jeune promoteur accordés aux porteurs de projets et de l'Anade, en charge de l'examen de ces dossiers, a été tenue dans le cadre de la mise en œuvre des axes de la nouvelle stratégie de relance du dispositif de l'Anade et de prise en charge des micro-entreprises en difficulté, à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, au cas par cas", note la même source.

Lors de cette séance, tenue au siège de l'agence, 611 dossiers soumis par les représentants des banques des wilayas de Oum El Bouaghi, Blida, Constantine, Tlemcen, Ouargla, Boumerdes, Tissemsilt, Ain Defla, Ain Temouchent. Suite à quoi, 107 dossiers de remboursement ont été validés, avec un montant de plus de 190 millions DZD.

Quelques 482 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexaminer et offrir l'accompagnement nécessaire par l'Anade, à travers le rééchelonnement de leurs dettes et l'octroi de plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus.

Vingt et un (21) dossiers de micro-entreprises ont été définitivement réglés à travers le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'Anade, alors qu'un (01) dossier a été remis aux banques pour non conformité avec les conditions de remboursement.

Le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant 32e séances, s'élevé à 16.443 dossiers, a conclu le communiqué.

### CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES D'UNE CAPACITÉ DE 1.000 MÉGAWATTS Exonération des investisseurs de la condition de réalisation d'un projet industriel

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a signé, mercredi, avec le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Benatou Ziane une décision commune portant exonération des investisseurs participant aux appels d'offres relatifs à la réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité globale de 1.000 mégawatts, de la condition de réalisation d'un projet industriel, indique un communiqué du ministère de l'Industrie. La décision signée au siège du ministère de l'Industrie intervient "dans le cadre de l'application du programme du Gouvernement visant à développer les énergies renouvelables et à accélérer le rythme de production de 15.000 mégawatts prévues à l'horizon 2035, parallèlement au lancement par le ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables

du premier appel d'offres en faveur des investisseurs pour la réalisation de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 1.000 mégawatts". "L'aboutissement dudit projet est décisif pour le parachèvement du programme tracé et l'attractivité d'un plus grand nombre d'investisseurs spécialisés dans le domaine au moindre coût possible", ajoute le communiqué. Après le progrès accusé dans l'industrie nationale, à la faveur du développement d'unités industrielles locales (publique et privée) pour la fabrication des équipements nécessaires à la réalisation de centrales solaires photovoltaïques, le contenu local a été inclus dans le cahier de charges de l'appel d'offres des investisseurs en vue d'encourager et de promouvoir, voire développer l'industrie locale des énergies renouvelables et la prise en charge des

préoccupations des industriels locaux activant dans ce domaine. Lors de la cérémonie de signature de l'arrêté interministériel, M. Zeghdar a affirmé que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la coopération commune, à travers un plan d'action exécutif répondant aux aspirations des acteurs des secteurs de l'industrie et des énergies renouvelables pour réaliser les objectifs tracés dans le programme du président de la République qui accorde une grande importance à la rationalisation de la consommation énergétique et la diversification des ressources". Pour sa part, M. Benatou a salué la coopération et la coordination entre les deux secteurs s'inscrivant dans le cadre de la convention de coopération signée entre les deux secteurs et au titre de la coopération gouvernementale.